# 2012

## Rapport annuel

Reitmans
(CANADA) LIMITÉE

2012

# À nos actionnaires

**Reitmans est le chef de file des détaillants spécialisés au Canada. Notre objectif est simple, offrir à notre clientèle un service dédié, axé sur la valeur et l'excellence. En encourageant l'innovation, la croissance, le progrès et le travail d'équipe, nous cherchons à offrir à notre clientèle ce qu'il y a de mieux sur le marché en termes de qualité et de valeur.**

Nous nous souviendrons longtemps de l'exercice 2012 comme d'une année difficile et très éprouvante.

Les ventes de l'exercice clos le 28 janvier 2012 (l'« exercice 2012 ») ont diminué de 3,7 %, pour s'établir à 1 019 397 000 $, tandis que celles des magasins comparables ont régressé de 4,3 %. Les ventes ont été difficiles tout au long de l'année, compte tenu de l'incidence défavorable sur les dépenses en vêtements des consommateurs, du recul des revenus de consommation discrétionnaire et du faible achalandage qui s'explique par les hauts niveaux d'endettement d'un grand nombre de consommateurs et par la hausse des prix des aliments et de l'essence.

La marge brute de la société a régressé, passant de 66,9 % pour l'exercice 2011 à 64,4 % pour l'exercice 2012, par suite de l'intensification des activités promotionnelles dans un environnement très concurrentiel. Le BAIIA ajusté[1] de l'exercice 2012 a diminué pour se chiffrer à 126 788 000 $ par rapport à 184 369 000 $ pour l'exercice 2011. Le bénéfice net a reculé de 46,6 %, pour se chiffrer à 47 539 000 $ (bénéfice dilué par action de 0,72 $), comparativement à 88 985 000 $ (bénéfice dilué par action de 1,32 $) pour l'exercice précédent.

Le 19 octobre 2011, la société a annoncé la fermeture des 25 magasins de la bannière Cassis; de ce nombre, environ 12 magasins seront convertis en d'autres bannières de la société. Au cours de l'exercice 2012, la société a comptabilisé des coûts inhérents à la fermeture des magasins de la bannière Cassis d'environ 4 400 000 $, après impôt, liés notamment aux conversions et aux fermetures de magasins ainsi qu'aux coûts de cessation d'emploi.

Au cours de l'exercice, la société a ouvert 30 nouveaux magasins et en a fermé 56. Ainsi, au 28 janvier 2012, la société comptait 942 magasins en exploitation, soit 362 Reitmans, 150 Smart Set, 66 RW&CO., 76 Thyme Maternité, 152 Penningtons, 116 Addition Elle et 20 Cassis, comparativement à un total de 968 magasins au 29 janvier 2011.

Pendant l'exercice 2013, nous prévoyons ouvrir 44 magasins, en fermer 54 et en rénover 60. Nous poursuivons la modernisation de notre plateforme technologique et de notre centre de distribution. Nous continuons également d'investir dans nos ressources humaines en mettant de l'avant des programmes de perfectionnement et de formation des cadres. Nos liquidités et notre infrastructure nous permettent de repérer de nouvelles occasions d'affaires au moyen d'acquisitions et de développement.

La société poursuit sa stratégie visant à offrir aux consommateurs canadiens des vêtements mode à très bons prix. Nous sommes fiers des réussites des 86 dernières années et très confiants par rapport à l'avenir. Nous sommes convaincus d'avoir les meilleurs actifs parmi les détaillants spécialisés du Canada. Nos activités sont menées par des professionnels hautement motivés et extrêmement compétents. Nous tenons à transmettre nos remerciements et notre gratitude les plus sincères à tous nos associés de vente, fournisseurs, clients et actionnaires, car ces personnes sont responsables du succès des années passées, et nous comptons sur elles pour nous maintenir sur le chemin de la réussite.

Au nom du conseil d'administration,

(signé)

Jeremy H. Reitman
Président du conseil et chef de la direction

Montréal, le 28 mars 2012

# Survol de l'année

| | | |
|---|---|---|
| Ventes | 1 019 397 000 $ | - 3,7 % |
| BAIIA ajusté[1] | 126 788 000 $ | - 31,2 % |
| Bénéfice avant impôt | 65 872 000 $ | - 48,5 % |
| Bénéfice net | 47 539 000 $ | - 46,6 % |
| Bénéfice par action[2] | 0,72 $ | - 45,5 % |
| Trésorerie et placements | 268 277 000 $ | - 10,7 % |
| Magasins | 942 | - 2,7 % |

[1] Les présents faits saillants font référence au BAIIA ajusté, mesure financière non conforme aux PCGR qui se définit en tant que bénéfice avant impôt sur le résultat, les produits de dividendes, les produits d'intérêts, le profit réalisé à la sortie d'actifs financiers disponibles à la vente, les pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente, les charges d'intérêts et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les pertes nettes de valeur liées aux immobilisations corporelles. La société est d'avis que cette mesure fournit des renseignements significatifs sur sa performance ainsi que sur ses résultats opérationnels. Toutefois, les lecteurs sont avisés qu'une telle mesure financière non conforme aux PCGR n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Par conséquent, elle ne devrait pas être considérée isolément.

[2] Bénéfice par action après dilution.

# Faits saillants des 5 dernières années

Pour les exercices clos en :
(en milliers, sauf les montants par action)
(non audité)

2012

| | 2012[1] | 2011[1] | 2010[1] | 2009[1] | 2008[1] |
|---|---|---|---|---|---|
| **VENTES** | | | | | |
| 1er trimestre | **219 296 $** | 235 745 $ | 231 652 $ | 228 318 $ | 230 695 $ |
| 2e trimestre | **286 075** | 292 026 | 286 071 | 289 502 | 291 942 |
| 3e trimestre | **254 072** | 262 515 | 270 684 | 271 240 | 265 465 |
| 4e trimestre | **259 954** | 268 714 | 268 120 | 261 801 | 269 618 |
| **Total** | **1 019 397 $** | 1 059 000 $ | 1 056 527 $ | 1 050 861 $ | 1 057 720 $ |
| **RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES** | | | | | |
| 1er trimestre | **5 018 $** | 22 825 $ | 10 814 $ | 25 372 $ | 23 052 $ |
| 2e trimestre | **40 968** | 53 612 | 38 100 | 49 165 | 47 801 |
| 3e trimestre | **10 609** | 27 819 | 27 076 | 33 358 | 39 698 |
| 4e trimestre | **5 224** | 19 886 | 21 879 | 14 852 | 38 527 |
| **Total** | **61 819 $** | 124 142 $ | 97 869 $ | 122 747 $ | 149 078 $ |
| **BÉNÉFICE NET AJUSTÉ[2]** | | | | | |
| 1er trimestre | **624 $** | 15 770 $ | 7 801 $ | 18 436 $ | 18 838[2] $ |
| 2e trimestre | **31 680** | 38 706 | 26 426 | 35 385 | 32 540[2] |
| 3e trimestre | **10 561** | 20 692 | 18 921 | 23 004 | 27 869[2] |
| 4e trimestre | **4 674** | 13 817 | 14 088 | 8 981 | 28 506[2] |
| **Total** | **47 539 $** | 88 985 $ | 67 236 $ | 85 806 $ | 107 753[2] $ |
| **BÉNÉFICE DE BASE PAR ACTION AJUSTÉ[2]** | | | | | |
| 1er trimestre | **0,01 $** | 0,23 $ | 0,11 $ | 0,26 $ | 0,27[2] $ |
| 2e trimestre | **0,48** | 0,58 | 0,38 | 0,50 | 0,46[2] |
| 3e trimestre | **0,16** | 0,31 | 0,28 | 0,33 | 0,40[2] |
| 4e trimestre | **0,07** | 0,21 | 0,21 | 0,13 | 0,40[2] |
| **Total** | **0,72 $** | 1,33 $ | 0,98 $ | 1,21 $ | 1,53[2] $ |
| **BÉNÉFICE NET AJUSTÉ[2]** | **47 539 $** | 88 985 $ | 67 236 $ | 85 806 $ | 107 753[2] $ |
| **BÉNÉFICE DE BASE PAR ACTION AJUSTÉ[2]** | **0,72 $** | 1,33 $ | 0,98 $ | 1,21 $ | 1,53[2] $ |
| **CAPITAUX PROPRES** | **492 852 $** | 512 800 $ | 510 166 $ | 522 539 $ | 495 119 $ |
| **PAR ACTION** | **7,51 $** | 7,73 $ | 7,55 $ | 7,43 $ | 6,98 $ |
| **NOMBRE DE MAGASINS** | **942** | 968 | 977 | 973 | 958 |
| **DIVIDENDES VERSÉS** | **52 654 $** | 51 895 $ | 49 351 $ | 50 885 $ | 46 930 $ |
| **PRIX DES ACTIONS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE** | | | | | |
| **ACTIONS DE CATÉGORIE A SANS DROIT DE VOTE** | **14,64 $** | 17,81 $ | 16,14 $ | 10,68 $ | 17,12 $ |
| **ACTIONS ORDINAIRES** | **14,98 $** | 18,18 $ | 15,00 $ | 8,75 $ | 16,50 $ |

[1] Les résultats des exercices clos en 2012 et en 2011 sont présentés aux termes des Normes internationales d'information financière («IFRS») et ceux des autres exercices sont présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus canadiens antérieurs et n'ont pas été retraités pour être conformes aux IFRS.

[2] Le bénéfice net ajusté et le bénéfice de base par action ajusté excluent l'incidence des avis de nouvelles cotisations d'impôts avec effet rétroactif du gouvernement du Québec en 2008.

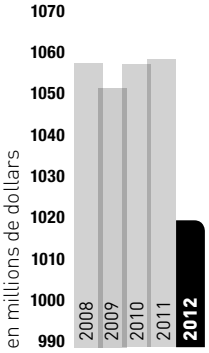


VENTES[1]

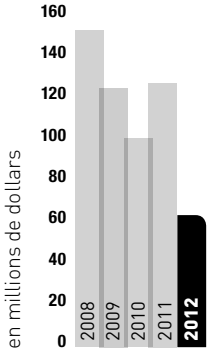


RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES[1]

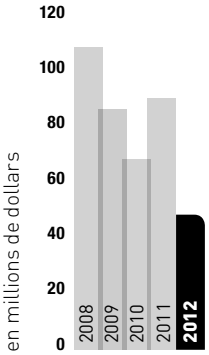


BÉNÉFICE NET AJUSTÉ[1,2]

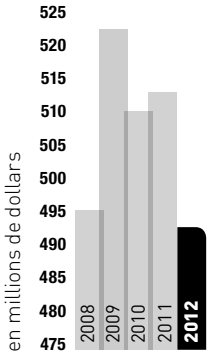


CAPITAUX PROPRES[1]

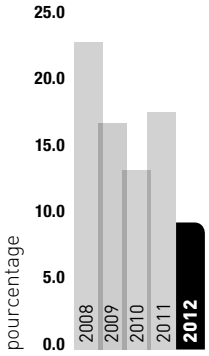


RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES[1,2]

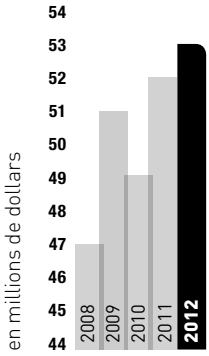


DIVIDENDES

[1] Les résultats des exercices clos en 2012 et en 2011 sont présentés aux termes des Normes internationales d'information financière («IFRS») et ceux des autres exercices sont présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus canadiens antérieurs et n'ont pas été retraités pour être conformes aux IFRS.

[2] Le bénéfice net ajusté et le bénéfice de base par action ajusté excluent l'incidence des avis de nouvelles cotisations d'impôts avec effet rétroactif du gouvernement du Québec en 2008.

# Magasins

## à travers le Canada

942

| | Reitmans | Smart Set | RW & CO. | Thyme | Penningtons | Addition Elle | Cassis | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Terre-Neuve | 14 | 3 | 1 | - | 4 | 2 | - | 24 |
| Île-du-Prince-Édouard | 2 | 3 | - | - | 1 | - | - | 6 |
| Nouvelle-Écosse | 19 | 5 | 1 | 2 | 10 | 2 | - | 39 |
| Nouveau-Brunswick | 16 | 6 | 3 | 1 | 4 | 5 | - | 35 |
| Québec | 84 | 40 | 15 | 21 | 24 | 30 | 7 | 221 |
| Ontario | 118 | 53 | 25 | 27 | 55 | 40 | 9 | 327 |
| Manitoba | 13 | 5 | 2 | 2 | 5 | 4 | - | 31 |
| Saskatchewan | 12 | 3 | - | 2 | 6 | 5 | - | 28 |
| Alberta | 43 | 17 | 8 | 12 | 22 | 16 | 2 | 120 |
| Colombie-Britannique | 39 | 15 | 11 | 9 | 21 | 12 | 2 | 109 |
| Territoires du Nord-Ouest | 1 | - | - | - | - | - | - | 1 |
| Yukon | 1 | - | - | - | - | - | - | 1 |
| **Total** | **362** | **150** | **66** | **76** | **152** | **116** | **20** | **942** |

Inspiré par la femme modèle et non la top modèle, Reitmans habille avec style et à prix abordable la femme sous toutes ses formes. Avec ses **362 MAGASINS** et sa superficie moyenne de 4 600 pieds carrés, Reitmans est la plus importante chaîne de commerce au détail de mode féminine au Canada et se démarque par une fidélité de la clientèle solidement établie grâce à un service supérieur, des stratégies marketing novatrices, ainsi que des produits de qualité. Reitmans, conçus pour la vraie vie. Il est aussi possible de se procurer les vêtements Reitmans en ligne, au reitmans.com.

Comptant **150 MAGASINS**, Smart Set est la destination mode de la jeune femme branchée âgée de 25 à 35 ans. D'une superficie moyenne de 3 400 pieds carrés, l'environnement dynamique de Smart Set offre à notre clientèle les produits en vogue dont elle a besoin pour composer la garde-robe qui convient à son style de vie. Smart Set offre une foule de styles à prix accessibles : des essentiels carrière aux accessoires, en passant par les vêtements de sport et les vêtements d'allure urbaine et décontractée.

Fondé en 1999, RW&CO. est une marque "mode de vie" jeune et dynamique. Aujourd'hui, elle continue de grandir avec plus de **66 MAGASINS** d'une superficie moyenne de 4 500 pieds carrés et situés stratégiquement dans d'importants centres commerciaux. Conçu pour une clientèle masculine et féminine entre 25 et 35 ans, RW&CO. représente un heureux mélange de style, d'aspiration, de qualité et d'une attention particulière aux détails. Ces éléments en font une marque unique et incomparable au Canada.

Thyme, chef de file canadien de la mode maternité, propose aux femmes enceintes des styles actuels et le service d'un personnel expert et amical. Thyme s'adresse à toutes les femmes enceintes qui désirent conserver un style branché et plein de vie tout au long de leur grossesse. Thyme exploite **76 MAGASINS** d'une superficie moyenne de 2 400 pieds carrés situés dans des centres commerciaux importants et des mégacentres.

D'une superficie moyenne de 6 100 pieds carrés, les magasins Penningtons proposent une sélection de vêtements mode polyvalents et abordables, offerts en tailles 14 à 32, qui regroupe des vêtements de tous les jours, de la lingerie, des tenues de nuit, des vêtements d'extérieur, des robes, des tenues de sport, des maillots de bain, des accessoires, des bas de nylon et plus encore. Dans nos **152 MAGASINS** au Canada, notre personnel amical et compétent aidera nos clientes à choisir des vêtements qui conviennent à leur style et à leur silhouette. Notre but est de rendre leur expérience de magasinage agréable et relaxante. Pour en savoir plus sur nos vêtements tendance ou pour magasiner en ligne, visitez penningtons.com.

Chez Addition Elle, nous croyons que la taille de vêtement que porte une femme ne devrait jamais l'empêcher de suivre la mode et d'être à l'affût des tendances. Avec ses **116 MAGASINS** partout au Canada, Addition Elle offre une vaste sélection de lingerie, de vêtements élégants pour la femme de carrière, de denim mode, de vêtements tendance MXM, d'accessoires et de vêtements d'extérieur qui allient mode et coupes modernes et flatteuses. D'une superficie d'environ 6 200 pieds carrés chacun, les magasins Addition Elle sont situés dans les mégacentres et centres commerciaux du Canada. Tous les articles Addition Elle sont aussi offerts en ligne au additionelle.com.

# Rapport de gestion

## Rapport de gestion sur la situation financière et les résultats opérationnels

Pour l'exercice clos le 28 janvier 2012

Le présent rapport de gestion sur la situation financière et les résultats opérationnels (le « rapport de gestion ») de Reitmans (Canada) Limitée (« Reitmans » ou la « société ») doit être lu à la lumière des états financiers audités de Reitmans au 28 janvier 2012 et pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes y afférentes, lesquels sont disponibles sur le site www.sedar.com. Le présent rapport de gestion est daté du 28 mars 2012.

Pour le trimestre clos le 30 avril 2011, Reitmans a commencé à présenter ses résultats financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») en y incluant les données comparatives. Plusieurs aspects de la présentation de l'information financière ont été touchés par le basculement aux IFRS et ils sont mentionnés dans la section « Passage aux Normes internationales d'information financière » du présent rapport de gestion et à la note 29 des états financiers audités.

Sauf indication contraire, tous les renseignements financiers contenus dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers audités de Reitmans ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière émises par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), ainsi qu'aux méthodes comptables présentées aux notes afférentes aux états financiers audités de Reitmans pour l'exercice clos le 28 janvier 2012. Ces méthodes comptables sont fondées sur les IFRS et les interprétations de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC »). L'information financière relative à l'exercice 2010 comprise dans le présent rapport de gestion, à savoir avant la date de transition aux IFRS de la société, a été préparée selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR canadiens ») et n'a pas été retraitée aux fins des IFRS. Sauf indication contraire, tous les montants qui figurent dans le présent rapport sont libellés en dollars canadiens. Les états financiers audités et le présent rapport de gestion ont été examinés par le comité d'audit de Reitmans et ont reçu l'approbation du conseil d'administration de la société le 28 mars 2012.

Des renseignements supplémentaires sur Reitmans sont disponibles sur le site Web de la société, à l'adresse www.reitmans.ca, ou sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

### DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'exception des déclarations de fait, lesquelles sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, toutes les déclarations contenues dans le présent rapport sont prospectives. Toutes les déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou non, dont un nombre important est indépendant de la volonté de la société. Parmi ces risques, citons, sans limitation : l'impact de la conjoncture économique en général, la conjoncture générale de l'industrie de vente au détail, la saisonnalité, les conditions météorologiques et les autres risques qui sont inclus dans les documents publics de la société. En conséquence, les résultats réels futurs peuvent s'avérer considérablement différents des résultats prévus contenus dans les déclarations prospectives. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée aux déclarations prospectives ci-incluses. Ces déclarations traitent seulement de la situation à la date où elles ont été exprimées et la société n'a aucune obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir de telles déclarations à la suite d'un quelconque événement, circonstance ou autre, sauf si les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent l'y obligent.

### MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

En plus de traiter du bénéfice conformément aux IFRS, le présent rapport de gestion contient des références au BAIIA ajusté, à titre de mesure du résultat supplémentaire, laquelle se définit en tant que bénéfice avant impôt sur le résultat, les produits de dividendes, les produits d'intérêts, le profit réalisé à la sortie d'actifs financiers disponibles à la vente, les pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente, les charges d'intérêts et les amortissements des immobilisations corporelles

RAPPORT

et incorporelles ainsi que les pertes nettes de valeur liées aux immobilisations corporelles. La société présente également les ventes des magasins comparables, qui constituent les ventes générées par les magasins ouverts depuis au moins un an. La société est d'avis que ces mesures fournissent des renseignements importants sur sa performance ainsi que sur ses résultats opérationnels. Toutefois, les lecteurs sont avisés que ces mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Par conséquent, elles ne devraient pas être considérées isolément.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du BAIIA ajusté au bénéfice avant impôt sur le résultat pour les exercices et trimestres clos le 28 janvier 2012 et le 29 janvier 2011.

| | Pour les exercices clos les | | Pour les trimestres clos les | |
|---|---|---|---|---|
| | **28 janvier 2012** | **29 janvier 2011** | **28 janvier 2012** | **29 janvier 2011** |
| **Bénéfice avant impôt sur le résultat** | **65 872 000 $** | 127 802 000 $ | **6 700 000 $** | 20 618 000 $ |
| Produits de dividendes | **(3 462 000)** | (2 640 000) | **(864 000)** | (699 000) |
| Produits d'intérêts | **(1 367 000)** | (1 225 000) | **(419 000)** | (492 000) |
| Profit réalisé à la sortie d'actifs financiers disponibles à la vente | **–** | (167 000) | **–** | (167 000) |
| Pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente | **73 000** | 78 000 | **–** | 78 000 |
| Charges d'intérêts | **682 000** | 767 000 | **162 000** | 184 000 |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et pertes nettes de valeur liées aux immobilisations corporelles | **64 990 000** | 59 754 000 | **16 442 000** | 15 872 000 |
| **BAIIA ajusté** | **126 788 000 $** | 184 369 000 $ | **22 021 000 $** | 35 394 000 $ |

## APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Reitmans est un détaillant canadien spécialisé dans les vêtements pour dames. La société détient sept bannières : Reitmans, Smart Set, RW & CO., Thyme Maternité, Penningtons, Addition Elle et Cassis. Le 19 octobre 2011, la société a annoncé la fermeture des 25 magasins Cassis, dont approximativement 12 magasins seront convertis en d'autres bannières. Chaque bannière vise un créneau précis du marché de détail et possède un programme de marketing qui lui est propre, de même qu'un site Web distinct. Ainsi, la société peut continuer d'améliorer ses marques et d'assurer une fidélisation accrue de sa clientèle. La société a plusieurs concurrents dans chacun de ces divers créneaux, y compris des chaînes de magasins spécialisées locales, régionales et nationales, des grands magasins ainsi que des concurrents étrangers. La société exploite des magasins partout au Canada, dans les galeries marchandes, les mégacentres commerciaux et les centres commerciaux linéaires de même que sur les grandes artères commerciales. La société veille à l'amélioration constante de tous ses secteurs d'activité en investissant dans les magasins, la technologie et son personnel. La société continue d'offrir aux consommateurs canadiens des vêtements et des accessoires de mode à prix abordables offrant le meilleur rapport qualité-prix.

La société exploite un site Web de commerce électronique de marchandises pour sa bannière Reitmans et ses bannières taille plus (Penningtons et Addition Elle) et continue de mettre au point une infrastructure qui lui permettra de mettre en ligne des sites de commerce électronique pour les autres bannières. Ces canaux de vente en ligne offrent la commodité, la sélection et la facilité d'achat tout en accroissant la fidélisation de la clientèle et la notoriété des marques.

Au cours de l'exercice clos le 28 janvier 2012, la société a ouvert 10 boutiques Thyme Maternité dans des magasins Babies"R"Us du Canada et a rendu le site de commerce électronique de Thyme Maternité accessible par le site Web de Babies"R"Us. Ce nouveau canal de vente au détail de Thyme Maternité offre à ses clientes la commodité et la facilité d'achat dans des surfaces allant de 300 à 500 pieds carrés.

## BANNIÈRES

| | **Nombre de magasins au 29 janvier 2011** | **Ouvertures au T1** | **Fermetures au T1** | **Ouvertures au T2** | **Fermetures au T2** | **Ouvertures au T3** | **Fermetures au T3** | **Ouvertures au T4** | **Fermetures au T4** | **Nombre de magasins au 28 janvier 2012** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Reitmans | 364 | 2 | 3 | 1 | 1 | 5 | 2 | – | 4 | 362 |
| Smart Set | 158 | 2 | 3 | – | – | 1 | – | 1 | 9 | 150 |
| RW & CO. | 67 | – | – | – | – | 1 | – | – | 2 | 66 |
| Thyme Maternité [1] | 75 | 1 | 3 | 3 | 2 | 3 | – | – | 1 | 76 |
| Penningtons | 161 | – | 1 | 2 | 3 | 1 | 2 | – | 6 | 152 |
| Addition Elle | 121 | 2 | 1 | – | 1 | 2 | – | – | 7 | 116 |
| Cassis | 22 | 1 | – | 1 | – | 1 | – | – | 5 | 20 |
| **Total** | **968** | **8** | **11** | **7** | **7** | **14** | **4** | **1** | **34** | **942** |

[1] Compte non tenu des 10 boutiques situées dans des magasins Babies"R"Us.

Diverses raisons motivent la fermeture de magasins étant donné que la viabilité de chacun d'eux et leur emplacement sont constamment surveillés et évalués pour assurer une rentabilité soutenue. Dans la plupart des cas, lorsqu'un magasin est fermé, les marchandises de ce magasin sont vendues dans le cours normal des activités, et les marchandises invendues à la date de fermeture sont habituellement transférées à d'autres magasins exploitant la même bannière en vue de les vendre dans le cours normal des activités.

Dans le cadre de son plan de fermer ses 25 magasins Cassis, la société redirige ses efforts de vente et de marchandisage en procédant à la conversion d'approximativement 12 magasins en d'autres bannières, et ce, dans l'optique d'accroître les ventes dans ces emplacements. Au cours de l'exercice clos le 28 janvier 2012, la société a comptabilisé des coûts inhérents aux conversions et fermetures des magasins Cassis d'environ 6 000 000 $ (4 400 000 $ après impôt), lesquels coûts incluent essentiellement les pertes de valeur des immobilisations et les coûts de cessation d'emploi.

## REVUES DES PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

| | Pour les exercices clos les | | |
|---|---|---|---|
| | **28 janvier 2012** | **29 janvier 2011** | **30 janvier 2010[1]** |
| Ventes | **1 019 397 000 $** | 1 059 000 000 $ | 1 056 527 000 $ |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | **65 872 000** | 127 802 000 | 99 015 000 |
| Bénéfice net | **47 539 000** | 88 985 000 | 67 236 000 |
| Bénéfice par action | | | |
| De base | **0,72** | 1,33 | 0,98 |
| Dilué | **0,72** | 1,32 | 0,98 |
| Total des actifs | **633 861 000** | 659 357 000 | 631 392 000 |
| Total des passifs non courants | **51 877 000** | 55 248 000 | 37 483 000 |
| Dividendes par action | **0,80** | 0,78 | 0,72 |

[1] L'information sélectionnée qui est présentée pour l'exercice clos le 30 janvier 2010 ne tient pas compte de l'adoption des IFRS.

Au cours de l'exercice clos le 30 janvier 2010 (l'« exercice 2010 »), la société a commencé à ressentir les effets de la récession économique mondiale qui s'est traduite par un ralentissement des dépenses discrétionnaires des consommateurs. Les conséquences de la pression à la baisse sur les prix de détail des vêtements, laquelle est, selon les estimations, surtout causée par l'intensification de la concurrence ainsi que par la pression exercée par les clients préoccupés par la valeur de leurs achats, ont continué de se faire sentir pendant l'exercice clos le 29 janvier 2011 (l'« exercice 2011 »). Malgré les inquiétudes des consommateurs à l'égard de la conjoncture économique, les ventes de la société se sont accrues au cours des six premiers mois de l'exercice 2011. Cependant, les troisième et quatrième trimestres de l'exercice 2011 ont été marqués par des conditions difficiles dans le secteur du détail. Les ventes de l'exercice 2011, lesquelles ont été présentées aux termes des IFRS, par opposition à celles de l'exercice 2010 qui étaient présentées selon les PCGR canadiens, rendaient compte d'un ajustement découlant de la transition aux IFRS qui a eu pour effet de réduire les ventes de 11 277 000 $ relativement aux produits différés liés aux programmes de fidélisation de la clientèle. L'exercice clos le 28 janvier 2012 (l'« exercice 2012 ») a commencé par des ventes décevantes au premier trimestre, en raison en grande partie du mauvais temps et de conditions difficiles dans le secteur du détail, et a été marqué par l'intensification des activités promotionnelles. Les inquiétudes à l'égard de la conjoncture économique mondiale ont continué de se répercuter sur la société au cours de l'exercice 2012 puisque les niveaux de confiance des consommateurs sont demeurés faibles.

La marge brute de la société, et essentiellement le bénéfice net, peut être considérablement touchée par les fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain. Au cours de l'exercice 2010, le dollar canadien a beaucoup fluctué, les prix au comptant relativement à 1,00 $ US ayant atteint un plafond de 1,30 $, ce qui a eu une incidence défavorable d'environ 10 000 000 $ sur la marge brute de la société, tandis qu'à l'exercice 2011, d'importantes hausses du dollar canadien ont eu une incidence favorable de près de 22 000 000 $ sur la marge brute. Pour l'exercice 2012, le dollar canadien s'est négocié à des taux semblables à ceux de l'exercice précédent. Toutefois, l'intensification des activités promotionnelles a annulé les profits attribuables à la vigueur du dollar canadien. Au cours des trois derniers exercices, des augmentations salariales importantes et des hausses majeures des frais de location ont eu des répercussions sur le bénéfice net. Par ailleurs, pendant l'exercice 2012, la société a engagé des charges avoisinant 6 000 000 $, avant impôt, relativement à la fermeture de la bannière Cassis.

Malgré les difficultés éprouvées dans le secteur du détail au cours des trois derniers exercices, le bilan de la société est demeuré solide. La société a conservé une situation enviable eu égard à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux titres négociables. Bien qu'ils tendent à augmenter légèrement, les stocks continuent de faire l'objet d'une surveillance étroite. Dès les premiers signes de ralentissement économique, la société a réduit ses dépenses d'investissement et est revenue progressivement à ses niveaux d'avant la récession en ce qui concerne ses activités de rénovation des magasins et des dépenses d'investissement discrétionnaire.

## RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE L'EXERCICE 2012 ET COMPARAISON AVEC LES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE L'EXERCICE 2011

Les ventes de l'exercice 2012 ont diminué de 3,7 %, pour s'établir à 1 019 397 000 $, contre 1 059 000 000 $ pour l'exercice 2011. Les ventes des magasins comparables ont pour leur part régressé de 4,3 %. Les ventes sont demeurées difficiles pour l'exercice 2012, compte tenu de l'incidence sur les dépenses en vêtements des consommateurs du recul des revenus de consommation discrétionnaire causé par les prix élevés des aliments et des marchandises. Dans son rapport sur l'indice

des prix à la consommation de janvier 2012, Statistique Canada a déclaré que les prix des aliments et de l'énergie avaient augmenté respectivement de 4,2 % et de 6,5 % par rapport à la même date un an plus tôt. En regard de l'exercice 2011, les ventes de l'exercice à l'étude ont également été touchées par un faible achalandage qui s'explique par les hauts niveaux d'endettement d'un grand nombre de consommateurs et par les inquiétudes à l'égard de la conjoncture économique. L'indice de confiance des consommateurs canadiens s'est amélioré en janvier 2012 comparativement à celui enregistré un mois plus tôt. Cependant, malgré un certain optimisme, la confiance des consommateurs est demeurée faible par rapport aux niveaux de confiance atteints avant 2008. Dans son *Rapport sur la politique monétaire* de janvier 2012, la Banque du Canada a indiqué que le rythme de croissance à venir serait plus lent que prévu, reflétant ainsi la faiblesse continue de l'économie.

La marge brute de l'exercice 2012 a reculé de 7,4 % pour s'établir à 656 064 000 $, contre 708 329 000 $ pour l'exercice 2011. La marge brute de 64,4 % de la société pour l'exercice 2012 est en baisse comparativement aux 66,9 % comptabilisés pour l'exercice 2011. Le dollar canadien a continué de fluctuer par rapport au dollar américain tout au long de l'exercice 2012. L'amélioration de la marge brute attribuable à la vigueur du dollar canadien au cours de l'exercice considéré a été annulée par l'intensification des activités promotionnelles. Le taux de change moyen du dollar américain pour l'exercice 2012 était de 0,99 $ CA contre 1,03 $ CA au cours de l'exercice 2011. Les prix au comptant relativement à 1,00 $ US pour l'exercice 2012 ont varié entre un plafond de 1,06 $ CA et un plancher de 0,94 $ CA (respectivement, 1,08 $ et 0,99 $ pour l'exercice 2011). Pour l'exercice 2012, le BAIIA ajusté a fléchi de 57 581 000 $, ou 31,2 %, pour s'établir à 126 788 000 $, comparativement à 184 369 000 $ pour l'exercice 2011, surtout en raison du recul des ventes et de la marge brute.

Les frais de vente et de distribution pour l'exercice 2012 ont augmenté de 3,5 %, ou 18 691 000 $, pour s'établir à 547 367 000 $, comparativement à des frais de 528 676 000 $ comptabilisés au cours de l'exercice 2011. Cette hausse est essentiellement attribuable aux pertes nettes de valeur des immobilisations corporelles, aux indemnités de départ relativement à la fermeture de la bannière Cassis et à la hausse des charges liées au marketing et aux activités promotionnelles.

Les charges administratives de l'exercice 2012 ont reculé de 15,6 %, ou 8 633 000 $, pour s'établir à 46 878 000 $, en regard de 55 511 000 $ pour l'exercice 2011. Par ailleurs, la société offre un régime incitatif de primes pour les membres du personnel reposant sur des objectifs liés à la performance opérationnelle, et une charge connexe est constatée en fonction de l'atteinte de ces objectifs. Le recul des charges administratives s'explique en grande partie par une diminution des charges au titre du régime incitatif de primes pour les membres du personnel pour l'exercice 2012.

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, comprise dans les frais de vente et de distribution et les charges administratives, pour l'exercice 2012 s'est élevée à 64 990 000 $, contre 59 754 000 $ pour l'exercice 2011. Le montant pour l'exercice 2012 comprend 2 806 000 $ au titre de radiations liées à la fermeture et à la rénovation de magasins (1 425 000 $ pour l'exercice 2011) ainsi que des pertes nettes de valeur liées aux immobilisations corporelles, déduction faite des reprises, de 6 132 000 $ (945 000 $ pour l'exercice 2011), dont la majeure partie est liée à la fermeture de la bannière Cassis.

Les produits financiers pour l'exercice 2012 se sont établis à 5 562 000 $ comparativement à 4 505 000 $ pour l'exercice 2011. Pour l'exercice 2012, les produits de dividendes ont atteint 3 462 000 $, par rapport à 2 640 000 $ pour l'exercice 2011, cette hausse étant attribuable à des produits de dividendes supplémentaires tirés des titres achetés en décembre 2010 et conservés tout au long de l'exercice 2012. Les produits d'intérêts ont augmenté pour l'exercice 2012, s'établissant à 1 367 000 $, contre 1 225 000 $ au cours de l'exercice 2011, malgré des soldes légèrement plus faibles relativement aux placements à court terme, en raison des taux d'intérêt accrus pendant l'année. Les produits financiers de l'exercice 2012 comprennent un profit de change de 733 000 $, lequel s'établissait à 473 000 $ pour l'exercice 2011. Cette variation des taux de change est essentiellement attribuable à l'incidence des variations du dollar américain par rapport au dollar canadien, relativement aux devises américaines que détient la société.

Les charges financières de l'exercice 2012 se sont établies à 1 509 000 $ par rapport à 845 000 $ pour l'exercice 2011. Les charges d'intérêts sur la dette à long terme ont diminué pour atteindre 682 000 $ pour l'exercice 2012, comparativement à 767 000 $ pour l'exercice 2011. Cette baisse reflète le remboursement continu de l'emprunt hypothécaire visant le centre de distribution de la société. Au cours de l'exercice 2012, la société a conclu des contrats sur options visant l'acquisition d'options d'achat et la vente d'options de vente, tous en dollars américains, et a comptabilisé une charge de 754 000 $ pour constater la variation nette de la juste valeur des contrats sur options. Une perte de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente de 73 000 $ a également été comptabilisée dans les charges financières de l'exercice 2012 comparativement à 78 000 $ pour l'exercice 2011.

Les impôts sur le résultat de l'exercice 2012 se sont élevés à 18 333 000 $, pour un taux d'imposition effectif de 27,8 %. Au cours de l'exercice 2011, les impôts sur le résultat se chiffraient à 38 817 000 $, pour un taux d'imposition effectif de 30,4 %. La diminution du taux d'imposition effectif tenait compte de l'incidence des variations des taux d'imposition quasi adoptés dans les divers territoires fiscaux du Canada.

Pour l'exercice 2012, le bénéfice net a diminué de 46,6 % pour se chiffrer à 47 539 000 $ (bénéfice dilué par action de 0,72 $), comparativement à 88 985 000 $ (bénéfice dilué par action de 1,32 $) pour l'exercice 2011.

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longtemps d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à huit mois d'avance. Pour l'exercice 2012, ces achats, payables en dollars américains, se sont élevés à environ 239 000 000 $ US. La société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements en dollars américains, y compris des achats au prix au comptant et des contrats d'option sur devises assortis d'échéances d'au plus six mois. En raison de la vigueur du dollar canadien pendant l'exercice 2012, la société a satisfait à ses exigences en dollars américains essentiellement en achetant des dollars américains à divers prix au comptant.

## RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 28 JANVIER 2012 (« QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2012 ») ET COMPARAISON AVEC LES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 29 JANVIER 2011 (« QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2011 »)

Les ventes du quatrième trimestre de l'exercice 2012 ont diminué de 3,3 %, pour s'établir à 259 954 000 $, contre 268 714 000 $ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2011. Les ventes des magasins comparables ont pour leur part régressé de 1,7 %. Les ventes du quatrième trimestre de l'exercice 2012 ont été décevantes, en raison des répercussions sur les résultats de la diminution des dépenses des consommateurs dans le secteur du vêtement. Le quatrième trimestre de l'exercice 2012 a été marqué par un faible achalandage, tant dans les galeries marchandes que dans les centres commerciaux. L'indice de confiance des consommateurs canadiens s'est amélioré en janvier 2012 comparativement à celui enregistré un mois plus tôt. Cependant, malgré un certain optimisme, la confiance des consommateurs est demeurée faible par rapport aux niveaux de confiance atteints avant 2008. Les inquiétudes des Canadiens relativement aux niveaux élevés d'endettement des particuliers, à la hausse des coûts des marchandises et à la conjoncture économique mondiale ont continué d'influer sur leurs habitudes d'achat. Dans son *Rapport sur la politique monétaire* de janvier 2012, la Banque du Canada a indiqué que le rythme de croissance à venir serait plus lent que prévu, reflétant ainsi la faiblesse continue de l'économie.

La marge brute du quatrième trimestre de l'exercice 2012 a fléchi de 9,5 % pour s'établir à 156 995 000 $, comparativement à 173 501 000 $ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2011. Par rapport à celle de 64,6 % au quatrième trimestre de l'exercice 2011, la marge brute de la société pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012 a diminué pour s'établir à 60,4 %. Le dollar canadien a continué de fluctuer par rapport au dollar américain tout au long du quatrième trimestre de l'exercice 2012. L'intensification des activités promotionnelles au quatrième trimestre de l'exercice 2012 est le principal facteur expliquant la baisse des marges. Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012, le taux de change moyen du dollar américain était de 1,02 $ CA, contre 1,01 $ CA pour le quatrième trimestre de l'exercice 2011. Les prix au comptant relativement à 1,00 $ US au quatrième trimestre de l'exercice 2012 ont varié entre un plafond de 1,05 $ CA et un plancher de 0,99 $ CA (respectivement, 1,03 $ et 0,99 $ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2011). Au quatrième trimestre de l'exercice 2012, le BAIIA ajusté a régressé de 13 373 000 $, ou 37,8 %, pour se chiffrer à 22 021 000 $, en regard de 35 394 000 $ au quatrième trimestre de l'exercice 2011.

Les frais de vente et de distribution pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012 ont augmenté de 0,6 %, ou 783 000 $, pour s'établir à 138 420 000 $, comparativement à des frais de 137 637 000 $ comptabilisés au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2011.

Les charges administratives du quatrième trimestre de l'exercice 2012 ont reculé de 16,4 %, ou 2 627 000 $, pour s'établir à 13 351 000 $, en regard de 15 978 000 $ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2011. Par ailleurs, la société offre un régime incitatif de primes pour les membres du personnel basé sur des objectifs liés à la performance opérationnelle, et une charge connexe est constatée en fonction de l'atteinte de ces objectifs. Le recul des charges administratives s'explique en grande partie par une diminution des charges liées au régime incitatif de primes pour les membres du personnel au quatrième trimestre de l'exercice 2012.

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, comprise dans les frais de vente et de distribution et les charges administratives, du quatrième trimestre de l'exercice 2012 s'est élevée à 16 442 000 $, contre 15 872 000 $ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2011. La charge du quatrième trimestre de l'exercice 2012 comprend un montant de 1 606 000 $ (1 305 000 $ au quatrième trimestre de l'exercice 2011) au titre de radiations liées à la fermeture et aux activités de rénovation de magasins et aux pertes nettes de valeur sur des immobilisations corporelles, déduction faite de reprises, de 1 069 000 $ (945 000 $ au quatrième de l'exercice 2011).

Les produits financiers pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012 se sont établis à 2 392 000 $ comparativement à 1 358 000 $ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2011. Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012, les produits de dividendes ont atteint 864 000 $, par rapport à 699 000 $ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2011, cette hausse étant attribuable à des produits de dividendes supplémentaires tirés des titres achetés en décembre 2010 et conservés pendant tout le quatrième trimestre de 2012. Les produits d'intérêts ont diminué au quatrième trimestre de l'exercice 2012, s'établissant à 419 000 $, contre 492 000 $ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2011, en raison de la diminution des soldes des placements à court terme. Au quatrième trimestre de l'exercice 2012, les produits financiers comprenaient un profit de change de 1 109 000 $, alors qu'au trimestre correspondant de l'exercice 2011, une perte de change de 364 000 $ était incluse dans les charges financières. Cet écart de change s'explique principalement par l'incidence des variations du dollar américain par rapport au dollar canadien à l'égard des devises américaines que détient la société. Aucune sortie relative aux actifs financiers disponibles à la vente n'a été comptabilisée au quatrième trimestre de l'exercice 2012 alors qu'un profit réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente de 167 000 $ avait été inscrit au quatrième trimestre de l'exercice 2011.

Les charges financières pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012 se sont établies à 916 000 $ par rapport à 626 000 $ au quatrième trimestre de l'exercice 2011. Les montants du quatrième trimestre de l'exercice 2012 comprennent des intérêts sur la dette à long terme de 162 000 $, comparativement à 184 000 $ au quatrième trimestre de l'exercice 2011. Cette baisse est essentiellement attribuable au remboursement continu de l'emprunt hypothécaire visant le centre de distribution de la société. Au quatrième trimestre de l'exercice 2012, aucune perte de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente n'a été inscrite comparativement à une perte de 78 000 $ au quatrième trimestre de l'exercice 2011. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2011, une perte de change de 364 000 $ avait été comptabilisée, en raison principalement de l'incidence des variations du dollar américain par rapport au dollar canadien à l'égard des devises américaines que détient la société. Au quatrième trimestre de l'exercice 2012, la société a conclu des contrats sur options visant l'acquisition d'options d'achat et la vente d'options de vente, tous en dollars américains, et a comptabilisé une charge de 754 000 $ pour constater la variation nette de la juste valeur des contrats sur options.

Les impôts sur le résultat du quatrième trimestre de l'exercice 2012 se sont élevés à 2 026 000 $, pour un taux d'imposition effectif de 30,2 %. Au quatrième trimestre de l'exercice 2011, les impôts sur le résultat se chiffraient à 6 801 000 $, pour un taux d'imposition effectif de 33,0 %. La diminution du taux d'imposition effectif tenait compte de l'incidence des variations des taux d'imposition quasi adoptés dans les divers territoires fiscaux du Canada.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012, le bénéfice net a diminué de 66,2 % pour se chiffrer à 4 674 000 $ (bénéfice dilué par action de 0,07 $), comparativement à 13 817 000 $ (bénéfice dilué par action de 0,21 $) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2011.

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longtemps d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à huit mois d'avance. Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012, ces achats, payables en dollars américains, se sont élevés à environ 45 000 000 $ US. La société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements continus en dollars américains, y compris des achats au prix au comptant et des contrats d'option sur devises assortis d'échéances d'au plus six mois. En raison de la vigueur du dollar canadien au quatrième trimestre de l'exercice 2012, la société a satisfait à ses exigences en dollars américains essentiellement en achetant des dollars américains à divers prix au comptant. Au quatrième trimestre de l'exercice 2012, la société a conclu auprès de sa banque des transactions aux termes desquelles elle a fait l'acquisition d'options d'achat et a vendu des options de vente, toutes en dollars américains. Ces contrats d'options ont une durée de six mois. Les options d'achat acquises et les options de vente vendues échéant à la même date ont le même prix d'exercice. Le tableau qui suit présente en détail les contrats d'options sur devises en vigueur au 28 janvier 2012 :

| | Montant notionnel en dollars US | Actif dérivé | Passif dérivé | Montant net |
|---|---|---|---|---|
| Options de vente vendues | 44 000 000 $ | 751 000 $ | – $ | 751 000 $ |
| Options d'achat acquises | (100 000 000) | – | (1 505 000) | (1 505 000) |
| | (56 000 000) $ | 751 000 $ | (1 505 000) $ | (754 000) $ |

Aucun contrat d'option sur devises n'était en vigueur au 29 janvier 2011.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau qui suit présente les principales données financières pour les huit trimestres les plus récents. Ces renseignements trimestriels non audités ont été préparés conformément aux IFRS.

| | | | Bénéfice par action | |
|---|---|---|---|---|
| | Ventes | Bénéfice net | De base | Dilué |
| 28 janvier 2012 | 259 954 000 $ | 4 674 000 $ | 0,07 $ | 0,07 $ |
| 29 octobre 2011 | 254 072 000 | 10 561 000 | 0,16 | 0,16 |
| 30 juillet 2011 | 286 075 000 | 31 680 000 | 0,48 | 0,48 |
| 30 avril 2011 | 219 296 000 | 624 000 | 0,01 | 0,01 |
| 29 janvier 2011 | 268 714 000 | 13 817 000 | 0,21 | 0,21 |
| 30 octobre 2010 | 262 515 000 | 20 692 000 | 0,31 | 0,31 |
| 31 juillet 2010 | 292 026 000 | 38 706 000 | 0,58 | 0,57 |
| 1er mai 2010 | 235 745 000 | 15 770 000 | 0,23 | 0,23 |

Le commerce de détail est saisonnier et les résultats opérationnels d'une période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats opérationnels de l'exercice complet. Les résultats du premier trimestre de l'exercice 2012 ont été touchés de façon importante par le recul des ventes, celui-ci étant surtout attribuable à de mauvaises conditions météorologiques, et à un environnement difficile dans le secteur du détail qui s'est traduit par l'intensification des activités promotionnelles.

## BILAN

## SITUATION FINANCIÈRE AU 28 JANVIER 2012 ET COMPARAISON AVEC LA SITUATION FINANCIÈRE AU 29 JANVIER 2011

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se sont chiffrés à 196 835 000 $ au 28 janvier 2012, en baisse de 14,4 % par rapport à ceux de 230 034 000 $ au 29 janvier 2011. La diminution de 33 199 000 $ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'explique surtout par le ralentissement des entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles causé par la baisse des ventes au cours de l'exercice 2012. Les titres négociables que détient la société sont constitués principalement d'actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes. Au 28 janvier 2012, les titres négociables (présentés à la juste valeur) s'élevaient à 71 442 000 $, contre 70 413 000 $ au 29 janvier 2011. Le portefeuille de placements de la société est exposé à la volatilité des marchés boursiers. La société jouit d'un haut niveau de liquidité en raison de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et investit, sur une base à court terme, dans des billets de dépôt au porteur auprès de banques, dans des dépôts à terme dans de grandes banques à charte canadiennes et dans du papier commercial assorti d'une cote d'au moins R1.

Les clients et autres débiteurs se sont établis à 3 033 000 $ au 28 janvier 2012, soit 167 000 $ de plus qu'au 29 janvier 2011. Les clients et autres débiteurs de la société se composent essentiellement des ventes par carte de crédit effectuées au cours des quelques derniers jours du trimestre. À la fin de l'exercice 2012, la société a conclu auprès de sa banque des transactions aux termes desquelles elle a fait l'acquisition d'options d'achat et a vendu des options de vente, toutes en dollars américains.

Ces contrats d'options ont une durée de six mois. Les options d'achat acquises et les options de vente vendues échéant à la même date ont le même prix d'exercice. Au 28 janvier 2012, un passif financier dérivé net de 754 000 $ (néant au 29 janvier 2011) a été inscrit aux fins de comptabilisation de la variation nette de la juste valeur des contrats d'options. À cette même date, les impôts sur le résultat recouvrables s'élevaient à 4 735 000 $, en raison de l'excédent des versements sur les passifs d'impôts estimés, comparativement à des impôts sur le résultat payables de 5 998 000 $ au 29 janvier 2011. Les stocks se sont élevés à 78 285 000 $ au 28 janvier 2012, soit 5 084 000 $ de plus qu'au 29 janvier 2011, en raison des ventes ténues au quatrième trimestre de l'exercice 2012. Les charges payées d'avance, composées essentiellement de contrats d'assurance et d'entretien payés d'avance, se sont établies à 11 902 000 $, soit 589 000 $ de moins qu'au 29 janvier 2011.

La société a investi 59 154 000 $ en entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles au cours de l'exercice 2012. Son investissement consiste en 44 547 000 $ en coûts de construction et de rénovation de magasins et en 14 607 000 $, principalement en améliorations des logiciels et du matériel informatique du système de technologie de l'information. La société s'est lancée dans une importante mise à niveau de ses systèmes de marchandisage et d'approvisionnement, lesquels sont essentiels à la stratégie de croissance de la société. Par ailleurs, les initiatives technologiques ainsi que les améliorations des systèmes de gestion d'entrepôt contribueront, grâce à une meilleure intégration, aux changements et à la croissance dans tous les secteurs de la société, tout en permettant à cette dernière de réduire le coût global de l'entretien et des mises à niveau des systèmes. Le projet, dont la mise en œuvre s'échelonnera progressivement jusqu'à son achèvement pendant l'exercice 2014, devrait coûter environ 23 000 000 $.

Le total des fournisseurs et autres créditeurs s'est établi à 74 985 000 $ au 28 janvier 2012 en regard de 74 273 000 $ au 29 janvier 2011. Les fournisseurs et autres créditeurs de la société se composent, dans une large mesure, de dettes fournisseurs, de créditeurs au titre des avantages du personnel, de créditeurs liés aux locaux et de passifs liés à la taxe de vente. Une baisse considérable du cumul au titre du régime incitatif de primes pour les membres du personnel a été annulée par la hausse des soldes des fournisseurs, causée surtout par le moment de certains versements au gouvernement, et par un passif lié à la fermeture de la bannière Cassis.

Les produits différés, composés des cartes-cadeaux inutilisées et des points et primes de fidélisation accordés dans le cadre de programmes de fidélisation de la clientèle, sont demeurés comparables d'un exercice à l'autre. Le produit est comptabilisé lorsque les cartes-cadeaux et les points et primes de fidélisation sont utilisés.

Les réductions données aux locataires sont constatées à titre de crédits différés au titre des contrats de location et sont amorties en tant que réduction des frais de location sur la durée des contrats de location connexes. Au 28 janvier 2012, les crédits différés au titre des contrats de location se sont établis à 17 317 000 $ par rapport à 19 011 000 $ au 29 janvier 2011.

La dette à long terme de la société consiste en un emprunt hypothécaire garanti par le centre de distribution de la société. Au 28 janvier 2012, la dette à long terme se chiffrait à 10 047 000 $ comparativement à 11 431 000 $ au 29 janvier 2011.

La société offre un régime de retraite contributif à prestations définies (le « Régime »). Une évaluation actuarielle en a été faite à des fins de capitalisation en date du 31 décembre 2010. Cette évaluation indiquait un passif de solvabilité non capitalisé du Régime découlant principalement de pertes sur placements et de l'incidence d'une diminution du taux d'actualisation. Au cours de l'exercice 2012, la société a versé des cotisations de 4 245 000 $ au Régime, celles-ci comprenant les cotisations obligatoires pour régler l'insuffisance en matière de solvabilité. La société est aussi le promoteur d'un régime complémentaire de retraite pour cadres dirigeants (le « RCRCD »). Le RCRCD n'est pas capitalisé, et lorsqu'une obligation survient relativement aux paiements à effectuer aux termes du RCRCD (par exemple, lorsqu'un participant admissible prend sa retraite et commence à toucher des prestations aux termes du RCRCD), les paiements sont portés en diminution du montant accumulé, à mesure que les paiements sont effectués.

La situation de capitalisation du Régime suit les aléas de la conjoncture du marché, ce qui a une incidence sur les besoins de capitalisation. La société continuera de contribuer au Régime au moins à la hauteur des exigences minimales prévues par la réglementation sur les régimes de retraite. Tout changement négatif aux hypothèses prises en compte, telles que le taux d'actualisation et le taux prévu de rendement à long terme des actifs du régime, pourrait jouer sur la situation de capitalisation du Régime et, par conséquent, pourrait avoir une incidence considérable sur les besoins de capitalisation en trésorerie du Régime.

Pour déterminer le taux de rendement à long terme prévu des actifs du Régime servant au calcul du coût total des prestations applicable à la juste valeur des actifs, la société tient compte de son expérience passée et d'estimations futures du rendement des placements à long terme, de même que de la composition attendue des actifs de son Régime et des taux de rendement à long terme prévus du marché à l'avenir.

Au 28 janvier 2012, le passif au titre des retraites s'élevait à 14 877 000 $, contre 13 626 000 $ au 29 janvier 2011, une hausse qui s'explique principalement par une charge de retraite de 1 490 000 $ inscrite au cours de l'exercice 2012 et par des pertes actuarielles de 4 006 000 $ qui ont été neutralisées par les cotisations aux régimes de retraite payées.

## GESTION DES RISQUES OPÉRATIONNELS

### Conjoncture économique

Dans son *Rapport sur la politique monétaire* de janvier 2012, la Banque du Canada a indiqué que le rythme de croissance à venir serait plus lent que prévu, reflétant ainsi la faiblesse persistante de l'économie. La société est d'avis que la demande demeurera faible puisque le niveau de confiance des consommateurs demeure affaibli dans un contexte d'incertitude à l'échelle mondiale. La société suit de près les conditions économiques afin de réagir aux habitudes de dépenses de consommation et aux contraintes connexes lorsqu'elle prend ses décisions relatives à ses activités à court terme et à long terme. En outre, la situation financière de la société est solide et celle-ci dispose de beaucoup de liquidités et de suffisamment de sources de crédit disponible pour répondre à ses besoins.

**Concurrence**
Le secteur canadien du vêtement est très concurrentiel et compte parmi ses joueurs de grands magasins, des chaînes de magasins spécialisées et des détaillants indépendants. Il n'existe pas de barrière efficace pour empêcher l'entrée sur le marché de détail canadien du vêtement d'un concurrent éventuel, qu'il soit étranger ou canadien, comme le prouve l'arrivée, au cours des dernières années, d'un certain nombre de concurrents étrangers et le nombre croissant de détaillants étrangers qui ont annoncé leur plan d'expansion de leurs activités au Canada. De même, les Canadiennes ont accès à de nombreux sites de magasinage en ligne à l'échelle internationale. La société estime qu'elle est bien placée pour concurrencer les autres détaillants. La société exploite plusieurs bannières, et les marchandises qu'elle offre sont diversifiées, puisque chaque bannière cible un créneau particulier du marché du vêtement pour dames au Canada. Les magasins de la société proposent aux consommateurs des vêtements mode à prix abordables d'un océan à l'autre.

**Saisonnalité**
La vente de vêtements pour dames constitue la principale activité de la société, activité qu'elle exerce à partir de 942 points de vente loués et exploités sous sept bannières dans l'ensemble du Canada. Les activités de la société sont de nature saisonnière et elles sont assujetties à divers facteurs qui ont une incidence directe sur les ventes au détail de vêtements, facteurs sur lesquels la société n'a aucun contrôle, à savoir les conditions météorologiques, le degré de confiance des consommateurs, les changements dans les habitudes d'achat et la possibilité de changements rapides dans les tendances de la mode.

**Distribution et chaîne d'approvisionnement**
La société est tributaire de l'efficacité des activités de son seul et unique centre de distribution. Ainsi, toute perturbation majeure de l'activité du centre de distribution (par exemple, catastrophe naturelle, panne des systèmes et destruction ou dommages majeurs causés par un incendie) risque de retarder de façon importante ou d'empêcher le ravitaillement de ses magasins en temps opportun, ce qui pourrait entraîner des pertes de ventes futures qui risqueraient de diminuer considérablement les résultats des activités de la société.

**Technologie de l'information**
La société est tributaire de ses systèmes informatiques pour gérer ses activités, lesquels sont composés d'une gamme complète de systèmes financiers et de systèmes de ventes au détail, de marchandisage, de contrôle des stocks, de planification, de prévision, de préparation de rapports et de distribution. La société investit régulièrement dans la mise à niveau, l'amélioration, l'entretien et le remplacement de ces systèmes. À l'heure actuelle, la société effectue une mise à niveau de ses systèmes de marchandisage et d'approvisionnement et de gestion d'entrepôt. Toute perturbation majeure de la performance de ces systèmes pourrait entraîner d'importantes répercussions négatives sur les activités et les résultats financiers de la société.

**Réglementation gouvernementale**
La direction estime que la société est dotée d'une structure des plus efficaces pour exercer ses activités partout au Canada. De ce fait, elle est assujettie à tous les changements importants et négatifs de la réglementation gouvernementale susceptibles de survenir dans une ou dans plusieurs de ces compétences territoriales, changements qui risqueraient d'avoir une incidence sur le résultat et les ventes, les taux d'impôt, les droits de douane, les quotas imposés ou rétablis et toutes autres questions légiférées ou réglementées par l'État.

**Sources d'approvisionnement en marchandises**
La quasi-totalité de la marchandise de la société est vendue sous sa marque maison. Sur une base annuelle, la société importe directement environ 80 % de sa marchandise, principalement de la Chine. Au cours de l'exercice 2012, aucun fournisseur n'a représenté plus de 7 % des achats de la société (en dollars et (ou) en unités), et il existe une panoplie de sources (tant au pays qu'à l'étranger) pour presque toute la marchandise offerte. La société entretient de bonnes relations avec ses fournisseurs et elle n'a aucune raison de croire qu'elle est exposée à des risques importants qui l'empêcheraient de faire l'acquisition, la distribution et (ou) la vente de marchandises, et ce, sur une base permanente.

Les prix du coton ont diminué au cours des derniers mois, même s'ils ne sont pas revenus à leurs niveaux d'avant l'année 2010. Les sommets atteints par les prix du coton pendant les années 2010 et 2011, un matériau important de la fabrication des vêtements, ainsi qu'une importante pénurie d'approvisionnement ont exercé une forte pression sur les marges de certains produits. Une récente baisse de la demande, jumelée à une hausse de la production, a entraîné une diminution marquée des prix du coton au cours des derniers mois. Toutefois, les prix du coton sont demeurés supérieurs à ce qu'ils ont été pendant les dix dernières années. La société continue de surveiller de près l'évolution de la situation dans l'optique de continuer d'établir ses prix en fonction de la valeur.

La société s'efforce d'être écoresponsable et est consciente que la pression concurrentielle à l'égard de la croissance économique et de l'efficience des coûts doit s'harmoniser avec une méthode éprouvée de gestion de la durabilité, y compris avec la gérance de l'environnement. La société a adopté des pratiques d'approvisionnement et d'autres pratiques commerciales qui répondent aux inquiétudes de ses clients en matière d'environnement. La société a instauré des principes directeurs selon lesquels elle doit respecter les lois et règlements touchant l'environnement. Bien que la société exige que ses fournisseurs se conforment à ces lignes directrices, rien ne garantit que ceux-ci n'agiront pas de façon à nuire à la réputation de la société, comme il s'agit de tiers indépendants sur lesquels la société n'exerce aucun contrôle. Cependant, en cas de défaut de conformité évident, la société pourrait être appelée à chercher de nouveaux fournisseurs, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur ses résultats financiers en raison d'une augmentation des coûts ou de retards de livraison éventuels.

## GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les informations relatives à l'exposition aux risques, en particulier aux risques de crédit, de liquidité, de change, de taux d'intérêt et de prix sur les instruments de capitaux propres sont présentées ci-après.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit s'entend du risque lié à toute perte inattendue attribuable au défaut d'un client ou d'une contrepartie à un instrument financier de respecter ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la société qui l'exposent à des concentrations du risque de crédit sont essentiellement constitués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des clients et autres débiteurs et des contrats d'options sur devises. La société atténue son exposition au risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en investissant ses liquidités disponibles dans des dépôts à court terme auprès d'institutions financières canadiennes et dans du papier commercial ayant une cote d'au moins R1. Les titres négociables de la société consistent essentiellement en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes hautement cotées. Les clients et autres débiteurs de la société consistent essentiellement en des créances sur cartes de crédit contractées au cours des derniers jours de l'exercice et réglées au cours des premiers jours de l'exercice suivant.

Au 28 janvier 2012, l'exposition maximale de la société au risque de crédit à l'égard de ces instruments financiers s'établissait comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 196 835 000 | $ |
| Titres négociables | 71 442 000 | |
| Clients et autres débiteurs | 3 033 000 | |
| | **271 310 000** | **$** |

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est lié à la possibilité que la société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance. Pour gérer le risque de liquidité, la société s'assure, dans la mesure du possible, qu'elle disposera toujours des liquidités nécessaires pour respecter ses obligations à leur échéance. L'échéance contractuelle de la plupart des fournisseurs et autres créditeurs est d'au plus six mois. Au 28 janvier 2012, la société disposait de liquidités importantes, soit d'un montant de 268 277 000 $ sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de titres négociables. En outre, la société dispose de facilités de crédit non garanties de 125 000 000 $ assujetties à des renouvellements annuels. La société a financé les coûts associés à l'addition de magasins au moyen de fonds autogénérés et ses facilités de crédit non garanties servent à financer ses besoins en fonds de roulement saisonniers liés à l'achat de marchandise en dollars américains. La dette à long terme de la société consiste en un emprunt hypothécaire portant intérêt au taux de 6,40 %, venant à échéance en novembre 2017 et garanti par le centre de distribution de la société.

**Risque de change**

La société achète une quantité importante de marchandises en dollars américains et, par conséquent, une volatilité importante de la devise américaine par rapport à la devise canadienne peut avoir des répercussions négatives sur sa marge brute. La société envisage plusieurs solutions de rechange pour gérer le risque de change sur les flux de trésorerie se rapportant à ces achats. Elles comprennent notamment divers types de contrats d'options sur devises ou de contrats à terme de gré à gré d'au plus six mois, et des achats sur le marché au comptant. Un contrat d'option sur devises consiste en une option ou une obligation d'acheter des devises auprès d'une contrepartie. Les risques de crédit existent dans l'éventualité où une contrepartie manquerait à ses engagements. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes. Pour l'exercice 2012, la société a satisfait à ses exigences en matière de dollars américains essentiellement au moyen d'achats sur le marché au comptant.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers libellés en dollars américains constitués principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'un montant de 27 547 000 $ et de dettes fournisseurs s'élevant à 3 840 000 $, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours du change du dollar américain aurait une incidence sur le bénéfice net. Au 28 janvier 2012, une hausse ou une baisse de 1 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, demeurant par ailleurs égales, se serait traduite par une diminution ou une augmentation respective de 166 000 $ du bénéfice net de la société pour l'exercice 2012.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers dérivés, une série d'options d'achat et de vente sur le dollar américain, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours du change du dollar américain aurait une incidence sur le bénéfice net. Au 28 janvier 2012, une hausse ou une baisse de 1 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant par ailleurs égales, se serait traduite par une diminution ou une augmentation respective de 580 000 $ du bénéfice net de la société pour l'exercice 2012.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt se rapporte à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie de la société, à son régime de retraite à prestations définies ainsi qu'à son RCRCD. Les fluctuations du marché à l'égard des taux d'intérêt se répercutent sur le bénéfice de la société relativement aux intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui sont investis dans des billets de dépôt au porteur auprès de banques et dans des dépôts à terme auprès des grandes institutions financières canadiennes et dans du papier commercial ayant une cote d'au moins R1. Le rendement global des marchés des capitaux ainsi que les niveaux des taux d'intérêt ont une incidence sur la situation de capitalisation des régimes de retraite de la société. Tout changement négatif à l'égard des rendements des régimes de retraite et le niveau de taux d'intérêt enregistré depuis la dernière évaluation actuarielle peuvent avoir des répercussions néfastes considérables sur la situation de capitalisation des régimes de retraite et sur les résultats opérationnels de la société. La société dispose de facilités de crédit d'emprunt et de fonds de roulement non garanties disponibles d'au plus 125 000 000 $, ou son équivalent en dollars américains, qu'elle utilise pour les lettres de crédit documentaires et lettres de crédit de soutien, et elle finance les montants tirés sur ces facilités à mesure que les paiements sont exigibles.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de taux d'intérêt au 28 janvier 2012 afin de déterminer dans quelle mesure une variation des taux d'intérêt aurait une incidence sur les capitaux propres et le bénéfice net. Pour l'exercice 2012, la société a gagné des intérêts créditeurs de 1 367 000 $ sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie. Une augmentation ou une diminution de 25 points de base du taux d'intérêt moyen de l'exercice aurait donné lieu à une hausse des capitaux propres et du bénéfice net de 321 000 $ ou à une baisse des capitaux propres et du bénéfice net de 235 000 $, respectivement. Cette analyse prend pour hypothèse que toutes les autres variables, plus particulièrement les taux de change, demeurent constantes.

La société a effectué une analyse de sensibilité au 28 janvier 2012 afin de déterminer dans quelle mesure une variation des taux d'intérêt, relativement aux régimes de retraite de la société, aurait une incidence sur les coûts des prestations inscrits dans les autres éléments du résultat global. Une diminution de un point de pourcentage du taux d'actualisation à la fin de l'exercice aurait donné lieu à une augmentation d'environ 4 300 000 $ des coûts des prestations inclus dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice 2012, tandis qu'une augmentation de un point de pourcentage aurait entraîné une diminution d'environ 3 800 000 $. Le taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime de la société témoigne de l'opinion de la direction quant au rendement des placements à long terme. Une variation de 1 % dans ce rendement aurait une incidence nominale sur le total des coûts des prestations compris dans le résultat net et dans le résultat global total.

**Risque de prix sur instruments de capitaux propres**

Le risque de prix sur instruments de capitaux propres est lié aux titres de capitaux propres disponibles à la vente. La société gère la composition de son portefeuille de placements en titres de capitaux propres en fonction des attentes à l'égard du marché. Les placements importants au sein du portefeuille sont gérés de façon individuelle et toutes les décisions de vente ou d'achat sont approuvées par le chef de la direction.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de prix sur instruments de capitaux propres au 28 janvier 2012 afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours des titres négociables de la société aurait une incidence sur les capitaux propres et les autres éléments du résultat global. Les placements en titres de capitaux propres de la société consistent essentiellement en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes. La société est d'avis que la variation des taux d'intérêt a une incidence sur le cours du marché de ces titres. Une hausse ou une baisse de 5 % du cours du marché de ces titres au 28 janvier 2012 se traduirait respectivement par une augmentation ou une diminution de 3 036 000 $ des capitaux propres et des autres éléments du résultat global pour l'exercice 2012. Les titres de capitaux propres de la société sont assujettis au risque de marché et, par conséquent, l'incidence sur les capitaux propres et les autres éléments du résultat global pourrait être, en définitive, plus importante que ce qui est indiqué ci-dessus.

## LIQUIDITÉS, FLUX DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 28 janvier 2012, les capitaux propres s'élevaient à 492 852 000 $, ou 7,51 $ par action (512 800 000 $, ou 7,73 $ par action au 29 janvier 2011). La société continue à jouir d'une solide situation financière. Les principales sources de liquidités de la société sont constituées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements dans des titres négociables totalisant 268 277 000 $ (300 447 000 $ au 29 janvier 2011). La trésorerie est investie de façon prudente dans des dépôts à court terme auprès de grandes institutions financières canadiennes et dans du papier commercial assorti d'une cote d'au moins R1. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités à court terme. La société dispose de facilités de crédit d'emprunt et de fonds de roulement non garanties disponibles d'au plus 125 000 000 $, ou son équivalent en dollars américains. Au 28 janvier 2012, une tranche de 52 187 000 $ (60 888 000 $ au 29 janvier 2011) des lignes de crédit opérationnelles était engagée pour des lettres de crédit documentaires et des lettres de crédit de soutien. Ces facilités de crédit sont utilisées principalement pour des lettres de crédit en dollars américains, émises à l'intention de tiers vendeurs étrangers qui exigent un tel aval avant de confirmer les commandes d'achat passées par la société. Cette dernière utilise rarement ces facilités de crédit à d'autres fins.

La société a octroyé à des tiers des lettres de crédit de soutien irrévocables émises par des établissements financiers hautement cotés afin d'indemniser ces tiers dans le cas où la société n'honorerait pas ses obligations contractuelles. Au 28 janvier 2012, le montant maximal du passif éventuel aux termes de ces lettres de crédit de soutien était de 5 083 000 $ (5 060 000 $ au 29 janvier 2011). Ces lettres arrivent à échéance à diverses dates au cours de l'exercice 2013. La société n'a inscrit aucun passif à l'égard de ces garanties, car elle ne prévoit pas faire de paiement pour ces éléments.

La société est auto-assurée sur une base limitée relativement à certains risques portant sur les biens et elle souscrit de l'assurance de risques successifs auprès de sociétés d'assurances qui sont stables financièrement. La société maintient des programmes exhaustifs de sécurité interne et de prévention des pertes afin d'atténuer l'incidence financière des vols.

La société a continué à rembourser sa dette à long terme relativement à l'emprunt hypothécaire contracté sur le centre de distribution, versant à cet égard 1 384 000 $ pour l'exercice 2012. La société a versé des dividendes s'élevant à 0,80 $ l'action, pour un total de 52 654 000 $ au cours de l'exercice 2012, comparativement à un dividende de 0,78 $ par action, pour un total de 51 895 000 $ pour l'exercice 2011.

Pour l'exercice 2012, la société a investi 59 154 000 $ dans de nouveaux magasins et des magasins rénovés, et pour améliorer le système de technologie de l'information. La société s'est lancée dans une importante mise à niveau de ses systèmes de marchandisage et d'approvisionnement, lesquels sont essentiels à la stratégie de croissance de la société. Par ailleurs, les initiatives technologiques ainsi que les améliorations des systèmes de gestion d'entrepôt contribueront aux changements et à la croissance dans tous les secteurs de la société, grâce à une meilleure intégration, tout en permettant à la société de réduire dans leur ensemble le coût de l'entretien et des mises à niveau des systèmes. Le projet, dont la mise en œuvre s'échelonnera progressivement jusqu'à son achèvement pendant l'exercice 2014, devrait coûter environ 23 000 000 $. La société s'attend à investir près de 60 000 000 $ au titre des dépenses d'investissement pour l'exercice qui sera clos le 2 février 2013. Ces dépenses, en plus du versement de dividendes en trésorerie, des remboursements liés aux facilités de crédit bancaire, aux obligations à l'égard de la dette à long terme et des rachats d'actions de catégorie A sans droit de vote, dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités approuvée en novembre 2011, devraient être financées à l'aide des ressources financières existantes de la société et des fonds provenant de ses activités.

## ENGAGEMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente les engagements financiers de la société, exclusion faite des fournisseurs et autres créditeurs, en date du 28 janvier 2012, dont le détail a été présenté précédemment.

| Obligations contractuelles | Total | D'ici un an | Dans deux à quatre ans | Dans cinq ans et plus |
|---|---|---|---|---|
| Contrats de location simple des magasins et des bureaux [1] | 470 919 000 $ | 99 202 000 $ | 232 042 000 $ | 139 675 000 $ |
| Obligations d'achat [2] | 103 080 000 | 102 637 000 | 443 000 | – |
| Autres contrats de location simple [3] | 13 378 000 | 4 498 000 | 8 872 000 | 8 000 |
| Dette à long terme | 10 047 000 | 1 474 000 | 5 022 000 | 3 551 000 |
| Intérêts sur la dette à long terme | 1 987 000 | 592 000 | 1 177 000 | 218 000 |
| **Total des obligations contractuelles** | **599 411 000 $** | **208 403 000 $** | **247 556 000 $** | **143 452 000 $** |

[1] Représente les montants minimaux des loyers à payer aux termes de contrats de location à long terme pour les magasins et les bureaux en date du 28 janvier 2012.
[2] Comprend les montants se rapportant aux ententes d'achat de biens et services qui sont irrévocables et exécutoires pour la société.
[3] Comprend les paiements au titre de la location du matériel informatique, d'automobiles et de matériel de bureau.

Au 28 janvier 2012, la société disposait des passifs non courants supplémentaires qui comprenaient des passifs au titre des retraites et des passifs d'impôt sur le résultat différé. Ces passifs non courants ne figurent pas au tableau ci-dessus étant donné que le moment et le montant de ces paiements futurs sont incertains.

## RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 28 mars 2012, 13 440 000 actions ordinaires et 52 145 506 actions de catégorie A sans droit de vote de la société étaient émises et en circulation. Chaque action ordinaire donne à son porteur une voix aux assemblées des actionnaires de la société. Le nombre des options sur actions en cours de la société s'établissait à 1 895 000 et leur prix d'exercice moyen était de 14,96 $. Chaque option sur actions donne à son porteur le droit d'acheter une action de catégorie A sans droit de vote de la société à un prix d'exercice établi en fonction du cours des actions à la date à laquelle l'option a été attribuée.

En novembre 2011, la société a reçu l'autorisation de la Bourse de Toronto de donner suite à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités aux termes de laquelle elle peut racheter jusqu'à 2 579 895 de ses actions de catégorie A sans droit de vote, soit 5 % des actions de catégorie A sans droit de vote émises et en circulation au 14 novembre 2011. Le volume quotidien moyen des opérations en bourse sur le titre s'est établi à 77 593 actions au cours de la période de six mois précédant le 1er novembre 2011. Conformément aux règlements de la Bourse de Toronto, la société peut racheter quotidiennement jusqu'à 25 % de cette moyenne, soit 19 398 actions. L'offre a débuté le 28 novembre 2011 et peut se poursuivre jusqu'au 27 novembre 2012. Les actions seront rachetées à la Bourse de Toronto ou à d'autres structures de négociation canadiennes au nom de la société par l'entremise d'un courtier inscrit. La société peut également racheter des actions de catégorie A sans droit de vote à des fins d'annulation par voie d'ententes privées aux termes d'une ordonnance d'exemption relative à une offre publique émise par un organisme de réglementation en valeurs mobilières. Les achats effectués par voie d'ententes privées aux termes d'une ordonnance d'exemption relative à une offre publique émise par un organisme de réglementation en valeurs mobilières feront l'objet d'un escompte par rapport au cours du marché en vigueur tel que le prescrit l'ordonnance d'exemption. Le prix payé pour les actions correspondra au cours du marché en vigueur au moment des rachats. Le nombre d'actions rachetées et le moment choisi pour effectuer les rachats seront déterminés par la direction de la société. Toutes les actions rachetées par la société seront annulées. Pour l'exercice 2012, la société a acheté, aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice précédent, 1 445 000 actions de catégorie A sans droit de vote d'une valeur comptable de 780 000 $ pour une contrepartie en trésorerie totale de 22 410 000 $. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions d'un montant de 21 630 000 $ a été imputé aux résultats non distribués.

## ARRANGEMENTS HORS BILAN

### Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longtemps d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à huit mois d'avance. La majeure partie de ces achats doit être réglée en dollars américains. La société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements à long terme en dollars américains, notamment des achats au prix au comptant et des contrats d'option sur devises assortis d'échéances d'au plus six mois. Afin de satisfaire à ses exigences en dollars américains jusqu'au deuxième trimestre de l'exercice 2013, la société a acheté des dollars américains à divers prix au comptant et, au quatrième trimestre de l'exercice 2012, la société a conclu auprès de sa banque des transactions aux termes desquelles elle a fait l'acquisition d'options d'achat et a vendu des options de vente, en dollars américains. Ces contrats d'options sur instruments financiers dérivés ont une durée de six mois. Les options d'achat acquises et les options de vente vendues échéant à la même date ont le même prix d'exercice. Au 29 janvier 2011, la société n'avait en cours aucun contrat d'option sur devises.

Un contrat d'option sur devises constitue une option ou une obligation d'acheter une devise auprès d'une contrepartie à une date établie et selon un montant prédéterminé. Les risques de crédit existent dans l'éventualité où une contrepartie manquerait à ses engagements. La société réduit ce risque en ne faisant affaire qu'avec des contreparties hautement cotées, habituellement des banques à charte canadiennes. La société n'a pas recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Le bénéfice net de la société pour l'exercice 2012 comprend un profit de change net de 733 000 $ (473 000 $ pour l'exercice 2011).

## TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

### Transactions avec les principaux dirigeants

Seuls les membres du conseil d'administration sont considérés comme des principaux dirigeants. La responsabilité de la planification, de la supervision et de la gestion des activités de la société incombe au conseil d'administration. Les administrateurs participent au plan d'options sur actions, tel qu'il est décrit à la note 17 des états financiers audités pour l'exercice 2012. Le tableau suivant présente la charge de rémunération liée aux principaux dirigeants :

| | Pour les exercices clos les | |
|---|---|---|
| | **28 janvier 2012** | **29 janvier 2011** |
| Salaires et avantages à court terme | **2 088 000 $** | 2 899 000 $ |
| Avantages postérieurs à l'emploi | **(63 000)** | 178 000 |
| Charge de rémunération fondée sur des actions | **190 000** | 200 000 |
| | **2 215 000 $** | 3 277 000 $ |

La circulaire de sollicitation de procurations annuelle contient de plus amples renseignements à l'égard de la rémunération des administrateurs.

### Autres transactions avec des parties liées

La société loue deux magasins de détail qui appartiennent à des sociétés contrôlées par des actionnaires importants de la société. Pour l'exercice 2012, la charge locative aux termes de ces contrats de location a totalisé environ 198 000 $ (190 000 $ pour l'exercice 2011).

Pour l'exercice 2012, la société a engagé des honoraires de 584 000 $ liés à des conseils juridiques généraux et à d'autres types de consultation (606 000 $ pour l'exercice 2011) auprès de cabinets de services professionnels auxquels sont associés des administrateurs externes de la société.

Ces transactions sont inscrites au montant de la contrepartie versée conformément à ce qui a été établi et convenu par les parties liées.

## INSTRUMENTS FINANCIERS

Les principaux instruments financiers de la société se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que de titres négociables. La société a recours à ses liquidités pour financer la construction et les rénovations continues de magasins de même que ses besoins en fonds de roulement. Les instruments financiers qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit consistent essentiellement en des éléments de trésorerie et des équivalents de trésorerie. La société réduit son exposition aux risques de crédit en investissant ses liquidités disponibles dans des billets de dépôt au porteur auprès de banques et dans des dépôts à terme auprès de grandes institutions financières canadiennes. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités à court terme. Les titres négociables consistent surtout en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes. Le portefeuille de placements de la société est exposé à la volatilité des marchés boursiers. La société jouit d'un haut niveau de liquidité en raison de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et investit, sur une base à court terme, dans des dépôts à terme auprès de grandes institutions financières canadiennes et dans du papier commercial assorti d'une cote d'au moins R1.

Comme la volatilité du dollar canadien se répercute sur le bénéfice et même si la société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses obligations continues libellées en dollars américains, dont des achats au prix au comptant et des contrats d'option sur devises, cette volatilité peut l'exposer à des risques.

## ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

### Actifs d'impôt sur le résultat différé

La direction est tenue de réaliser des évaluations subjectives afin d'établir la valeur des actifs d'impôt différé qui seront constatés. Les actifs d'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs adéquats auxquels ces éléments pourront être imputés.

### Régimes de retraite

La société offre un régime de retraite contributif à prestations définies et parraine aussi un RCRCD. Le coût de ces régimes est établi périodiquement par des actuaires indépendants. La charge de retraite est prise en compte dans les résultat opérationnels. Les hypothèses utilisées dans le calcul du coût de retraite, montant net, et des obligations au titre des prestations projetées comprennent le taux d'actualisation, le taux d'augmentation des salaires et le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes. Selon la dernière évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2010, le régime de retraite à prestations définies, bien qu'entièrement capitalisé sur une base de continuité d'exploitation, présentait une insuffisance en matière de solvabilité. La société a versé les cotisations requises au 28 janvier 2012. Le RCRCD est un régime de retraite sans capitalisation.

### Retours sur ventes

La société prévoit que la marchandise déjà vendue puisse être retournée par les clients. À cette fin, la société a posé certaines hypothèses en se fondant sur la quantité de marchandises retournées dans le passé.

### Rémunération fondée sur des actions

La société comptabilise la rémunération et les autres paiements fondés sur des actions à l'aide de la méthode fondée sur la juste valeur. Les options sur actions attribuées sont passées en charges sur la période d'acquisition en fonction de leur juste valeur estimée à la date d'attribution, valeur qui est déterminée à l'aide du modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes. Pour calculer le coût de rémunération lié aux attributions d'options sur actions effectuées selon la méthode fondée sur la juste valeur, diverses hypothèses sont utilisées pour établir la durée attendue des options, le taux d'intérêt sans risque, la volatilité attendue du cours des actions et le taux moyen de rendement des actions. Le recours à d'autres estimations pourrait faire en sorte que la charge de rémunération fondée sur des actions soit différente de celle que la société a constatée.

**Cartes-cadeaux, points et primes de fidélisation**
Les cartes-cadeaux vendues sont inscrites à titre de produit différé et les produits sont constatés lorsque ces dernières sont utilisées. La société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas utilisées en se fondant sur les modalités des cartes-cadeaux et les tendances d'encaissement passées. Les points et les primes de fidélisation accordés dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant que composante distincte des produits et sont différés à la date de la vente initiale. Les produits sont comptabilisés une fois que les points et les primes de fidélisation sont utilisés et que la société a rempli son obligation. Le montant des produits différés est évalué en fonction de la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé.

**Valeur des stocks**
La société a recours à la méthode de l'inventaire au prix de détail pour déterminer le prix coûtant des marchandises. Les stocks de marchandises sont évalués au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Les stocks excédentaires ou à rotation lente sont recensés et une dépréciation est constituée à partir des meilleures estimations de la direction. De plus, une provision est également comptabilisée pour la freinte des stocks, selon les taux historiques de la société. Étant donné que les stocks et le coût des biens vendus constituent des éléments importants des états financiers, toute variation des hypothèses et des estimations pourrait avoir une incidence significative sur la situation financière et les résultats opérationnels de la société.

**Perte de valeur sur des actifs**
La société doit évaluer la possibilité que les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles puissent ne pas être recouvrables. La direction est tenue de poser des jugements importants à l'égard des flux de trésorerie futurs, de manière à déterminer le montant de la perte de valeur sur des actifs qui devrait être comptabilisée.

**Goodwill**
Le goodwill est évalué à la date d'acquisition par rapport à la juste valeur de la contrepartie transférée, déduction faite de l'actif net identifiable de la société ou des activités acquises. Le goodwill n'est pas amorti et est présenté au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

**Juste valeur des instruments financiers dérivés**
Les instruments financiers dérivés sont inscrits au bilan à la juste valeur estimée à l'aide de techniques d'évaluation.

## NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore pour l'exercice 2012, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers. Les nouvelles normes et les normes et interprétations modifiées suivantes s'appliquent à la société :

**IFRS 9, Instruments financiers**
Cette norme est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015, l'application anticipée étant autorisée. L'IFRS 9 est une nouvelle norme qui, ultimement, remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. L'ampleur de l'incidence sur les états financiers de la société n'a pas encore été déterminée.

**IFRS 13, Évaluation de la juste valeur**
Cette norme contient de nouvelles dispositions à l'égard de l'évaluation de la juste valeur et des obligations d'informations à fournir, qui seront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. L'ampleur de l'incidence sur les états financiers de la société n'a pas encore été déterminée.

**IAS 1, Présentation des états financiers**
Les modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, visent à améliorer la présentation des autres éléments du résultat global dans les états financiers en exigeant principalement que les composantes des autres éléments du résultat global soient présentées distinctement lorsqu'il s'agit d'éléments qui peuvent être reclassés au compte de résultat par rapport aux éléments qui ne le seront jamais. Les modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2012. L'ampleur de l'incidence sur les états financiers de la société n'a pas encore été déterminée.

**IAS 19, Avantages du personnel**
Les modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, visent le retrait de la possibilité de différer la constatation des profits et des pertes, l'amélioration des directives à l'égard de l'évaluation des actifs d'un régime et des obligations au titre des prestations définies, la simplification de la présentation des variations des actifs et passifs découlant des régimes à prestations définies et l'introduction de nouvelles informations à fournir à l'égard des régimes à prestations définies. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. L'ampleur de l'incidence sur les états financiers de la société n'a pas encore été déterminée.

## PASSAGE AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Le Conseil des normes comptables du Canada exige que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes adoptent les IFRS, pour les périodes et exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Pour la société, il s'agit de l'exercice clos le 28 janvier 2012. Par conséquent, la société a commencé à présenter son information financière selon les IFRS au trimestre clos le 30 avril 2011.

Les rapprochements établis en conformité avec l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, figurent à la note 29 afférente aux états financiers audités au 28 janvier 2012 et comprennent les rapprochements avec l'IFRS 1 pour le compte de résultat et l'état du résultat global pour l'exercice 2011, le bilan d'ouverture en IFRS au 31 janvier 2010 et le bilan au 29 janvier 2011.

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que toute l'information importante liée à la société est recueillie et communiquée en temps opportun à la haute direction, y compris au président du conseil et chef de la direction et au chef des finances, de manière à ce que des décisions éclairées puissent être prises en temps opportun en ce qui concerne son obligation d'informer le public.

L'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la société a été évaluée au 28 janvier 2012. Sur la base de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures de communication, au sens du *Règlement 52-109*, étaient conçus de manière adéquate et fonctionnaient efficacement en date du 28 janvier 2012.

## CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers sont dressés conformément aux IFRS. En outre, il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière pour le compte de la société.

L'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société a été évaluée au 28 janvier 2012. Sur la base de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, au sens du *Règlement 52-109*, était conçu de manière adéquate et fonctionnait efficacement.

Les évaluations ont été effectuées conformément au modèle et aux critères énoncés dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO »), un modèle de contrôle reconnu, et aux exigences du *Règlement 52-109* sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs.

Les contrôles internes de la société n'ont pas été touchés de façon significative par la transition aux IFRS. Aucune modification n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au cours de l'exercice 2012, qui a eu, ou qui pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

## PERSPECTIVES

Les inquiétudes à l'égard de la conjoncture économique mondiale ont continué de se répercuter sur les comportements d'achat des consommateurs canadiens puisque les niveaux de confiance sont demeurés faibles. Dans son *Rapport sur la politique monétaire* publié en janvier 2012, la Banque du Canada a fait savoir que, selon les estimations, l'économie avait affiché une croissance de 2,4 % en 2011 par comparaison aux projections de 2,1 %. Par ailleurs, elle a revu à la hausse ses prévisions de croissance de l'économie, les prévisions de l'année 2012 passant de 1,9 % en octobre 2011 à 2,0 %. Selon les prévisions, le rythme de croissance devrait être lent, reflétant ainsi la faiblesse persistante de l'économie et la baisse de confiance des consommateurs. La force du dollar canadien favorise les importateurs. Elle freine toutefois l'activité économique dans d'autres secteurs au pays. Le marché du vêtement s'est heurté à des prix du coton élevés. Les prix du coton, un matériau important de la fabrication des vêtements, se sont accrus pour atteindre des sommets et, conjointement avec l'importante pénurie d'approvisionnement, ils ont exercé une pression sur les marges de certains produits. Une baisse de la demande, essentiellement causée par l'incertitude économique qui sévit en Europe ainsi qu'une amélioration des récoltes de coton, a entraîné une diminution marquée des prix du coton au cours des derniers mois. Toutefois, les prix du coton sont demeurés supérieurs aux niveaux passés. La société continue de surveiller de près l'évolution de la situation dans l'optique de continuer d'établir ses prix en fonction de la valeur. La direction est d'avis que la société demeure en mesure d'améliorer sa position sur les marchés, et ce, dans tous les créneaux de marché qu'elle occupe, en proposant une vaste gamme de marchandises de qualité à bon prix. La société n'a pratiquement aucune dette et dispose de réserves de trésorerie qui lui permettent d'agir lorsque des occasions se présentent à tous les égards, notamment en ce qui concerne le marchandisage, l'acquisition ou la construction de magasins, le remplacement ou la mise à niveau de systèmes ou, encore, l'expansion par voie d'acquisitions.

Le bureau de Hong Kong continue d'être bénéfique à la société, comptant plus de 120 membres du personnel à plein temps spécialisés dans la recherche de vêtements à la mode, de haute qualité et à prix abordables pour toutes les bannières.

La direction de la société est d'avis que les consommateurs continueront à percevoir d'un bon œil la marchandise offerte. La société jouit d'un excellent bilan ainsi que de liquidités et d'une capacité d'emprunt de premier ordre. Ses systèmes, notamment pour l'approvisionnement en marchandises, le contrôle des stocks, la planification, la répartition et la distribution, la gestion du centre de distribution, les points de vente, la gestion financière et la technologie de l'information sont entièrement intégrés. La société s'est engagée à continuer d'investir dans la formation de son personnel à tous les niveaux.

# Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La responsabilité des états financiers ci-joints et de toute l'information figurant dans le rapport annuel, lesquels ont été approuvés par le conseil d'administration de Reitmans (Canada) Limitée, incombe à la direction.

Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et ils comprennent des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans ce rapport annuel concorde avec l'information présentée dans les états financiers.

La direction de la société a établi et maintient un système de contrôle comptable interne. La direction est d'avis que ce système est conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité des documents financiers aux fins de la préparation des états financiers et à la protection et à la comptabilisation adéquates des actifs de la société.

Le conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité à l'égard de la présentation des états financiers dans le présent rapport annuel principalement par l'entremise de son comité d'audit, dont tous les membres sont des administrateurs externes. Le comité d'audit passe en revue les états financiers annuels de la société et recommande au conseil d'administration de les approuver. Les auditeurs nommés par les actionnaires ont librement accès au comité d'audit et peuvent rencontrer ses membres en présence ou en l'absence de la direction.

Les auditeurs désignés par les actionnaires, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables agréés, ont examiné les états financiers et ont produit un rapport, présenté ci-après, portant sur ces états.

(signé)

Jeremy H. Reitman
Président du conseil et chef de la direction

Le 28 mars 2012

(signé)

Eric Williams, CA
Vice-président – Finance et chef des finances

# Rapport des auditeurs indépendants

Aux actionnaires de Reitmans (Canada) Limitée

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Reitmans (Canada) Limitée, qui comprennent les bilans au 28 janvier 2012, au 29 janvier 2011 et au 31 janvier 2010, les comptes de résultat, les états du résultat global, des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos le 28 janvier 2012 et le 29 janvier 2011, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité des auditeurs**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Reitmans (Canada) Limitée au 28 janvier 2012, au 29 janvier 2011 et au 31 janvier 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 28 janvier 2012 et le 29 janvier 2011, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Comptables agréés

Montréal, Canada
Le 28 mars 2012

*CA auditeur permis nº 23443

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Coopérative (« KPMG International »), entité suisse. KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

# Comptes de résultat

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

| | Pour les exercices clos les | |
|---|---|---|
| | **28 janvier 2012** | **29 janvier 2011** |
| Ventes | **1 019 397 $** | 1 059 000 $ |
| Coût des biens vendus (note 7) | **363 333** | 350 671 |
| Marge brute | **656 064** | 708 329 |
| Frais de vente et de distribution | **547 367** | 528 676 |
| Charges administratives | **46 878** | 55 511 |
| Résultat des activités opérationnelles | **61 819** | 124 142 |
| Produits financiers (note 19) | **5 562** | 4 505 |
| Charges financières (note 19) | **1 509** | 845 |
| Bénéfice avant impôts sur le résultat | **65 872** | 127 802 |
| Impôts sur le résultat (note 11) | **18 333** | 38 817 |
| Bénéfice net | **47 539 $** | 88 985 $ |
| Bénéfice par action (note 20) | | |
| De base | **0,72 $** | 1,33 $ |
| Dilué | **0,72** | 1,32 |

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

# États du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)

| | Pour les exercices clos les | |
|---|---|---|
| | **28 janvier 2012** | **29 janvier 2011** |
| Bénéfice net | **47 539 $** | 88 985 $ |
| Autres éléments du résultat global | | |
| Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente (après impôt de 79 $; 427 $ en 2011) (note 19) | **530** | 2 866 |
| Reclassement dans le bénéfice net des profits réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente (après impôt de 22 $) (note 19) | **–** | (145) |
| Reclassement dans le bénéfice net des pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente (après impôt de 9 $; 11 $ en 2011) (note 19) | **64** | 67 |
| Pertes actuarielles au titre des régimes à prestations définies (après impôt de 1 041 $; 272 $ en 2011) (note 15) | **(2 965)** | (777) |
| Résultat global total | **45 168 $** | 90 996 $ |

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

# Bilans

(en milliers de dollars canadiens)

| | 28 janvier 2012 | 29 janvier 2011 | 31 janvier 2010 |
|---|---|---|---|
| **ACTIFS** | | | |
| ACTIFS COURANTS | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5) | **196 835 $** | 230 034 $ | 228 577 $ |
| Titres négociables | **71 442** | 70 413 | 48 026 |
| Clients et autres débiteurs | **3 033** | 2 866 | 2 926 |
| Actif financier dérivé (note 6) | **751** | – | – |
| Impôts sur le résultat recouvrables | **4 735** | – | – |
| Stocks (note 7) | **78 285** | 73 201 | 63 127 |
| Charges payées d'avance | **11 902** | 12 491 | 11 010 |
| Total des actifs courants | **366 983** | 389 005 | 353 666 |
| ACTIFS NON COURANTS | | | |
| Immobilisations corporelles (note 8) | **184 221** | 193 064 | 208 362 |
| Immobilisations incorporelles (note 9) | **17 057** | 13 841 | 9 964 |
| Goodwill (note 10) | **42 426** | 42 426 | 42 426 |
| Impôts sur le résultat différés (note 11) | **23 174** | 21 021 | 18 313 |
| Total des actifs non courants | **266 878** | 270 352 | 279 065 |
| Total des actifs | **633 861 $** | 659 357 $ | 632 731 $ |
| **PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES** | | | |
| PASSIFS COURANTS | | | |
| Fournisseurs et autres créditeurs (note 12) | **63 875 $** | 64 093 $ | 54 684 $ |
| Passif financier différé (note 6) | **1 505** | – | – |
| Produits différés (note 13) | **22 278** | 19 834 | 18 122 |
| Impôts sur le résultat payables | **–** | 5 998 | 4 677 |
| Partie courante de la dette à long terme (note 14) | **1 474** | 1 384 | 1 300 |
| Total des passifs courants | **89 132** | 91 309 | 78 783 |
| PASSIFS NON COURANTS | | | |
| Autres créditeurs (note 12) | **11 110** | 10 180 | 9 105 |
| Produits différés (note 13) | **–** | 2 384 | 2 686 |
| Crédits différés au titre des contrats de location | **17 317** | 19 011 | 20 609 |
| Dette à long terme (note 14) | **8 573** | 10 047 | 11 431 |
| Passif au titre des retraites (note 15) | **14 877** | 13 626 | 11 865 |
| Total des passifs non courants | **51 877** | 55 248 | 55 696 |
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capital social (note 16) | **39 890** | 29 614 | 25 888 |
| Surplus d'apport | **5 158** | 6 266 | 5 164 |
| Résultats non distribués | **439 067** | 468 777 | 461 845 |
| Cumul des autres éléments du résultat global (note 16) | **8 737** | 8 143 | 5 355 |
| Total des capitaux propres | **492 852** | 512 800 | 498 252 |
| Total des passifs et des capitaux propres | **633 861 $** | 659 357 $ | 632 731 $ |

Engagements (note 18)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

Au nom du conseil,

(signé)

Jeremy H. Reitman, administrateur

(signé)

Stephen J. Kauser, administrateur

# États des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

| | Pour les exercices clos les | |
|---|---|---|
| | **28 janvier 2012** | **29 janvier 2011** |
| CAPITAL SOCIAL | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | **29 614 $** | 25 888 $ |
| Contrepartie en trésorerie à l'exercice d'options sur actions (note 16) | **8 828** | 3 569 |
| Valeur attribuée créditée au capital social par suite de l'exercice des options sur actions (note 16) | **2 228** | 888 |
| Annulation d'actions aux termes du programme de rachat d'actions (note 16) | **(780)** | (731) |
| Solde à la clôture de l'exercice | **39 890** | 29 614 |
| SURPLUS D'APPORT | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | **6 266** | 5 164 |
| Charge de rémunération fondée sur des actions (note 17) | **1 120** | 1 990 |
| Valeur attribuée créditée au capital social par suite de l'exercice des options sur actions (note 16) | **(2 228)** | (888) |
| Solde à la clôture de l'exercice | **5 158** | 6 266 |
| RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | **468 777** | 461 845 |
| Bénéfice net | **47 539** | 88 985 |
| Dividendes (note 16) | **(52 654)** | (51 895) |
| Prime au rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 16) | **(21 630)** | (29 381) |
| Pertes actuarielles au titre des régimes à prestations définies (après impôt de 1 041 $; 272 $ en 2011) (note 15) | **(2 965)** | (777) |
| Solde à la clôture de l'exercice | **439 067** | 468 777 |
| CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | **8 143** | 5 355 |
| Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente (après impôt de 79 $; 427 $ en 2011) (note 19) | **530** | 2 866 |
| Reclassement dans le bénéfice net des profits réalisés sur des actifs financiers disponibles à la vente (après impôt de 22 $) (note 19) | **–** | (145) |
| Reclassement dans le bénéfice net des pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente (après impôt de 9 $; 11 $ en 2011) (note 19) | **64** | 67 |
| Solde à la clôture de l'exercice (note 16) | **8 737** | 8 143 |
| Total des capitaux propres | **492 852 $** | 512 800 $ |

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

# Tableaux résumés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

| | Pour les exercices clos les | |
|---|---|---|
| | **28 janvier 2012** | **29 janvier 2011** |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES | | |
| Bénéfice net | **47 539 $** | 88 985 $ |
| Ajustements pour tenir compte de ce qui suit : | | |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et pertes de valeur | **64 990** | 59 754 |
| Charge de rémunération fondée sur des actions | **1 120** | 1 990 |
| Amortissement des crédits différés au titre des contrats de location | **(4 635)** | (4 956) |
| Crédits différés au titre des contrats de location | **2 941** | 3 358 |
| Cotisations à un régime de retraite | **(4 245)** | (629) |
| Charge de retraite | **1 490** | 1 341 |
| Profit réalisé à la vente de titres négociables | **–** | (167) |
| Perte de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente | **73** | 78 |
| Variation nette de la juste valeur des dérivés | **754** | – |
| Perte (profit) de change | **2 942** | (31) |
| Produits d'intérêts et de dividendes, montant net | **(4 147)** | (3 068) |
| Intérêts payés | **(682)** | (797) |
| Intérêts reçus | **1 316** | 1 273 |
| Dividendes reçus | **3 460** | 2 546 |
| Impôts sur le résultat | **18 333** | 38 817 |
| | **131 249** | 188 494 |
| Variations dans ce qui suit : | | |
| Clients et autres débiteurs | **(114)** | 106 |
| Stocks | **(5 084)** | (10 074) |
| Charges payées d'avance | **589** | (1 481) |
| Fournisseurs et autres créditeurs | **504** | 9 073 |
| Produits différés | **60** | 1 410 |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles | **127 204** | 187 528 |
| Impôts sur le résultat reçus | **793** | 6 040 |
| Impôts sur le résultat payés | **(31 060)** | (46 388) |
| Entrées de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles | **96 937** | 147 180 |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Achats de titres négociables | **(420)** | (20 803) |
| Produit de la vente de titres négociables | **–** | 1 709 |
| Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles | **(59 154)** | (46 922) |
| Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement | **(59 574)** | (66 016) |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | |
| Dividendes payés | **(52 654)** | (51 895) |
| Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote, aux fins d'annulation | **(22 410)** | (30 112) |
| Remboursements sur la dette à long terme | **(1 384)** | (1 300) |
| Produit de l'exercice d'options sur actions | **8 828** | 3 569 |
| Sorties de trésorerie liées aux activités de financement | **(67 620)** | (79 738) |
| (PERTE) PROFIT DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE DÉTENUE EN DEVISE ÉTRANGÈRE | **(2 942)** | 31 |
| (DIMINUTION) AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | **(33 199)** | 1 457 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE | **230 034** | 228 577 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE | **196 835 $** | 230 034 $ |

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 25)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

# Notes
## afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

## 1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Reitmans (Canada) Limitée (la « société ») est une société domiciliée au Canada et elle a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse enregistrée de la société est le 3300, Highway #7 West, suite 702, Vaughan (Ontario) L4K 4M3. La principale activité de la société est la vente au détail de vêtements pour dames.

## 2. RÈGLES DE PRÉSENTATION

**a) Déclaration de conformité**

Les présents états financiers ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Il s'agit des premiers états financiers annuels de la société établis selon les IFRS, conformément à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Les IFRS ont été appliquées pour la première fois le 31 janvier 2010 (la « date de transition »). Aux termes de l'IFRS 1, la société a :

- fourni les données financières comparatives;
- appliqué les mêmes méthodes comptables pour toutes les périodes présentées;
- appliqué de manière rétrospective toutes les normes IFRS en date du 28 janvier 2012, comme il est exigé;
- s'est prévalue de certaines exemptions facultatives et certaines exceptions obligatoires qui s'appliquent pour les nouveaux adoptants.

Les états financiers de la société étaient auparavant dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens »). La note 29 explique dans quelle mesure la transition des PCGR canadiens aux IFRS à la date de transition a eu une incidence sur le résultat, le bilan et les flux de trésorerie de la société, et contient également les exceptions obligatoires et les exemptions facultatives prévues par l'IFRS 1.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration en date du 28 mars 2012.

**b) Base d'évaluation**

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments significatifs suivants :

- actifs financiers disponibles à la vente, évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- passif au titre des retraites comptabilisé comme la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies, diminué du total de la juste valeur des actifs du régime et du coût des services passés non comptabilisés;
- instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur.

**c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation**

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, à l'exception des montants par action.

**d) Estimations, jugement et hypothèses**

L'établissement d'états financiers conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations et hypothèses reposent sur l'expérience historique, d'autres facteurs pertinents et les attentes par rapport à l'avenir et sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont revues ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les éléments nécessitant une plus grande part de jugement, les éléments plus complexes ou les éléments pour lesquels les hypothèses et les estimations revêtent une plus grande importance à l'égard des états financiers se détaillent comme suit :

**Actifs d'impôt sur le résultat différé**
La direction est tenue de réaliser des évaluations subjectives afin d'établir la valeur des actifs d'impôt sur le résultat différé qui seront constatés. Les actifs d'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs adéquats auxquels ces éléments pourront être imputés.

**Régimes de retraite**
Le coût des régimes de retraite à prestations définies est établi au moyen d'évaluations actuarielles, lesquelles comprennent la formulation d'hypothèses au sujet des taux d'actualisation, du taux de rendement à long terme attendu des actifs du régime, des augmentations de salaire futures, des taux de mortalité et des augmentations de prestations futures. Du fait de la nature à long terme des régimes, ces estimations sont assujetties à un degré élevé d'incertitude.

**Retours sur ventes**
La société prévoit que la marchandise déjà vendue puisse être retournée par les clients. À cette fin, la société a posé certaines hypothèses en se fondant sur la quantité de marchandises retournées dans le passé.

**Rémunération fondée sur des actions**
Pour calculer le coût de rémunération lié aux attributions d'options sur actions selon la méthode fondée sur la juste valeur, diverses hypothèses sont utilisées pour établir la durée prévue des options, le taux d'intérêt sans risque, la volatilité prévue du cours des actions et le taux moyen de rendement des actions. Le recours à d'autres hypothèses pourrait faire en sorte que la charge de rémunération fondée sur des actions soit différente de celle que la société a constatée.

**Cartes-cadeaux, points et primes de fidélisation**
Les cartes-cadeaux vendues sont inscrites à titre de produits différés et les produits sont constatés lorsque ces dernières sont utilisées. La société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas encaissées en se fondant sur les modalités des cartes-cadeaux et les tendances d'encaissement passées. Les points et les primes de fidélisation accordés dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant que composante distincte des produits et sont différés à la date de la vente initiale. Les produits sont comptabilisés une fois que les points et les primes de fidélisation sont utilisés et que la société a rempli son obligation. Le montant des produits différés est évalué en fonction de la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé.

**Stocks à rotation lente**
La société a établi des provisions relativement aux stocks qui pourraient devoir être vendus en deçà de leur coût. À cette fin, la société a posé des hypothèses à l'égard de la quantité de marchandises vendues à rabais en deçà de leur coût.

**Perte de valeur sur des actifs**
La Société doit évaluer la possibilité que les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles puissent ne pas être recouvrables. La direction est tenue de poser des jugements importants à l'égard des flux de trésorerie futurs de manière à déterminer le montant de la perte de valeur sur des actifs qui devrait être comptabilisée.

**Juste valeur des instruments financiers dérivés**
Présentés au bilan, les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur qui est estimée à l'aide de techniques d'évaluation.

## 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables décrites dans les pages suivantes ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

**a) Conversion des devises**
Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date. Les autres éléments du bilan libellés en monnaie étrangère sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date à laquelle les diverses transactions ont lieu. Les produits et charges libellés en monnaie étrangère sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Les écarts résultant de ces conversions sont pris en compte dans le calcul du bénéfice net.

**b) Trésorerie et équivalents de trésorerie**
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des soldes bancaires et des dépôts à court terme dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois.

**c) Instruments financiers**
Tous les instruments financiers doivent être classés dans l'une des cinq catégories suivantes, à savoir : les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, les placements détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances, les actifs financiers disponibles à la vente ou les autres passifs financiers. Tous les instruments financiers, y compris les dérivés, figurent au bilan et sont initialement évalués à la juste valeur. La société comptabilise ses coûts de transaction

relatifs aux instruments financiers qui ne sont pas désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et ses instruments dérivés, lors de l'évaluation initiale de l'instrument. L'évaluation subséquente dépend de la classification initiale. Les instruments financiers et les passifs financiers classés en tant qu'actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur et tous les profits et pertes sont inclus dans le bénéfice net dans la période au cours de laquelle ils surviennent. Les instruments financiers disponibles à la vente sont ensuite évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, autres que les pertes de valeur, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'un placement est décomptabilisé, le profit ou la perte cumulé dans les autres éléments du résultat global est transféré dans le bénéfice net. Les prêts et créances, les placements détenus jusqu'à leur échéance et les autres passifs financiers sont ensuite évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, après déduction des pertes de valeur.

Les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur le sont à l'aide de la hiérarchie de la juste valeur afin d'établir un ordre de priorité des données utilisées pour évaluer la juste valeur. Le niveau 1 de cette hiérarchie concerne les données observables telles les prix cotés sur des marchés actifs, le niveau 2 a trait aux données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement et le niveau 3 se rapporte aux données non observables pour lesquelles aucune ou presque aucune donnée de marché n'existe; à cet effet, l'entité est donc tenue de formuler ses propres hypothèses.

La société a classé sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et ses clients et autres débiteurs en tant que prêts et créances, ainsi que ses titres négociables en tant que actifs financiers disponibles à la vente. Les fournisseurs et autres créditeurs ainsi que la dette à long terme ont été classés en tant qu'autres passifs financiers et sont évalués au coût amorti.

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté au bilan si et seulement si la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur, sauf aux termes de l'exception à usage unique. Certains dérivés intégrés dans d'autres contrats doivent également être évalués à la juste valeur. Toutes les variations de la juste valeur des dérivés sont inscrites au bénéfice net, sauf si des critères de couverture précis sont respectés; ce qui requiert qu'une société doive documenter, désigner et évaluer officiellement l'efficacité des opérations qui font l'objet d'une comptabilité de couverture.

La société envisage le recours à des contrats d'option sur devises assortis d'échéances d'au plus six mois pour gérer le risque auquel l'expose le dollar américain. Les contrats d'options sur devises ne sont pas désignés comme couvertures. Les instruments financiers dérivés ne sont pas utilisés à des fins de négociation ni de spéculation.

**d) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif, y compris tous les autres coûts directement attribuables à la mise en état de fonctionnement d'un actif en vue de son utilisation attendue. Les logiciels achetés qui sont essentiels à la fonctionnalité du matériel connexe sont incorporés dans le coût de ce matériel.

Lorsque des composantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes) des immobilisations corporelles.

L'amortissement est comptabilisé dans le bénéfice net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque composante d'une immobilisation corporelle. Les terrains ne sont pas amortis. Les améliorations d'aménagements sont amorties sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation ou la durée du contrat de location, selon la moindre des deux. Les immobilisations en attente de mise en service comprennent les dépenses engagées à ce jour relativement au matériel qui n'est pas encore prêt à être utilisé. L'amortissement des immobilisations en attente de mise en service commence lorsque les immobilisations sont prêtes à être utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été prévues. L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, soit le coût d'un actif, diminué de sa valeur résiduelle.

Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et les périodes comparatives sont les suivantes :

| | |
|---|---|
| Bâtiments | de 10 à 50 ans |
| Agencements et matériel | de 3 à 20 ans |
| Améliorations d'aménagements | de 6,7 à 10 ans |

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque date de clôture annuelle et ajustés de façon prospective au besoin.

Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'immobilisations corporelles est comptabilisé dans le bénéfice net.

**e) Goodwill**

Le goodwill est évalué à la date d'acquisition par rapport à la juste valeur de la contrepartie transférée, diminué de l'actif net identifiable de la société ou des activités acquises. Le goodwill n'est pas amorti et est présenté au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

**f) Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles acquises par la société et qui ont une durée d'utilité déterminée, sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé sur le coût de l'actif, diminué de sa valeur résiduelle. L'amortissement est comptabilisé dans le bénéfice net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles. L'amortissement des immobilisations incorporelles en attente de mise en service commence lorsque les immobilisations sont prêtes à être utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été prévues.

La durée d'utilité estimée pour la période en cours et les périodes comparatives est la suivante :

| | |
|---|---|
| Logiciel | de 3 à 5 ans |

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque date de clôture annuelle et ajustés de façon prospective au besoin.

**g) Actifs loués**

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple ou contrats de location-financement, selon la substance de la transaction au commencement du contrat. Le classement est réévalué si les modalités du contrat de location sont modifiées.

Les contrats de location aux termes desquels la société n'assume pas une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location simple. La société exerce ses activités dans des locaux loués aux termes de contrats de location assortis de conditions diverses, qui sont comptabilisés comme contrats de location simple. Les paiements versés aux termes d'un contrat de location simple sont comptabilisés dans le bénéfice net selon le mode linéaire sur la durée du contrat. Lorsqu'un contrat de location comporte une clause de révision du loyer minimal fixe et prédéterminée, la société comptabilise les charges locatives connexes sur une base linéaire et, par conséquent, constate en tant que loyer différé l'écart entre la charge locative comptabilisée et les montants à payer aux termes d'un contrat de location; le loyer différé est inclus au bilan dans les fournisseurs et autres créditeurs. Les loyers éventuels (calculés sur la base des ventes) sont inscrits dans le bénéfice net pour la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les réductions données aux locataires sont constatées à titre de crédits différés au titre des contrats de location et amorties comme une réduction des frais de location sur la durée des contrats de location connexes.

**h) Stocks**

Les stocks de marchandises sont évalués au prix coûtant, déterminé d'après une moyenne établie selon la méthode de l'inventaire au prix de détail, ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le prix coûtant comprend le coût d'acquisition, les coûts de transport directement engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent et certains coûts du centre de distribution liés aux stocks. La société estime la valeur nette de réalisation comme étant le montant auquel les stocks devraient être vendus, dans le cours normal de ses activités, diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente, compte tenu des variations des prix de détail attribuables au caractère saisonnier.

**i) Dépréciation**

**i) Actifs non financiers**

Tous les actifs non financiers sont examinés chaque date de clôture afin de déterminer s'il est possible que la valeur comptable puisse ne pas être recouvrable. Si des indications de dépréciation sont identifiées, un test de dépréciation est effectué. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an à la date clôture de l'exercice et lorsqu'il existe un indice que l'actif a pu se déprécier. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actif, soit les « unités génératrices de trésorerie » ou « UGT ». Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté aux UGT, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs des UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée dans le bénéfice net si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT connexe excède sa valeur recouvrable estimée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de vente correspond au montant auquel un actif ou une UGT peut être vendu lors d'une transaction effectuée dans des conditions normales du marché entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de vente.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Cette affectation représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne.

Les actifs de support de la société ne génèrent pas d'entrées de trésorerie distinctes. S'il existe un indice qu'un actif de support a pu se déprécier, la valeur recouvrable est déterminée pour les UGT auxquelles l'actif de support appartient.

Les pertes de valeur eu égard au goodwill ne sont pas reprises. En ce qui a trait aux autres actifs, une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

**ii) Actifs financiers**

Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement dans un titre de capitaux propres en deçà de son coût constitue une indication objective de dépréciation. Les pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées en reclassant dans le bénéfice net les pertes cumulées au cumul des autres éléments du résultat global. Le montant de la perte cumulée reclassé depuis le cumul des autres éléments du résultat global est égal à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée dans le bénéfice net.

Tout recouvrement ultérieur de la juste valeur d'un titre de capitaux propres disponible à la vente et ayant subi une perte de valeur est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

**j) Avantages du personnel**

**i) Régimes de retraite**

La société offre à son personnel un régime de retraite (le « Régime ») contributif à prestations définies qui prévoit le versement de prestations aux membres du personnel en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen des cinq années consécutives les plus favorables. La société offre également un régime complémentaire de retraite pour cadres dirigeants (le « RCRCD »), lequel n'est ni enregistré ni préalablement capitalisé. Le coût de ces régimes de retraite est établi périodiquement par des actuaires indépendants.

Des prestations sont également versées aux membres du personnel par l'intermédiaire de régimes à cotisations définies gérés par le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec. Les cotisations que verse la société à ces régimes sont comptabilisées pendant les périodes au cours desquelles les services ont été rendus.

La charge ou le revenu de retraite est pris en compte dans la détermination du bénéfice net d'après les méthodes suivantes :

- La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies est calculée sur une base actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées;
- Aux fins du calcul du rendement prévu des actifs des régimes, l'évaluation de ces actifs est fondée sur des valeurs marchandes cotées à la date de fin d'exercice;
- Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies correspond au rendement, à la date de clôture, des obligations qui sont assorties d'une notation de crédit AA et dont les dates d'échéance se rapprochent de celles des obligations de la société, et qui sont libellées dans la même monnaie que celle dans laquelle on s'attend à ce que les prestations soient versées;
- Le coût des services passés non comptabilisés à l'égard des prestations est amorti sur une base linéaire sur la période moyenne, jusqu'à ce que les droits soient acquis. Si des droits à prestations sont acquis immédiatement, la charge correspondante est comptabilisée immédiatement dans le résultat net.

La société comptabilise tous les gains actuariels et les pertes actuarielles liés au Régime et au RCRCD dans les autres éléments du résultat global et les présente en tant que résultats non distribués. Les charges au titre des régimes à cotisations définies sont inscrites dans le bénéfice net pour les périodes au cours desquelles ils sont survenus. L'obligation nette de la société au titre du Régime et du RCRCD correspond au montant des prestations futures acquises par les membres du personnel en échange de leurs services pour la période en cours et les périodes antérieures; ces prestations sont comptabilisées à leur valeur actualisée diminuée des coûts des services passés non comptabilisés et de la juste valeur des actifs connexes.

**ii) Avantages à court terme**

Les obligations au titre des avantages à court terme, lesquelles comprennent les salaires, les absences rémunérées et les primes, sont évaluées sur une base non actualisée et sont comptabilisées en charges à mesure que les services correspondants sont rendus.

Un passif égal au montant que la société s'attend à payer aux termes de plans d'intéressement et d'attribution de primes en trésorerie à court terme est comptabilisé si la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

**iii) Rémunération fondée sur des actions**

Certains membres du personnel reçoivent une partie de leur rémunération sous forme de paiements fondés sur des actions qui sont comptabilisés comme charge au titre des avantages du personnel, avec comptabilisation de l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, au cours de la période où les membres du personnel acquièrent des droits inconditionnels à des paiements fondés sur des actions. La société comptabilise la rémunération fondée sur des actions à l'aide de la méthode fondée sur la juste valeur. La charge de rémunération est évaluée à la juste valeur à la date d'attribution et la juste valeur de chaque droit est comptabilisée sur sa période d'acquisition des droits respective, qui est généralement de cinq ans. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits dont on s'attend à ce que les conditions de service soient remplies.

**k) Provisions**

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la société a une obligation actuelle juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Si l'incidence de la valeur temps de l'argent est importante, le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. Lorsque l'actualisation est utilisée, la désactualisation est comptabilisée dans les charges financières.

**l) Produits**

Les produits tirés de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque le client achète et prend livraison de la marchandise. Les ventes sont constatées après déduction des retours et des retours possibles estimés et excluent les taxes de vente.

Les cartes-cadeaux vendues sont inscrites à titre de produit différé et les produits sont constatés lorsque ces dernières sont utilisées. La société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas encaissées en se fondant sur les modalités des cartes-cadeaux et les tendances d'encaissement passées.

Les points et les primes de fidélisation accordés dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant que composante distincte des produits et sont différés à la date de la vente initiale. Les produits sont comptabilisés une fois que les points et les primes de fidélisation sont utilisés et que la société a rempli son obligation. Le montant des produits différés est évalué en fonction de la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé.

**m) Produits financiers et charges financières**

Les produits financiers se composent des produits d'intérêts et de dividendes, des profits réalisés à la vente de titres négociables, des variations de la juste valeur des dérivés ainsi que des profits de change. Les charges financières se composent des charges d'intérêts, des pertes réalisées à la vente de titres négociables, des variations de la juste valeur des dérivés, de même que des pertes de change. Les produits d'intérêts sont constatés selon la comptabilité d'engagement et les charges d'intérêts sont comptabilisées à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de la société de percevoir le paiement est établi. Les profits ou pertes de change et les variations de la juste valeur des dérivés sont présentés à leur montant net.

**n) Impôts sur le résultat**

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat exigible et l'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés dans le bénéfice net, sauf s'ils se rapportent à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

La charge d'impôt sur le résultat de la société est établie en fonction de règles et de règlements fiscaux qui peuvent donner lieu à des interprétations et nécessiter la formulation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient être remises en question par les autorités fiscales. L'impôt sur le résultat exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures. Les estimations de la société relativement aux actifs et aux passifs d'impôt sur le résultat exigible sont réévaluées de façon périodique et ajustées lorsque les circonstances l'exigent, notamment lors de changements aux lois fiscales et aux directives administratives et de la résolution d'incertitudes par suite de la conclusion de vérifications fiscales ou de l'expiration des délais de prescription applicables selon les lois en vigueur. L'issue définitive des vérifications fiscales gouvernementales et d'autres événements peut s'écarter considérablement des estimations et hypothèses sur lesquelles la direction se fonde pour établir la charge d'impôt sur le résultat et évaluer les actifs et passifs d'impôt sur le résultat exigible.

L'impôt sur le résultat différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont calculés selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels il est prévu que les écarts temporaires se résorberont. L'incidence d'une modification des taux d'impôt sur les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé est prise en compte dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle la modification entre en vigueur, sauf dans la mesure où elle se rapporte à un élément comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la période courante ou d'une période passée.

La société ne compense les actifs et passifs d'impôt sur le résultat que si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Un actif d'impôt sur le résultat différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt sur le résultat différé sont examinés chaque date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés au bilan comme « Actifs non courants » ou « Passifs non courants », sans égard à la date de réalisation ou de règlement attendue.

**o) Bénéfice par action**

La société présente le bénéfice de base et le bénéfice dilué par action pour ses actions.

Le bénéfice de base par action se calcule en divisant le bénéfice net de la société par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le bénéfice dilué par action se calcule en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour tenir compte du nombre d'actions supplémentaires émises découlant de l'exercice présumé des options sur actions, si elles ont un effet dilutif. Le nombre d'actions supplémentaires est calculé en présumant que le produit découlant de l'exercice des options ainsi que le montant de la rémunération fondée sur des actions non constatée servent à acheter des actions de catégorie A sans droit de vote au cours moyen de l'action pendant la période de présentation de l'information financière.

**p) Capital social**

Les actions de catégorie A sans droit de vote et les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de ces actions et options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

Lorsque le capital social comptabilisé dans les capitaux propres est acheté à des fins d'annulation, le montant de la contrepartie payée, qui comprend les coûts directement attribuables, après déduction de toute incidence fiscale, est comptabilisé en déduction des capitaux propres. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions est imputé aux résultats non distribués.

**q) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées**

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à l'exercice clos le 28 janvier 2012, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers. Les nouvelles normes et normes et interprétations modifiées qui sont actuellement à l'étude incluent :

**IFRS 9, Instruments financiers**

Cette norme est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015, l'application anticipée étant autorisée. L'IFRS 9 est une nouvelle norme qui, ultimement, remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*.

**IFRS 13, Évaluation de la juste valeur**

Cette norme contient de nouvelles dispositions à l'égard de l'évaluation de la juste valeur et des obligations d'informations à fournir, et sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

**IAS 1, Présentation des états financiers**

Les modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, visent à améliorer la présentation des autres éléments du résultat global dans les états financiers en exigeant principalement que les composantes des autres éléments du résultat global soient présentées distinctement lorsqu'il s'agit d'éléments qui pourront être reclassés au compte de résultat par rapport aux éléments qui ne le seront jamais. Les modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2012.

**IAS 19, Avantages du personnel**

Les modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, visent le retrait de la possibilité de différer la constatation des profits et des pertes, l'amélioration des directives à l'égard de l'évaluation des actifs d'un régime et des obligations au titre des prestations définies, la simplification de la présentation des variations des actifs et passifs découlant des régimes à prestations définies et l'introduction de nouvelles informations à fournir à l'égard des régimes à prestations définies. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

L'ampleur de l'incidence de l'adoption des normes et interprétations susmentionnées sur les états financiers de la société n'a pas encore été déterminée.

## 4. DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR

Plusieurs méthodes comptables et exigences en matière d'informations à fournir de la société exigent la détermination de la juste valeur, tant pour les actifs et passifs financiers que pour les actifs et passifs non financiers. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment déterminé, selon l'information disponible concernant l'actif ou le passif. Ces estimations sont de nature subjective et ne peuvent souvent être déterminées avec précision. La juste valeur a été déterminée aux fins d'évaluation et (ou) des informations à fournir selon les méthodes exposées ci-après. S'il y a lieu, des informations supplémentaires concernant les hypothèses posées dans la détermination de la juste valeur sont fournies dans les notes portant sur l'actif ou le passif concerné.

**a) Actifs financiers**

La société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs financiers à court terme se rapprochait de leur juste valeur à la date de clôture, étant donné l'échéance à court terme de ces instruments. La juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente de la société est déterminée par référence à leur cours acheteur dans des marchés actifs à la date de clôture; ces données sont considérées comme des données de niveau 1 dans la hiérarchie de la juste valeur.

**b) Passifs financiers non dérivés**

La juste valeur de la dette à long terme de la société portant intérêt à taux fixe, laquelle est établie aux fins des informations à fournir, est calculée selon la valeur actualisée des versements futurs de capital et d'intérêts, actualisés aux taux d'intérêt en vigueur sur le marché disponible pour la société pour des titres de créance identiques ou semblables comportant une durée résiduelle identique.

**c) Produits différés**

Le montant des produits différés à l'égard des programmes de fidélisation de la clientèle de la société est estimé par référence à la juste valeur de la marchandise contre laquelle les primes de fidélisation peuvent être échangées. La juste valeur tient compte du pourcentage d'utilisation escompté et du moment auquel ces échanges attendus ont lieu.

**d) Instruments financiers dérivés**

La juste valeur des contrats d'options sur devises est déterminée à l'aide d'une technique standard d'évaluation des options qu'utilise la contrepartie en se basant sur des données de niveau 2.

**e) Transactions dont le paiement est fondé sur des actions**

La juste valeur des options sur actions attribuées à des membres du personnel est évaluée à l'aide du modèle d'évaluation des options Black-Scholes. Les données d'évaluation comprennent le prix des actions à la date d'évaluation, le prix d'exercice des options sur actions, la volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique moyenne pondérée ajustée en fonction des variations attendues en raison des informations publiées), la durée de vie moyenne pondérée attendue des options sur actions (fondée sur l'expérience historique et le comportement général du détenteur de l'option), les dividendes attendus et le taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État).

## 5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

| | 28 janvier 2012 | 29 janvier 2011 | 31 janvier 2010 |
|---|---|---|---|
| Fonds en caisse et fonds bancaires | **12 563 $** | 4 634 $ | 4 677 $ |
| Dépôts à court terme portant intérêt à 0,9 % (0,7 % au 29 janvier 2011; 0,3 % au 31 janvier 2010) | **184 272** | 225 400 | 223 900 |
| | **196 835 $** | 230 034 $ | 228 577 $ |

## 6. INSTRUMENTS FINANCIERS

**Instruments financiers dérivés**

Au cours de l'exercice, la société a conclu auprès de sa banque des opérations aux termes desquelles elle a acquis des options d'achat et a vendu des options de vente, toutes en dollars américains ($ US). Ces contrats d'options se prolongent sur une période de six mois. Les options d'achat acquises et les options de vente vendues échéant à la même date ont le même prix d'exercice.

Les contrats d'options sur devises en cours au 28 janvier 2012 se détaillent comme suit :

| | Montant notionnel en $ US | Actif dérivé | Passif dérivé | Montant net |
|---|---|---|---|---|
| Options de vente vendues | 44 000 $ | 751 $ | – $ | 751 $ |
| Options d'achat acquises | (100 000) | – | (1 505) | (1 505) |
| | **(56 000) $** | **751 $** | **(1 505) $** | **(754) $** |

Au 29 janvier 2011 et au 31 janvier 2010, aucun contrat d'option sur devises n'était en cours.

## 7. STOCKS

Au cours de l'exercice clos le 28 janvier 2012, les stocks comptabilisés à titre de coût des biens vendus se sont élevés à 361 319 $ (348 716 $ au 29 janvier 2011). Par ailleurs, une tranche de 2 014 $ (1 955 $ au 29 janvier 2011) au titre de la dépréciation des stocks a été comptabilisée dans le coût des biens vendus du fait que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût, et aucune dépréciation des stocks constatée au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise.

## 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | Terrains | Bâtiments | Agencements et matériel | Améliorations d'aménagement | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| **Prix coûtant** | | | | | |
| Solde au 31 janvier 2010 | 5 860 $ | 52 411 $ | 177 874 $ | 194 782 $ | 430 927 $ |
| Entrées | – | 400 | 19 107 | 21 591 | 41 098 |
| Sorties | – | (886) | (21 595) | (21 468) | (43 949) |
| Solde au 29 janvier 2011 | 5 860 $ | 51 925 $ | 175 386 $ | 194 905 $ | 428 076 $ |
| Solde au 30 janvier 2011 | **5 860 $** | **51 925 $** | **175 386 $** | **194 905 $** | **428 076 $** |
| Entrées | **–** | **2 291** | **25 079** | **24 818** | **52 188** |
| Sorties | **–** | **(53)** | **(37 346)** | **(37 650)** | **(75 049)** |
| Solde au 28 janvier 2012 | **5 860 $** | **54 163 $** | **163 119 $** | **182 073 $** | **405 215 $** |
| **Cumul des amortissements et des pertes de valeur** | | | | | |
| Solde au 31 janvier 2010 | – $ | 17 946 $ | 97 398 $ | 107 221 $ | 222 565 $ |
| Amortissement | – | 2 410 | 26 062 | 26 708 | 55 180 |
| Perte de valeur | – | – | – | 1 724 | 1 724 |
| Reprise d'une perte de valeur | – | – | – | (779) | (779) |
| Sorties | – | (886) | (21 580) | (21 212) | (43 678) |
| Solde au 29 janvier 2011 | – $ | 19 470 $ | 101 880 $ | 113 662 $ | 235 012 $ |
| Solde au 30 janvier 2011 | **– $** | **19 470 $** | **101 880 $** | **113 662 $** | **235 012 $** |
| Amortissement | **–** | **2 601** | **25 599** | **26 699** | **54 899** |
| Perte de valeur | **–** | **–** | **2 296** | **4 427** | **6 723** |
| Reprise d'une perte de valeur | **–** | **–** | **–** | **(591)** | **(591)** |
| Sorties | **–** | **(53)** | **(37 346)** | **(37 650)** | **(75 049)** |
| Solde au 28 janvier 2012 | **– $** | **22 018 $** | **92 429 $** | **106 547 $** | **220 994 $** |
| **Valeurs comptables nettes** | | | | | |
| Au 31 janvier 2010 | 5 860 $ | 34 465 $ | 80 476 $ | 87 561 $ | 208 362 $ |
| Au 29 janvier 2011 | 5 860 $ | 32 455 $ | 73 506 $ | 81 243 $ | 193 064 $ |
| Au 28 janvier 2012 | **5 860 $** | **32 145 $** | **70 690 $** | **75 526 $** | **184 221 $** |

Au cours de l'exercice, la société a soumis à des tests de dépréciation certaines immobilisations corporelles pour lesquelles elle avait des raisons de croire que la valeur comptable pouvait ne pas être recouvrable et elle a comptabilisé une perte de valeur de 6 723 $ (1 724 $ au 29 janvier 2011). Les valeurs recouvrables des UGT soumises aux tests de dépréciation étaient fonction de leur valeur d'utilité, laquelle était déterminée à l'aide du taux d'actualisation avant impôt de 11 % (12 % au 29 janvier 2011). Au cours de l'exercice, une tranche de 591 $ des pertes de valeur avait été reprise à la suite d'une amélioration de la rentabilité de certaines UGT (779 $ au 29 janvier 2011).

La charge d'amortissement et les pertes de valeur nettes pour l'exercice sont comptabilisées aux comptes de résultat à titre de frais de vente et de distribution et de charges administratives.

Les immobilisations corporelles comportent un montant non amorti de 8 414 $ (3 548 $ au 29 janvier 2011); l'amortissement commencera lorsque les immobilisations pourront être utilisées.

## 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| | Prix coûtant | Amortissement cumulé | Valeurs comptables nettes |
|---|---|---|---|
| Solde au 31 janvier 2010 | 17 072 $ | 7 108 $ | 9 964 $ |
| Entrées/amortissement | 7 506 | 3 629 | 3 877 |
| Sorties | (2 394) | (2 394) | – |
| Solde au 29 janvier 2011 | 22 184 $ | 8 343 $ | 13 841 $ |
| | | | |
| Solde au 30 janvier 2011 | **22 184 $** | **8 343 $** | **13 841 $** |
| Entrées/amortissement | **7 175** | **3 959** | **3 216** |
| Sorties | **(1 105)** | **(1 105)** | **–** |
| Solde au 28 janvier 2012 | **28 254 $** | **11 197 $** | **17 057 $** |

L'amortissement des immobilisations incorporelles est comptabilisé aux comptes de résultat à titre de frais de vente et de distribution et de charges administratives.

Les logiciels comportent un montant non amorti de 10 846$ (6 930$ au 29 janvier 2011); l'amortissement commencera lors de la mise en service des logiciels.

## 10. GOODWILL

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation, tel qu'il est décrit à la note 3 i). Aux fins du test de dépréciation, la société utilise l'approche de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs provenant de l'utilisation continue de l'UGT respective.

Les hypothèses clés de la direction à l'égard des projections des flux de trésorerie sont fondées sur les plus récents résultats opérationnels annualisés et prennent en compte une série de flux de trésorerie à perpétuité. Les flux de trésorerie projetés sont actualisés à l'aide d'un taux avant impôt de 10 % (11 % au 29 janvier 2011) qui reflète les risques spécifiques et le coût moyen pondéré du capital pour une société de taille semblable appartenant à un secteur semblable.

Selon les tests de dépréciation, la valeur d'utilité au 28 janvier 2012, au 29 janvier 2011 et au 31 janvier 2010 était plus élevée que les valeurs comptables. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

## 11. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

**Charge d'impôt sur le résultat**

La charge d'impôt sur le résultat de la société se compose comme suit :

| | Pour les exercices clos les | |
|---|---|---|
| | 28 janvier 2012 | 29 janvier 2011 |
| **Charge d'impôt exigible** | | |
| Exercice considéré | **19 840 $** | 42 409 $ |
| Ajustement au titre des exercices antérieurs | **(307)** | (740) |
| Charge d'impôt exigible | **19 533** | 41 669 |
| | | |
| **Charge d'impôt différé** | | |
| Comptabilisation et renversement des différences temporelles | **(1 771)** | (3 990) |
| Modifications des taux d'impôt | **319** | 494 |
| Ajustement au titre des exercices antérieurs | **252** | 644 |
| Charge d'impôt différée | **(1 200)** | (2 852) |
| Total de la charge d'impôt sur le résultat | **18 333 $** | 38 817 $ |

**Impôts sur le résultat comptabilisés dans les autres éléments du résultat global**

| | Pour les exercices clos les | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 28 janvier 2012 | | | 29 janvier 2011 | | |
| | Avant impôt | (Charge) avantage d'impôt | Après impôt (charge) | Avant impôt | (Charge) avantage d'impôt | Après impôt (charge) |
| Actifs financiers disponibles à la vente | **682 $** | **(88) $** | **594 $** | 3 204 $ | (416) $ | 2 788 $ |
| Pertes actuarielles au titre des régimes à prestations définies | **(4 006)** | **1 041** | **(2 965)** | (1 049) | 272 | (777) |
| | **(3 324) $** | **953 $** | **(2 371) $** | 2 155 $ | (144) $ | 2 011 $ |

**Rapprochement du taux d'impôt effectif**

| | Pour les exercices clos les | | | |
|---|---|---|---|---|
| | 28 janvier 2012 | | 29 janvier 2011 | |
| Bénéfice avant impôts sur le résultat | **65 872 $** | | 127 802 $ | |
| Impôt sur le résultat selon le taux d'impôt réglementaire de la société | **18 642** | **28,30 %** | 38 583 | 30,19 % |
| Modifications des taux d'impôt | **319** | **0,48 %** | 391 | 0,31 % |
| Charges non déductibles et autres ajustements | **393** | **0,60 %** | 658 | 0,51 % |
| Produit exonéré d'impôt | **(966)** | **(1,47)%** | (719) | (0,56)% |
| Ajustements de la provision d'impôts sur des périodes antérieures | **(55)** | **(0,08)%** | (96) | (0,08)% |
| | **18 333 $** | **27,83 %** | 38 817 $ | 30,37 % |

**Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés**

Les actifs et passifs d'impôt différé sont attribuables aux éléments suivants :

| | Actifs | | Passifs | | Montant net | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 28 janvier 2012 | 29 janvier 2011 | 28 janvier 2012 | 29 janvier 2011 | 28 janvier 2012 | 29 janvier 2011 |
| Immobilisations corporelles et incorporelles | **17 364 $** | 12 984 $ | **– $** | – $ | **17 364 $** | 12 984 $ |
| Charges payées d'avance | **–** | 214 | **–** | – | **–** | 214 |
| Titres négociables | **–** | – | **379** | 299 | **(379)** | (299) |
| Stocks | **–** | – | **1 144** | 1 082 | **(1 144)** | (1 082) |
| Fournisseurs et autres créditeurs | **3 461** | 5 644 | **–** | – | **3 461** | 5 644 |
| Passif au titre des retraites | **3 868** | 3 534 | **–** | – | **3 868** | 3 534 |
| Autres | **42** | 46 | **38** | 20 | **4** | 26 |
| | **24 735 $** | 22 422 $ | **1 561 $** | 1 401 $ | **23 174 $** | 21 021 $ |

**Variations des soldes d'impôt différé au cours de l'exercice**

| | Solde au 31 janvier 2010 | Comptabilisés dans le bénéfice net | Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global | Solde au 29 janvier 2011 | Comptabilisés dans le bénéfice net | Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global | Solde au 28 janvier 2012 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Immobilisations corporelles et incorporelles | 10 626 $ | 2 358 $ | – $ | 12 984 $ | 4 380 $ | – $ | **17 364 $** |
| Charges payées d'avance | 257 | (43) | – | 214 | (214) | – | **–** |
| Titres négociables | 121 | (4) | (416) | (299) | 8 | (88) | **(379)** |
| Stocks | (1 039) | (43) | – | (1 082) | (62) | – | **(1 144)** |
| Fournisseurs et autres créditeurs | 5 260 | 384 | – | 5 644 | (2 183) | – | **3 461** |
| Passif au titre des retraites | 3 076 | 186 | 272 | 3 534 | (707) | 1 041 | **3 868** |
| Autres | 12 | 14 | – | 26 | (22) | – | **4** |
| | 18 313 $ | 2 852 $ | (144) $ | 21 021 $ | 1 200 $ | 953 $ | **23 174 $** |

## 12. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

| | 28 janvier 2012 | 29 janvier 2011 | 31 janvier 2010 |
|---|---|---|---|
| Dettes fournisseurs | **26 155 $** | 16 457 $ | 15 148 $ |
| Créditeurs non commerciaux à payer à des parties liées | **56** | 66 | 90 |
| Autres créditeurs non commerciaux | **10 553** | 11 817 | 4 437 |
| Créditeurs au titre des avantages du personnel | **23 053** | 31 457 | 30 615 |
| Créditeurs relatifs aux locaux | **14 398** | 13 630 | 12 630 |
| Provision pour retours sur ventes | **770** | 846 | 869 |
| | **74 985** | 74 273 | 63 789 |
| Moins la partie non courante | **11 110** | 10 180 | 9 105 |
| | **63 875 $** | 64 093 $ | 54 684 $ |

La partie non courante des fournisseurs et autres créditeurs, laquelle est incluse dans les créditeurs relatifs aux locaux, correspond à la tranche des loyers différés qui seront amortis au-delà des douze prochains mois.

## 13. PRODUITS DIFFÉRÉS

Les produits différés se composent de ce qui suit :

| | 28 janvier 2012 | 29 janvier 2011 | 31 janvier 2010 |
|---|---|---|---|
| Points et primes de fidélisation accordés aux termes des programmes de fidélisation | **10 979 $** | 10 984 $ | 10 142 $ |
| Cartes-cadeaux non utilisées | **11 299** | 11 234 | 10 666 |
| | **22 278** | 22 218 | 20 808 |
| Moins les montants dont l'échange est attendu au cours des 12 prochains mois | **22 278** | 19 834 | 18 122 |
| Produits différés non courants | **– $** | 2 384 $ | 2 686 $ |

## 14. DETTE À LONG TERME

| | 28 janvier 2012 | 29 janvier 2011 | 31 janvier 2010 |
|---|---|---|---|
| Emprunt hypothécaire | **10 047 $** | 11 431 $ | 12 731 $ |
| Moins la partie courante | **1 474** | 1 384 | 1 300 |
| | **8 573 $** | 10 047 $ | 11 431 $ |

L'emprunt hypothécaire, portant intérêt à un taux de 6,40 %, est remboursable en versements mensuels de principal et d'intérêts de 172 $. Il vient à échéance en novembre 2017 et est garanti par le centre de distribution de la société, d'une valeur comptable de 18 306 $ (19 282 $ au 29 janvier 2011; 20 304 $ au 31 janvier 2010).

Au 28 janvier 2012, les remboursements de principal sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

| | |
|---|---|
| D'ici 1 an | 1 474 $ |
| D'ici 2 ans | 1 570 |
| D'ici 3 ans | 1 672 |
| D'ici 4 ans | 1 780 |
| D'ici 5 ans | 1 896 |
| Années subséquentes | 1 655 |
| | **10 047 $** |

Au 28 janvier 2012, la juste valeur de la dette à long terme était de 10 882 $ (12 247 $ au 29 janvier 2011; 13 045 $ au 31 janvier 2010), alors que sa valeur comptable se chiffrait à 10 047 $ (11 431 $ au 29 janvier 2011; 12 731 $ au 31 janvier 2010).

## 15. PASSIF AU TITRE DES RETRAITES

Les tableaux suivants présentent des rapprochements des obligations en matière de retraite, des actifs des régimes et de la situation de capitalisation des régimes de retraite :

**Situation de capitalisation**

| | Juste valeur des actifs du régime | Obligation au titre des prestations définies | Situation de capitalisation | Coûts des services passés non acquis et non amortis | Actif (passif) au titre des retraites |
|---|---|---|---|---|---|
| **Au 28 janvier 2012** | | | | | |
| Régime | **15 727 $** | **15 318 $** | **409 $** | **– $** | **409 $** |
| RCRCD | **–** | **15 540** | **(15 540)** | **254** | **(15 286)** |
| Total | **15 727 $** | **30 858 $** | **(15 131) $** | **254 $** | **(14 877) $** |
| **Au 29 janvier 2011** | | | | | |
| Régime | 11 936 $ | 12 717 $ | (781) $ | – $ | (781) $ |
| RCRCD | – | 13 184 | (13 184) | 339 | (12 845) |
| Total | 11 936 $ | 25 901 $ | (13 965) $ | 339 $ | (13 626) $ |
| **Au 31 janvier 2010** | | | | | |
| Régime | 10 369 $ | 11 399 $ | (1 030) $ | – $ | (1 030) $ |
| RCRCD | – | 11 259 | (11 259) | 424 | (10 835) |
| Total | 10 369 $ | 22 658 $ | (12 289) $ | 424 $ | (11 865) $ |

| | Pour les exercices clos les | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 28 janvier 2012 | | | 29 janvier 2011 | | |
| | Régime | RCRCD | Total | Régime | RCRCD | Total |
| **Variations de la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies** | | | | | | |
| Obligations au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice | **12 717 $** | **13 184 $** | **25 901 $** | 11 399 $ | 11 259 $ | 22 658 $ |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | **596** | **239** | **835** | 480 | 232 | 712 |
| Coût financier | **684** | **695** | **1 379** | 646 | 628 | 1 274 |
| Cotisations des membres du personnel | **144** | **–** | **144** | 140 | – | 140 |
| Pertes actuarielles | **1 778** | **1 550** | **3 328** | 567 | 1 193 | 1 760 |
| Prestations versées | **(601)** | **(128)** | **(729)** | (515) | (128) | (643) |
| Obligations au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice | **15 318 $** | **15 540 $** | **30 858 $** | 12 717 $ | 13 184 $ | 25 901 $ |
| **Fluctuations de la juste valeur des actifs du régime** | | | | | | |
| Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice | **11 936 $** | **– $** | **11 936 $** | 10 369 $ | – $ | 10 369 $ |
| Rendement attendu des actifs | **808** | **–** | **808** | 729 | – | 729 |
| (Perte) profit sur les placements | **(677)** | **–** | **(677)** | 712 | – | 712 |
| Cotisations patronales | **4 117** | **128** | **4 245** | 501 | 128 | 629 |
| Cotisations des membres du personnel | **144** | **–** | **144** | 140 | – | 140 |
| Prestations versées | **(601)** | **(128)** | **(729)** | (515) | (128) | (643) |
| Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice | **15 727 $** | **– $** | **15 727 $** | 11 936 $ | – $ | 11 936 $ |

La société a déterminé, en se fondant sur les modalités des régimes à prestations définies et sur les exigences réglementaires (telles que les exigences de financement minimal) auxquelles sont assujettis les régimes des territoires respectifs, que la valeur actualisée des remboursements ou des réductions de cotisations futures n'est pas inférieure au total de la juste valeur des actifs des régimes diminué du total de la valeur actualisée des obligations. Par conséquent, aucune diminution de l'actif au titre des régimes à prestations définies ne s'avérait nécessaire au 28 janvier 2012 (aucune diminution de l'actif au titre des régimes à prestations définies au 29 janvier 2011 et au 31 janvier 2010).

La répartition d'actifs des principales catégories d'actifs du Régime pour chacun des exercices indiqués s'établit comme suit :

| | 28 janvier 2012 | 29 janvier 2011 | 31 janvier 2010 |
|---|---|---|---|
| Titres de participation | **60 %** | 62 % | 61 % |
| Titres d'emprunt | **38 %** | 36 % | 37 % |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | **2 %** | 2 % | 2 % |
| | **100 %** | 100 % | 100 % |

La charge de retraite de la société se détaille comme suit :

| | Pour les exercices clos les | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 28 janvier 2012 | | | 29 janvier 2011 | | |
| | Régime | RCRCD | Total | Régime | RCRCD | Total |
| **Charges de retraite comptabilisées dans le bénéfice net** | | | | | | |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | **596 $** | **239 $** | **835 $** | 480 $ | 232 $ | 712 $ |
| Coût financier | **684** | **695** | **1 379** | 646 | 628 | 1 274 |
| Rendement attendu des actifs du régime | **(808)** | **–** | **(808)** | (729) | – | (729) |
| Coût des services passés | **–** | **84** | **84** | – | 84 | 84 |
| Charge de retraite | **472 $** | **1 018 $** | **1 490 $** | 397 $ | 944 $ | 1 341 $ |

La charge de retraite est comptabilisée dans les charges administratives au compte de résultat.

Les variations des gains actuariels et des pertes actuarielles comptabilisés dans les autres éléments du résultat global s'établissent comme suit :

| | Pour les exercices clos les | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 28 janvier 2012 | | | 29 janvier 2011 | | |
| | Régime | RCRCD | Total | Régime | RCRCD | Total |
| Montant cumulé dans les résultats non distribués à l'ouverture de l'exercice | **(144) $** | **1 193 $** | **1 049 $** | – $ | – $ | – $ |
| Constaté au cours de l'exercice | **2 456** | **1 550** | **4 006** | (144) | 1 193 | 1 049 |
| Montant cumulé dans les résultats non distribués à la clôture de l'exercice | **2 312 $** | **2 743 $** | **5 055 $** | (144) $ | 1 193 $ | 1 049 $ |
| Constaté au cours de l'exercice, après impôt | | | **2 965 $** | | | 777 $ |

**Hypothèses actuarielles**

Le tableau ci-dessous détaille l'application des principales hypothèses actuarielles :

| | Pour les exercices clos les | |
|---|---|---|
| | 28 janvier 2012 | 29 janvier 2011 |
| Obligation au titre des prestations constituées | | |
| Taux d'actualisation | **4,30 %** | 5,20 % |
| Augmentation de salaire | **5,00 %** | 3,00 % |
| Charges au titre des avantages du personnel | | |
| Taux d'actualisation | **5,20 %** | 5,50 % |
| Rendement attendu des actifs du régime | **6,50 %** | 7,00 % |
| Augmentation de salaire | **3,00 %** | 3,00 % |

Les taux de rendement attendu des actifs du Régime sont établis sur la base des informations historiques externes et des prévisions liées au marché.

La société s'attend à ce que des cotisations patronales de 1 046 $ soient versées au Régime et au RCRCD au cours de l'exercice qui sera clos le 2 février 2013.

La société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du Régime à des fins comptables à la fin de l'exercice. La dernière évaluation actuarielle à des fins de financement remonte au 31 décembre 2010 et la prochaine est requise en date du 31 décembre 2011.

## 16. CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

Les variations du capital social pour chacune des périodes présentées ci-dessous se détaillent comme suit :

| | Pour les exercices clos les | | | |
|---|---|---|---|---|
| | 28 janvier 2012 | | 29 janvier 2011 | |
| | Nombre d'actions | Valeur comptable | Nombre d'actions | Valeur comptable |
| **Actions ordinaires** | | | | |
| Solde à l'ouverture et à la clôture de l'exercice | **13 440** | **482 $** | 13 440 | 482 $ |
| **Actions de catégorie A sans droit de vote** | | | | |
| Solde à l'ouverture de l'exercice | **52 869** | **29 132 $** | 54 160 | 25 406 $ |
| Actions émises à l'exercice d'options sur actions | **722** | **11 056** | 292 | 4 457 |
| Actions rachetées aux termes d'une offre publique de rachat | **(1 445)** | **(780)** | (1 583) | (731) |
| Solde à la clôture de l'exercice | **52 146** | **39 408 $** | 52 869 | 29 132 $ |
| Total du capital social | **65 586** | **39 890 $** | 66 309 | 29 614 $ |

**Capital social autorisé**

La société a autorisé aux fins d'émission un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote de la société ont égalité de rang en ce qui concerne le droit qu'elles confèrent de recevoir des dividendes ou de participer à la distribution d'actifs de la société. Toutefois, dans le cas d'un dividende en actions, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir des actions de catégorie A sans droit de vote et les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir des actions ordinaires.

**Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote**

Au cours de l'exercice clos le 28 janvier 2012, au total, 722 actions de catégorie A sans droit de vote (292 au 29 janvier 2011) ont été émises à la suite de l'exercice d'options acquises dans le cadre du programme d'options sur actions de la société. Les montants crédités au capital social à l'exercice d'options sur actions comprennent une contrepartie en trésorerie de 8 828 $ (3 569 $ au 29 janvier 2011) ainsi qu'une valeur attribuée de 2 228 $ du surplus d'apport (888 $ au 29 janvier 2011).

**Achat d'actions aux fins d'annulation**

Pour l'exercice clos le 28 janvier 2012, la société a acheté, aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice précédent, 1 445 (1 583 au 29 janvier 2011) actions de catégorie A sans droit de vote d'une valeur comptable de 780 $ (731 $ au 29 janvier 2011) pour une contrepartie en trésorerie totale de 22 410 $ (30 112 $ au 29 janvier 2011). L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions d'un montant de 21 630 $ (29 381 $ au 29 janvier 2011) a été imputé aux résultats non distribués.

En novembre 2011, la société a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto lui permettant d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Aux termes de cette offre publique de rachat, la société peut racheter jusqu'à 2 580 de ses actions de catégorie A sans droit de vote, ce qui représente 5 % des actions de catégorie A sans droit de vote émises et en circulation au 14 novembre 2011. L'offre a débuté le 28 novembre 2011 et peut se poursuivre jusqu'au 27 novembre 2012. Aucune action de catégorie A n'a été achetée aux termes de ce nouveau programme.

**Cumul des autres éléments du résultat global**

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

| | 28 janvier 2012 | 29 janvier 2011 | 31 janvier 2010 |
|---|---|---|---|
| Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente, après impôt | **8 737 $** | 8 143 $ | 5 355 $ |

**Dividendes**

La société a déclaré et payé les dividendes suivants :

| | Pour les exercices clos les | |
|---|---|---|
| | 28 janvier 2012 | 29 janvier 2011 |
| Actions ordinaires et actions de catégorie A sans droit de vote | **52 654 $** | 51 895 $ |

## 17. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

**a) Description des accords de paiement fondé sur des actions**

La société dispose d'un plan d'options sur actions qui lui permet, de temps à autre, d'émettre l'équivalent d'au plus 10 % de ses actions de catégorie A sans droit de vote en circulation, par suite de l'exercice d'options attribuées aux termes du plan, à ses principaux dirigeants et à son personnel. L'attribution des options et le délai d'acquisition des droits liés à ces options, qui est habituellement d'au plus 5 ans, sont à la discrétion du conseil d'administration, la durée maximale des options étant de 10 ans. Le prix d'exercice à payer pour chaque action de catégorie A sans droit de vote visée par une option sur actions est déterminé par le conseil d'administration à la date d'attribution, mais ce prix ne peut être inférieur au cours de clôture de l'action de la société le jour de bourse précédant immédiatement la date de prise d'effet de l'attribution.

**b) Informations sur le plan d'options sur actions réglées en capitaux propres**

La variation des options sur actions en circulation se présente comme suit :

| | Pour les exercices clos les | | | |
|---|---|---|---|---|
| | 28 janvier 2012 | | 29 janvier 2011 | |
| | Options | Prix d'exercice moyen pondéré | Options | Prix d'exercice moyen pondéré |
| En circulation à l'ouverture de l'exercice | **3 095** | **14,58 $** | 3 207 | 14,14 $ |
| Attribution | **–** | **–** | 215 | 18,02 |
| Exercice | **(722)** | **12,23** | (292) | 12,23 |
| Renonciation | **(428)** | **16,33** | (35) | 14,50 |
| En circulation à la clôture de l'exercice | **1 945** | **15,07 $** | 3 095 | 14,58 $ |
| Options exerçables à la clôture de l'exercice | **238** | **18,81 $** | 935 | 13,74 $ |

Le prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice relativement aux options sur actions exercées au cours de l'exercice s'est établi à 15,44 $ (18,21 $ au 29 janvier 2011).

Aucune attribution d'options sur actions n'a été effectuée au cours de l'exercice clos le 28 janvier 2012. Les coûts de rémunération liés aux attributions d'options sur actions effectuées pendant l'exercice clos le 29 janvier 2011 aux termes de l'approche fondée sur la juste valeur ont été calculés à l'aide des hypothèses suivantes :

| | Pour l'exercice clos le 29 janvier 2011 | | |
|---|---|---|---|
| | 100 options attribuées le 7 avril 2010 | 15 options attribuées le 2 juin 2010 | 100 options attribuées le 14 janvier 2011 |
| Durée prévue des options | 6,5 ans | 4,9 ans | 6,5 ans |
| Taux d'intérêt sans risque | 3,59 % | 2,44 % | 2,90 % |
| Volatilité prévue du cours des actions | 47,18 % | 37,40 % | 33,52 % |
| Taux moyen de rendement des actions | 4,00 % | 4,38 % | 4,44 % |
| Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées | 6,22 $ | 4,25 $ | 4,05 $ |
| Prix de l'action à la date d'attribution | 18,00 $ | 18,26 $ | 18,00 $ |

Le tableau suivant résume l'information relative aux options sur actions en cours au 28 janvier 2012 :

| | Options en circulation | | | Options exerçables | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Fourchette des prix d'exercice** | Nombre d'options en cours | Durée de vie contractuelle moyenne pondérée résiduelle | Prix d'exercice moyen pondéré | Nombre d'options pouvant être exercées | Prix d'exercice moyen pondéré |
| 14,50 $ | 1 675 | 5,0 années | 14,50 $ | – | – $ |
| 15,90 $ – 18,26 $ | 115 | 2,4 | 16,75 | 83 | 16,58 |
| 19,23 $ – 22,02 $ | 155 | 0,7 | 20,00 | 155 | 20,00 |
| | **1 945** | **4,5 années** | **15,07 $** | **238** | **18,81 $** |

**c) Charges au titre des avantages du personnel**

Pour l'exercice clos le 28 janvier 2012, la société a comptabilisé des coûts de rémunération de 1 120 $ relativement aux droits à paiements fondés sur des actions (1 990 $ pour l'exercice clos le 29 janvier 2011) ainsi qu'un crédit au surplus d'apport correspondant.

## 18. ENGAGEMENTS

Pour l'exercice clos le 28 janvier 2012, les engagements financiers relatifs aux paiements minimaux au titre des contrats de location simple pour les magasins de détail, les bureaux, les véhicules et le matériel, ainsi que les montants se rapportant aux ententes visant l'achat de biens ou services qui ont un droit juridiquement exécutoire sur la société, exclusion faite des montants supplémentaires basés sur les ventes, les taxes et les autres coûts, sont exigibles comme suit :

| | Contrats de location simple des magasins et des bureaux | Obligations d'achat | Autres contrats de location simple | Total |
|---|---|---|---|---|
| D'ici 1 an | 99 202 $ | 102 637 $ | 4 498 $ | 206 337 $ |
| D'ici 2 ans | 88 467 | 326 | 3 723 | 92 516 |
| D'ici 3 ans | 77 563 | 117 | 2 672 | 80 352 |
| D'ici 4 ans | 66 012 | – | 2 477 | 68 489 |
| D'ici 5 ans | 49 802 | – | 8 | 49 810 |
| Années subséquentes | 89 873 | – | – | 89 873 |
| **Total** | **470 919 $** | **103 080 $** | **13 378 $** | **587 377 $** |

La société loue un certain nombre de magasins de détail et de bureaux aux termes de contrats de location simple. La société ne sous-loue aucune des propriétés qu'elle loue. Les contrats de location sont assortis de conditions et de clauses d'indexation ainsi que de droits de renouvellement variables. Les contrats de location ont habituellement une durée maximale de 10 ans et comportent une option de renouvellement d'au plus 5 ans, s'il y a lieu. La majeure partie des contrats de location requièrent des paiements supplémentaires pour couvrir le coût des assurances, les taxes et les frais d'entretien et de services publics. Certaines ententes de location comportent un loyer conditionnel qui est habituellement établi en fonction des produits excédant un montant minimal.

Pour l'exercice clos le 28 janvier 2012, le montant de 181 998 $ a été comptabilisé en charges dans le bénéfice net à l'égard des contrats de location simple (181 868 $ pour l'exercice clos le 29 janvier 2011), dont une tranche de 179 149 $ (179 328 $ pour l'exercice clos le 29 janvier 2011) correspond aux paiements minimaux au titre de la location et 2 849 $ (2 540 $ pour l'exercice clos le 29 janvier 2011) correspond aux loyers conditionnels.

## 19. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

**Comptabilisés dans le bénéfice net**

| | Pour les exercices clos les | |
|---|---|---|
| | 28 janvier 2012 | 29 janvier 2011 |
| Produits de dividendes liés aux actifs financiers disponibles à la vente | **3 462 $** | 2 640 $ |
| Produits d'intérêts liés aux prêts et créances | **1 367** | 1 225 |
| Profit réalisé à la sortie d'actifs financiers disponibles à la vente | **–** | 167 |
| Profit de change | **733** | 473 |
| Produits financiers | **5 562** | 4 505 |
| Charges d'intérêts – emprunt hypothécaire | **682** | 767 |
| Variation nette de la juste valeur des dérivés (note 6) | **754** | – |
| Perte de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente | **73** | 78 |
| Charges financières | **1 509** | 845 |
| Produit financier net comptabilisé dans le bénéfice net | **4 053 $** | 3 660 $ |

**Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global**

| | Pour les exercices clos les | |
|---|---|---|
| | 28 janvier 2012 | 29 janvier 2011 |
| Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente survenue au cours de l'exercice (après impôt de 79 $; 427 $ en 2011) | **530 $** | 2 866 $ |
| Produits financiers comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, après impôt | **530 $** | 2 866 $ |

## 20. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le calcul du bénéfice de base par action et du bénéfice dilué par action est fondé sur le bénéfice net de 47 539 $ pour l'exercice clos le 28 janvier 2012 (88 985 $ pour l'exercice clos le 29 janvier 2011).

Le nombre d'actions utilisé dans le calcul du bénéfice par action se présente comme suit :

| | Pour les exercices clos les | |
|---|---|---|
| | **28 janvier 2012** | **29 janvier 2011** |
| Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour calculer le bénéfice de base par action | **65 975** | 66 771 |
| Effet dilutif des options sur actions en circulation | **126** | 484 |
| Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour calculer le bénéfice dilué par action | **66 101** | 67 255 |

Au 28 janvier 2012, un total de 1 945 options sur actions étaient exclues du calcul du bénéfice dilué par action (398 au 29 janvier 2011), celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif, du fait que les prix d'exercice étaient supérieurs au cours moyen des actions durant l'exercice.

La valeur de marché moyenne des actions de la société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions est fondée sur les cours du marché pour la période au cours de laquelle les options étaient en circulation.

## 21. PARTIES LIÉES

**Opérations avec les principaux dirigeants**

Seuls les membres du conseil d'administration sont considérés comme des principaux dirigeants. La responsabilité de la planification, de la supervision et de la gestion des activités de la société incombe au conseil d'administration. Les administrateurs participent au plan d'options sur actions, tel qu'il est décrit à la note 17. Le tableau suivant présente la charge de rémunération liée aux principaux dirigeants :

| | Pour les exercices clos les | |
|---|---|---|
| | **28 janvier 2012** | **29 janvier 2011** |
| Salaires et avantages à court terme | **2 088 $** | 2 899 $ |
| Avantages postérieurs à l'emploi | **(63)** | 178 |
| Charge de rémunération fondée sur des actions | **190** | 200 |
| | **2 215 $** | 3 277 $ |

La circulaire de sollicitation de procurations annuelle envoyée par la direction contient de plus amples renseignements à l'égard de la rémunération des administrateurs.

**Autres opérations avec des parties liées**

La société loue deux magasins de détail qui appartiennent à des sociétés contrôlées par les principaux actionnaires de la société. Pour l'exercice clos le 28 janvier 2012, la charge locative aux termes de ces contrats de location totalisait environ 198 $ (190 $ au 29 janvier 2011).

La société a engagé des honoraires de 584 $ au cours de l'exercice clos le 28 janvier 2012 (606 $ au 29 janvier 2011) liés à des conseils juridiques généraux et à d'autres services-conseils auprès de cabinets de services professionnels auxquels sont associés des administrateurs externes de la société.

Ces opérations sont inscrites au montant de la contrepartie versée conformément à ce qui a été établi et convenu par les parties liées.

## 22. CHARGES LIÉES AU PERSONNEL

| | Pour les exercices clos les | |
|---|---|---|
| | **28 janvier 2012** | **29 janvier 2011** |
| Salaires et avantages du personnel | **248 208 $** | 251 702 $ |
| Charges liées aux régimes à prestations définies | **1 490** | 1 341 |
| Charge de rémunération fondée sur des actions | **1 120** | 1 990 |
| | **250 818 $** | 255 033 $ |

## 23. FACILITÉ DE CRÉDIT

Au 28 janvier 2012, la société disposait de lignes de crédit opérationnelles non garanties consenties par des banques à charte canadiennes, d'un montant pouvant atteindre 125 000 $ ou son équivalent en dollars américains. Au 28 janvier 2012, une tranche de 52 187 $ (60 888 $ au 29 janvier 2011) de ces lignes de crédit opérationnelles était affectée aux fins de lettres de crédit de soutien et de lettres de crédit documentaires.

## 24. GARANTIES

La société a octroyé à des tiers des lettres de crédit de soutien irrévocables obtenues auprès d'institutions financières hautement cotées afin d'indemniser ces tiers advenant que la société manque à ses obligations contractuelles. Au 28 janvier 2012, l'obligation potentielle maximale aux termes de ces garanties s'élevait à 5 083 $ (5 060 $ au 29 janvier 2011) et les lettres de crédit de soutien viennent à échéance à diverses dates au cours de l'exercice qui sera clos le 2 février 2013. La tranche conditionnelle de la garantie est comptabilisée lorsque la société juge probable qu'un paiement lié à cette garantie doive être versé à l'autre partie au contrat ou à l'autre partie à la garantie. La société n'a inscrit aucun passif à l'égard de ces garanties, car elle ne prévoit pas faire de paiement pour ces éléments. La direction est d'avis que la juste valeur des obligations non conditionnelles dont elle devrait s'acquitter aux termes des garanties advenant des événements ou des conditions spécifiques déclenchant leur réalisation se rapproche des coûts engagés pour obtenir les lettres de crédit de soutien.

## 25. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

| | 28 janvier 2012 | 29 janvier 2011 |
|---|---|---|
| Opérations sans effet sur la trésorerie | | |
| Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les fournisseurs et autres créditeurs | **3 028 $** | 2 819 $ |
| Valeur attribuée créditée au capital social par suite de l'exercice d'options sur actions | **2 228 $** | 888 $ |

## 26. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société doit faire face, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société. Les informations relatives à l'exposition de la société aux risques, en particulier aux risques de crédit, de liquidité, de change, de taux d'intérêt et de prix sur instruments de capitaux propres sont présentées ci-dessous.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit s'entend du risque lié à toute perte inattendue attribuable au défaut d'un client ou d'une contrepartie à un instrument financier de respecter ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la société qui l'exposent à des concentrations du risque de crédit sont essentiellement constitués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des clients et autres débiteurs et des contrats d'options sur devises. La société atténue son exposition au risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en investissant ses liquidités disponibles dans des dépôts à court terme auprès d'institutions financières canadiennes et dans du papier commercial ayant une cote d'au moins R1. Les titres négociables de la société consistent essentiellement en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes hautement cotées. Les clients et autres débiteurs de la société consistent essentiellement en des créances sur cartes de crédit contractées au cours des derniers jours de l'exercice et réglées au cours des premiers jours de l'exercice suivant.

Au 28 janvier 2012, l'exposition maximale de la société au risque de crédit à l'égard de ces instruments financiers s'établissait comme suit :

| | |
|---|---|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 196 835 $ |
| Titres négociables | 71 442 |
| Clients et autres débiteurs | 3 033 |
| | **271 310 $** |

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est lié à la possibilité que la société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance. Pour gérer le risque de liquidité, la société s'assure, dans la mesure du possible, qu'elle disposera toujours des liquidités nécessaires pour respecter ses obligations à leur échéance. L'échéance contractuelle de la plupart des fournisseurs et autres créditeurs est d'au plus six mois. Au 28 janvier 2012, la société disposait de liquidités importantes, soit d'un montant de 268 277 $ sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de titres négociables. En outre, la société dispose de facilités de crédit non garanties de 125 000 $ assujetties à des renouvellements annuels. La société a financé les coûts associés à l'addition de magasins au moyen de fonds autogénérés et ses facilités de crédit non garanties servent à financer ses besoins en fonds de roulement saisonniers liés à l'achat de marchandises en dollars américains. La dette à long terme de la société consiste en un emprunt hypothécaire portant intérêt au taux de 6,40 %, venant à échéance en novembre 2017 et garanti par le centre de distribution de la société.

**Risque de change**
La société achète une quantité importante de marchandises en dollars américains et, par conséquent, une volatilité importante de la devise américaine par rapport à la devise canadienne peut avoir des répercussions négatives sur sa marge brute. La société envisage plusieurs solutions de rechange pour gérer le risque de change sur les flux de trésorerie se rapportant à ces achats. Elles comprennent notamment divers types de contrats d'options sur devises ou de contrats à terme de gré à gré d'au plus six mois, et des achats sur le marché au comptant. Un contrat d'option sur devises consiste en une option ou une obligation d'acheter des devises auprès d'une contrepartie. Les risques de crédit existent dans l'éventualité où une contrepartie manquerait à ses engagements. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes. Pour l'exercice clos le 28 janvier 2012, la société a satisfait à ses exigences en matière de dollars américains essentiellement au moyen d'achats sur le marché au comptant.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers libellés en dollars américains constitués principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'un montant de 27 547 $ et de dettes fournisseurs s'élevant à 3 840 $, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours du change du dollar américain aurait une incidence sur le bénéfice net. Au 28 janvier 2012, une hausse ou une baisse de 1 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, demeurant par ailleurs égales, se serait traduite par une diminution ou une augmentation respective de 166 $ du bénéfice net de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2012.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers dérivés, soit une série d'options d'achat et de vente sur le dollar américain, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours du change du dollar américain aurait une incidence sur le bénéfice net. Au 28 janvier 2012, une hausse ou une baisse de 1 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant par ailleurs égales, se serait traduite par une diminution ou une augmentation respective de 580 $ du bénéfice net de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2012.

**Risque de taux d'intérêt**
Le risque de taux d'intérêt se rapporte à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie de la société, à son régime de retraite à prestations définies ainsi qu'à son RCRCD. Les fluctuations du marché à l'égard des taux d'intérêt se répercutent sur le bénéfice de la société relativement aux intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui sont investis dans des billets de dépôt au porteur auprès de banques et dans des dépôts à terme auprès des grandes institutions financières canadiennes et dans du papier commercial ayant une cote d'au moins R1. Le rendement global des marchés des capitaux ainsi que les niveaux des taux d'intérêt ont une incidence sur la situation de capitalisation des régimes de retraite de la société. Tout changement négatif à l'égard des rendements des régimes de retraite et le niveau de taux d'intérêt enregistré depuis la dernière évaluation actuarielle peuvent avoir des répercussions néfastes considérables sur la situation de capitalisation des régimes de retraite et sur les résultats opérationnels de la société. La société dispose de facilités de crédit d'emprunt et de fonds de roulement non garanties disponibles d'au plus 125 000 $, ou son équivalent en dollars américains, qu'elle utilise pour les lettres de crédit documentaires et lettres de crédit de soutien, et elle finance les montants tirés sur ces facilités à mesure que les paiements sont exigibles.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de taux d'intérêt au 28 janvier 2012 afin de déterminer dans quelle mesure une variation des taux d'intérêt aurait une incidence sur les capitaux propres et le bénéfice net. Pour l'exercice clos le 28 janvier 2012, la société a gagné des intérêts créditeurs de 1 367 $ sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie. Une augmentation ou une diminution de 25 points de base du taux d'intérêt moyen de l'exercice aurait donné lieu à une hausse des capitaux propres et du bénéfice net de 321 $ ou à une baisse des capitaux propres et du bénéfice net de 235 $, respectivement. Cette analyse prend pour hypothèse que toutes les autres variables, plus particulièrement les taux de change, demeurent constantes.

La société a effectué une analyse de sensibilité au 28 janvier 2012 afin de déterminer dans quelle mesure une variation des taux d'intérêt, relativement aux régimes de retraite de la société, aurait une incidence sur les coûts des prestations inscrits dans les autres éléments du résultat global. Une diminution de un point de pourcentage du taux d'actualisation à la fin de l'exercice aurait donné lieu à une augmentation d'environ 4 300 $ des coûts des prestations inclus dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 28 janvier 2012, tandis qu'une augmentation de un point de pourcentage aurait entraîné une diminution d'environ 3 800 $. Le taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime de la société témoigne de l'opinion de la direction quant au rendement des placements à long terme. Une variation de 1 % dans ce rendement aurait une incidence minime sur le total des coûts des prestations compris dans le résultat net et dans le résultat global total.

**Risque de prix sur instruments de capitaux propres**
Le risque de prix sur instruments de capitaux propres est lié aux titres de capitaux propres disponibles à la vente. La société gère la composition de son portefeuille de placements en titres de capitaux propres en fonction des attentes à l'égard du marché. Les placements importants au sein du portefeuille sont gérés de façon individuelle et toutes les décisions de vente ou d'achat sont approuvées par le chef de la direction.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de prix sur instruments de capitaux propres au 28 janvier 2012 afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours des titres négociables de la société aurait une incidence sur les capitaux propres et les autres éléments du résultat global. Les placements en titres de capitaux propres de la société consistent essentiellement en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes. La société est d'avis que la variation des taux d'intérêt a une incidence sur le cours du marché de ces titres. Une hausse ou une baisse de 5 % du cours du marché de ces titres au 28 janvier 2012 se traduirait respectivement par une augmentation ou une diminution de 3 036 $ des capitaux propres et des autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 28 janvier 2012. Les titres de capitaux propres de la société sont assujettis au risque de marché et, par conséquent, l'incidence sur les capitaux propres et les autres éléments du résultat global pourrait être, en définitive, plus importante que ce qui est indiqué ci-dessus.

## 27. GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de la société sont les suivants :

- s'assurer de disposer des liquidités nécessaires au financement interne des projets d'immobilisations de manière à faciliter son essor;
- maintenir un solide capital de manière à conserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché;
- offrir un rendement adéquat aux actionnaires.

Le capital de la société se compose de la dette à long terme, y compris la partie courante et les capitaux propres. La société affecte principalement son capital au financement des hausses des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de même qu'aux dépenses d'investissement liées à l'ajout de nouveaux magasins, aux projets de rénovation des magasins existants ainsi qu'aux améliorations apportées aux bureaux et au centre de distribution. La société comble actuellement ces besoins de financement au moyen de fonds autogénérés. La dette à long terme de la société consiste en un emprunt hypothécaire à l'égard du centre de distribution. La société dispose de lignes de crédit opérationnelles non garanties qu'elle utilise pour remplir ses engagements à l'égard des achats de marchandises faits en dollars américains. La société n'a aucune dette à long terme, hormis l'emprunt hypothécaire lié au centre de distribution, ce qui fait que le bénéfice net tiré des activités opérationnelles est disponible à des fins de réinvestissement dans la société ou de distribution à ses actionnaires. Le conseil d'administration ne fixe pas de critères quantitatifs quant au rendement du capital investi à l'intention de la direction, mais il favorise une croissance durable et rentable d'un exercice à l'autre. Trimestriellement, le conseil d'administration revoit aussi le montant des dividendes versés aux actionnaires de la société et surveille les activités du programme de rachat d'actions. La société ne dispose pas d'un plan de rachat d'actions établi et les décisions sont prises individuellement pour chaque transaction en fonction des cours du marché et des restrictions prévues dans la réglementation. La société n'est pas soumise, aux termes de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

## 28. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation des états financiers de l'exercice à l'étude.

## 29. EXPLICATION DE LA TRANSITION AUX IFRS

Comme l'indique la note 2 a), il s'agit des premiers états financiers annuels de la société établis conformément aux IFRS. L'IFRS 1 et les méthodes comptables énoncées à la note 3 ont été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers pour l'exercice clos le 28 janvier 2012, des informations comparatives figurant aux présents états financiers pour l'exercice clos le 29 janvier 2011, ainsi que du bilan d'ouverture en IFRS en date du 31 janvier 2010, soit la date de transition de la société.

Aux fins de l'établissement des présents états financiers conformément à l'IFRS 1, la société a ajusté des montants présentés antérieurement dans les états financiers établis conformément aux PCGR canadiens. Les tableaux et les notes ci-dessous expliquent dans quelle mesure la transition des PCGR canadiens aux IFRS a eu une incidence sur les états financiers déjà publiés de la société au 29 janvier 2011 et pour l'exercice clos à cette date et au 31 janvier 2010.

L'IFRS 1 exige que les nouveaux adoptants appliquent à titre rétrospectif toutes les normes IFRS en vigueur à la date de clôture de leurs premiers états financiers annuels. Cependant, l'IFRS 1 prévoit certaines exemptions facultatives et prescrit certaines exceptions obligatoires pour les nouveaux adoptants. Les exemptions et exceptions en vigueur prévues par l'IFRS 1 qui ont été appliquées lors de la transition de la société des PCGR canadiens aux IFRS se détaillent comme suit :

**a) Exemptions facultatives des IFRS**

**i) Regroupements d'entreprises**

La société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, à des regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition aux IFRS; ces regroupements d'entreprises n'ont donc pas été retraités. Aux termes de l'exemption visant les regroupements d'entreprises, la valeur comptable des actifs acquis et des passifs repris selon les PCGR canadiens à la date de l'acquisition est devenue, selon les IFRS, leur valeur comptable présumée à cette date.

Nonobstant cette exemption, la société a été tenue, à la date de transition, d'évaluer si les actifs acquis et les passifs repris respectaient les critères de comptabilisation de l'IFRS pertinente et de déterminer s'il existait des actifs acquis et des passifs repris n'ayant pas été comptabilisés aux termes des PCGR canadiens qui devraient l'être conformément aux IFRS. Les exigences inhérentes aux IFRS ont alors été appliquées aux actifs acquis et aux passifs repris à partir de la date d'acquisition jusqu'à la date de transition. L'application de cette exemption n'a pas donné lieu à un ajustement au bilan d'ouverture au 31 janvier 2010 relativement à la transition aux IFRS. En outre, conformément à l'exemption visant les regroupements d'entreprises, la société a effectué des tests de dépréciation du goodwill à la date de transition et a déterminé que la valeur comptable du goodwill n'était pas dépréciée à ce moment.

**ii) Avantages du personnel**

L'IFRS 1 permet aux adoptants d'appliquer à titre rétrospectif ou prospectif l'IAS 19, *Avantages du personnel*, 120A p), à compter de la date de transition. En choisissant l'application à titre rétrospectif, la société serait tenue de présenter des informations financières choisies sur les régimes à prestations définies pour l'exercice à l'étude et les quatre exercices précédents. La société a choisi de fournir les montants requis aux termes du paragraphe 120A p) de l'IAS 19 puisque ces montants sont déterminés pour chaque période comptable à titre prospectif à compter de la date de transition aux IFRS.

**b) Exceptions obligatoires des IFRS**

Les exceptions prévues par l'IFRS 1 en vigueur à la conversion des PCGR canadiens aux IFRS se détaillent comme suit :

**i) Estimations**

Les connaissances acquises a posteriori ne doivent pas être utilisées pour créer ou modifier des estimations. Les estimations déjà faites par la société aux termes des PCGR canadiens n'ont pas été modifiées pour tenir compte des IFRS, sauf lorsqu'il a été nécessaire de refléter une différence de méthode comptable.

Aux fins de l'établissement de son bilan d'ouverture en IFRS, la société a ajusté des montants présentés antérieurement dans les états financiers établis conformément aux PCGR canadiens. Les tableaux et les notes ci-dessous expliquent dans quelle mesure la transition des PCGR canadiens aux IFRS a eu une incidence sur les bilans, les comptes de résultat, les états du résultat global et les tableaux des flux de trésorerie de la société.

## Rapprochement des montants du bilan au 31 janvier 2010 (date de transition)

(en milliers de dollars canadiens)

| Note | Comptes en PCGR canadiens | PCGR canadiens | Ajustements IFRS | Reclassements IFRS | IFRS | Comptes en IFRS |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | **ACTIF** | | | | | **ACTIFS** |
| | ACTIF À COURT TERME | | | | | ACTIFS COURANTS |
| | Trésorerie et équivalents de trésorerie | 228 577 $ | – $ | – $ | 228 577 $ | Trésorerie et équivalents de trésorerie |
| | Titres négociables | 48 026 | – | – | 48 026 | Titres négociables |
| | Débiteurs | 2 926 | – | – | 2 926 | Clients et autres débiteurs |
| | Stocks | 63 127 | – | – | 63 127 | Stocks |
| a) | Charges payées d'avance | 11 873 | (863) | – | 11 010 | Charges payées d'avance |
| | Impôts futurs | 2 395 | – | (2 395) | – | |
| | Total de l'actif à court terme | 356 924 | (863) | (2 395) | 353 666 | Total des actifs courants |
| | IMMOBILISATIONS | | | | | ACTIFS NON COURANTS |
| b), c) | Immobilisations corporelles | 210 612 | (2 250) | – | 208 362 | Immobilisations corporelles |
| | Actifs incorporels | 9 964 | – | – | 9 964 | Immobilisations incorporelles |
| | Total des immobilisations | 220 576 | (2 250) | – | | |
| | ÉCARTS D'ACQUISITION | 42 426 | – | – | 42 426 | Goodwill |
| k) | IMPÔTS FUTURS | 11 466 | 4 452 | 2 395 | 18 313 | Impôts sur le résultat différés |
| | | | | | 279 065 | Total des actifs non courants |
| | | 631 392 $ | 1 339 $ | – $ | 632 731 $ | Total des actifs |
| | **PASSIF ET CAPITAUX PROPRES** | | | | | **PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES** |
| | PASSIF À COURT TERME | | | | | PASSIFS COURANTS |
| d) | Créditeurs et charges à payer | 77 766 $ | (3 311) $ | (19 771) $ | 54 684 $ | Fournisseurs et autres créditeurs |
| d) | | – | 7 456 | 10 666 | 18 122 | Produits différés |
| | Impôts sur le bénéfice exigibles | 4 677 | – | – | 4 677 | Impôts sur le résultat payables |
| | Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an | 1 300 | – | – | 1 300 | Partie courante de la dette à long terme |
| | Total du passif à court terme | 83 743 | 4 145 | (9 105) | 78 783 | Total des passifs courants |
| | | | | | | PASSIFS NON COURANTS |
| | | – | – | 9 105 | 9 105 | Autres créditeurs |
| d) | | – | 2 686 | – | 2 686 | Produits différés |
| | CRÉDITS REPORTÉS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION | 20 609 | – | – | 20 609 | Crédits différés au titre des contrats de location |
| | DETTE À LONG TERME | 11 431 | – | – | 11 431 | Dette à long terme |
| e), f) | PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES | 5 443 | 6 422 | – | 11 865 | Passif au titre des retraites |
| | | | 9 108 | 9 105 | 55 696 | Total des passifs non courants |
| | CAPITAUX PROPRES | | | | | CAPITAUX PROPRES |
| | Capital-actions | 25 888 | – | – | 25 888 | Capital social |
| | Surplus d'apport | 5 164 | – | – | 5 164 | Surplus d'apport |
| l) | Bénéfices non répartis | 480 622 | (18 777) | – | 461 845 | Résultats non distribués |
| m) | Cumul des autres éléments du résultat étendu | (1 508) | 6 863 | – | 5 355 | Cumul des autres éléments du résultat global |
| | Total des capitaux propres | 510 166 | (11 914) | – | 498 252 | Total des capitaux propres |
| | | 631 392 $ | 1 339 $ | – $ | 632 731 $ | Total des passifs et des capitaux propres |

## Rapprochement des montants du bilan au 29 janvier 2011

(en milliers de dollars canadiens)

| Note | Comptes en PCGR canadiens | PCGR canadiens | Ajustements IFRS | Reclassements IFRS | IFRS | Comptes en IFRS |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | **ACTIF** | | | | | **ACTIFS** |
| | ACTIF À COURT TERME | | | | | ACTIFS COURANTS |
| | Trésorerie et équivalents de trésorerie | 230 034 $ | – $ | – $ | 230 034 $ | Trésorerie et équivalents de trésorerie |
| | Titres négociables | 70 413 | – | – | 70 413 | Titres négociables |
| | Débiteurs | 2 866 | – | – | 2 866 | Clients et autres débiteurs |
| | Stocks | 73 201 | – | – | 73 201 | Stocks |
| a) | Charges payées d'avance | 13 258 | (767) | – | 12 491 | Charges payées d'avance |
| | Impôts futurs | 2 001 | – | (2 001) | – | |
| | Total de l'actif à court terme | 391 773 | (767) | (2 001) | 389 005 | Total des actifs courants |
| | IMMOBILISATIONS | | | | | ACTIFS NON COURANTS |
| b), c) | Immobilisations corporelles | 194 612 | (1 548) | – | 193 064 | Immobilisations corporelles |
| | Actifs incorporels | 13 841 | – | – | 13 841 | Immobilisations incorporelles |
| | Total des immobilisations | 208 453 | (1 548) | – | | |
| | ÉCARTS D'ACQUISITION | 42 426 | – | – | 42 426 | Goodwill |
| k) | IMPÔTS FUTURS | 14 972 | 4 048 | 2 001 | 21 021 | Impôts sur le résultat différés |
| | | | | | 270 352 | Total des actifs non courants |
| | | 657 624 $ | 1 733 $ | – $ | 659 357 $ | Total des actifs |
| | **PASSIF ET CAPITAUX PROPRES** | | | | | **PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES** |
| | PASSIF À COURT TERME | | | | | PASSIFS COURANTS |
| d) | Créditeurs et charges à payer | 88 372 $ | (2 865) $ | (21 414) $ | 64 093 $ | Fournisseurs et autres créditeurs |
| d) | | – | 8 600 | 11 234 | 19 834 | Produits différés |
| | Impôts sur le bénéfice exigibles | 5 998 | – | – | 5 998 | Impôts sur le résultat payables |
| | Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an | 1 384 | – | – | 1 384 | Partie courante de la dette à long terme |
| | Total du passif à court terme | 95 754 | 5 735 | (10 180) | 91 309 | Total des passifs courants |
| | | | | | | PASSIFS NON COURANTS |
| | | – | – | 10 180 | 10 180 | Autres créditeurs |
| d) | | – | 2 384 | – | 2 384 | Produits différés |
| | CRÉDITS REPORTÉS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION | 19 011 | – | – | 19 011 | Crédits différés au titre des contrats de location |
| | DETTE À LONG TERME | 10 047 | – | – | 10 047 | Dette à long terme |
| e), f) | PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES | 9 112 | 4 514 | – | 13 626 | Passif au titre des retraites |
| | | | 6 898 | 10 180 | 55 248 | Total des passifs non courants |
| | CAPITAUX PROPRES | | | | | CAPITAUX PROPRES |
| | Capital-actions | 29 614 | – | – | 29 614 | Capital social |
| | Surplus d'apport | 6 266 | – | – | 6 266 | Surplus d'apport |
| l) | Bénéfices non répartis | 486 367 | (17 590) | – | 468 777 | Résultats non distribués |
| m) | Cumul des autres éléments du résultat étendu | 1 453 | 6 690 | – | 8 143 | Cumul des autres éléments du résultat global |
| | Total des capitaux propres | 523 700 | (10 900) | – | 512 800 | Total des capitaux propres |
| | | 657 624 $ | 1 733 $ | – $ | 659 357 $ | Total des passifs et des capitaux propres |

## Rapprochement des montants de l'état des résultats de l'exercice clos le 29 janvier 2011

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

| Note | Comptes en PCGR canadiens | PCGR canadiens | Ajustements IFRS | Reclassements IFRS | IFRS | Comptes en IFRS |
|---|---|---|---|---|---|---|
| d) | Chiffre d'affaires | 1 070 277 $ | (11 277) $ | – $ | 1 059 000 $ | Ventes |
| | Coût des marchandises vendues, frais de vente et frais généraux et administratifs | 887 673 | – | (537 002) | 350 671 | Coût des biens vendus |
| | | 182 604 | (11 277) | 537 002 | 708 329 | Marge brute |
| a), b), c), d) | | – | (10 683) | 539 359 | 528 676 | Frais de vente et de distribution |
| c), e), f), g) | | – | (3 061) | 58 572 | 55 511 | Charges administratives |
| | Amortissement | 60 456 | – | (60 456) | – | |
| | Bénéfice d'exploitation avant les éléments ci-dessous | 122 148 | 2 467 | (473) | 124 142 | Résultat des activités opérationnelles |
| h) | Revenu de placement | 3 756 | 276 | 473 | 4 505 | Produits financiers |
| h) | Intérêts sur la dette à long terme | 767 | 78 | – | 845 | Charges financières |
| | Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice | 125 137 | 2 665 | – | 127 802 | Bénéfice avant impôts sur le résultat |
| | Impôts sur le bénéfice | | | | | |
| | Exigibles | 41 669 | | | | |
| | Futurs | (3 553) | | | | |
| j) | | 38 116 | 701 | – | 38 817 | Impôts sur le résultat |
| | Bénéfice net | 87 021 $ | 1 964 $ | – $ | 88 985 $ | Bénéfice net |
| | Bénéfice par action | | | | | Bénéfice par action |
| | De base | 1,30 $ | | | 1,33 $ | De base |
| | Dilué | 1,29 | | | 1,32 | Dilué |

## Rapprochement des montants de l'état du résultat étendu de l'exercice clos le 29 janvier 2011

(en milliers de dollars canadiens)

| Note | Comptes en PCGR canadiens | PCGR canadiens | Ajustements IFRS | Reclassements IFRS | IFRS | Comptes en IFRS |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bénéfice net | 87 021 $ | 1 964 $ | – $ | 88 985 $ | Bénéfice net |
| | Autres éléments du résultat étendu | | | | | Autres éléments du résultat global |
| | Gain net non réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente survenu au cours de l'exercice (après impôts de 427 $) | 2 866 | – | – | 2 866 | Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente (après impôt de 427 $) |
| h) | Reclassement dans le bénéfice net des pertes sur les actifs financiers disponibles à la vente (après impôts de 14 $) | 95 | (240) | – | (145) | Reclassement dans le bénéfice net des profits réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente (après impôt de 22 $) |
| h) | | – | 67 | – | 67 | Reclassement dans le bénéfice net de la perte de valeur sur les actifs financiers disponibles à la vente (après impôt de 11 $) |
| g) | | – | (777) | – | (777) | Pertes actuarielles au titre des régimes à prestations définies (après impôt de 272 $) |
| | Résultat étendu | 89 982 $ | 1 014 $ | – $ | 90 996 $ | Résultat global total |

**Ajustements significatifs apportés aux tableaux des flux de trésorerie**

Les IFRS exigent que les flux de trésorerie provenant des intérêts et des dividendes perçus ou versés, ainsi que les impôts sur le résultat payés, soient présentés directement au tableau des flux de trésorerie. Aux termes des PCGR canadiens, la société présentait les intérêts et les impôts sur le bénéfice payés par voie de notes afférentes aux états financiers. Ce changement a entraîné une modification de la présentation des états des flux de trésorerie pour toutes les périodes présentées dans les états financiers. Les tableaux des flux de trésorerie établis selon les IFRS ne présentent aucune autre différence significative par rapport aux états des flux de trésorerie de la société établis selon les PCGR canadiens.

**Notes relatives aux rapprochements**

Les tableaux qui précèdent se veulent un rapprochement entre les états financiers auparavant présentés conformément aux PCGR canadiens et les états financiers modifiés dressés selon les IFRS. Puisque le traitement comptable pour les PCGR canadiens diffère du traitement appliqué dans le cadre des IFRS, les montants de la colonne « Ajustements IFRS » sont obligatoires. Les montants de la colonne « Reclassements IFRS » ne sont présentés qu'à titre de reclassement. Il est obligatoire de présenter cette colonne pour que les postes des états financiers dressés selon les PCGR canadiens soient classés de la même façon que ceux des états financiers dressés selon les IFRS. La nature de ces deux types de changements est présentée plus en détail ci-dessous.

**Table des matières des notes relatives aux rapprochements**

a) Charges de publicité
b) Dépréciation des immobilisations corporelles
c) Composantes des immobilisations corporelles
d) Programmes de fidélisation de la clientèle
e) Coût des services passés dans le cadre d'un régime à prestations définies
f) Date d'évaluation d'un régime à prestations définies
g) Comptabilisation des gains actuariels ou pertes actuarielles
h) Instruments financiers
i) Réévaluation des actifs et passifs d'impôt
j) Charge d'impôt sur le résultat
k) Impôts sur le résultat différés
l) Résultats non distribués
m) Cumul des autres éléments du résultat global

**Ajustements aux termes des IFRS**

**a) Charges de publicité**

Aux termes des IFRS, conformément à l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, les frais de publicité doivent être comptabilisés à titre de charge au moment où ils sont engagés. Les PCGR canadiens autorisaient le report des frais de publicité (à titre d'éléments payés d'avance) et leur passation en charges au moment où la campagne publicitaire avait lieu.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

| | Pour l'exercice clos le 29 janvier 2011 |
|---|---|
| **COMPTE DE RÉSULTAT** | |
| Diminution des frais de vente et de distribution | (96) $ |
| **Augmentation du bénéfice avant impôts sur le résultat** | **96 $** |

| | 31 janvier 2010 | 29 janvier 2011 |
|---|---|---|
| **BILAN** | | |
| Diminution des charges payées d'avance | (863) $ | (767) $ |
| Augmentation des actifs d'impôt sur le résultat différé | 257 | 214 |
| **Diminution des résultats non distribués** | **(606) $** | **(553) $** |

**b) Dépréciation des immobilisations corporelles**

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation des immobilisations corporelles et conformément à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, la société a établi des UGT en fonction du plus petit groupe d'actifs capables de générer des entrées de trésorerie largement indépendantes. En outre, la valeur recouvrable aux fins de l'analyse de la dépréciation est fondée sur la valeur d'utilité, établie en fonction des flux de trésorerie actualisés, et la juste valeur diminuée des coûts de vente, selon la plus élevée des deux. Selon les PCGR canadiens, les immobilisations corporelles étaient affectées au groupe d'actifs qui constituait le niveau le plus bas pour lequel les flux de trésorerie identifiables étaient dans une large mesure indépendants des flux de trésorerie d'autres actifs et passifs.

Par suite du test de dépréciation réalisé à la date de transition, la société a comptabilisé une perte de valeur de 3 803 $ (avant impôt) pour certains magasins pour lesquels la valeur recouvrable ne dépassait pas la valeur comptable des actifs. La valeur recouvrable était fondée sur la valeur d'utilité des actifs appartenant aux UGT et tenait compte des flux de trésorerie futurs attendus provenant de l'utilisation de ces actifs. Les flux de trésorerie ont été actualisés selon un taux avant impôt de 10 %. Ces ajustements ont entraîné une diminution des immobilisations corporelles de 3 803 $ au 31 janvier 2010.

Pour l'exercice clos le 29 janvier 2011, la charge d'amortissement a été réduite de 1 385 $, en raison de la charge de dépréciation de 3 803 $ comptabilisée à la date de transition. Pour l'exercice clos le 29 janvier 2011, une perte de valeur supplémentaire de 1 724 $ a été comptabilisée, tandis qu'un montant de 779 $ au titre de la perte de valeur d'ouverture a été repris.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

| | Pour l'exercice clos le 29 janvier 2011 |
|---|---|
| **COMPTE DE RÉSULTAT** | |
| Diminution des frais de vente et de distribution | (440) $ |
| **Augmentation du bénéfice avant impôt sur le résultat** | **440 $** |

| | 31 janvier 2010 | 29 janvier 2011 |
|---|---|---|
| **BILAN** | | |
| Diminution des immobilisations corporelles | (3 803) $ | (3 363) $ |
| Augmentation des actifs d'impôt sur le résultat différé | 986 | 872 |
| **Diminution des résultats non distribués** | **(2 817) $** | **(2 491) $** |

**c) Composantes des immobilisations corporelles**

Aux termes des IFRS et conformément à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, chaque composante d'une immobilisation corporelle dont le coût est important relativement au coût total de l'immobilisation doit être amortie séparément, sur sa durée d'utilité estimée respective. Les PCGR canadiens étaient moins précis quant aux exigences de comptabilisation de ces composantes. Par conséquent, les bâtiments de la société ont été divisés en composantes dont les durées d'utilité varient de 10 à 50 ans.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

| | Pour l'exercice clos le 29 janvier 2011 |
|---|---|
| **COMPTE DE RÉSULTAT** | |
| Diminution des frais de vente et de distribution | (158) $ |
| Diminution des charges administratives | (104) |
| **Augmentation du bénéfice avant impôt sur le résultat** | **262 $** |

| | 31 janvier 2010 | 29 janvier 2011 |
|---|---|---|
| **BILAN** | | |
| Augmentation des immobilisations corporelles | 1 553 $ | 1 815 $ |
| Diminution des actifs d'impôt sur le résultat différé | (403) | (471) |
| **Augmentation des résultats non distribués** | **1 150 $** | **1 344 $** |

**d) Programmes de fidélisation de la clientèle**

Aux termes des IFRS, conformément à l'IFRIC 13, *Programme de fidélisation de la clientèle*, la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés aux termes des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant qu'éléments de la transaction de vente initiale identifiables séparément et différés jusqu'à ce que la société ait rempli ses obligations. Aux termes des PCGR canadiens, la société ne reportait aucun produit lié aux programmes de fidélisation de la clientèle.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

| | Pour l'exercice clos le 29 janvier 2011 |
|---|---|
| **COMPTE DE RÉSULTAT** | |
| Diminution des ventes | (11 277) $ |
| Diminution des frais de vente et de distribution | (9 989) |
| **Diminution du bénéfice avant impôt sur le résultat** | **(1 288) $** |

| | 31 janvier 2010 | 29 janvier 2011 |
|---|---|---|
| **BILAN** | | |
| Augmentation des produits différés | 10 142 $ | 10 984 $ |
| Diminution des fournisseurs et autres créditeurs | (3 311) | (2 865) |
| Augmentation des actifs d'impôt sur le résultat différé | 1 947 | 2 263 |
| **Diminution des résultats non distribués** | **(4 884) $** | **(5 856) $** |

**e) Coût des services passés dans le cadre d'un régime à prestations définies**

Aux termes des IFRS, conformément à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, les passifs et charges relatifs au coût des services passés lié aux droits acquis dans le cadre d'un régime à prestations définies sont comptabilisés immédiatement au compte de résultat. Selon les PCGR canadiens, la société comptabilisait le coût des services passés au titre du régime et du RCRCD sur la durée moyenne résiduelle d'activité prévue.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

| | Pour l'exercice clos le 29 janvier 2011 |
|---|---|
| **COMPTE DE RÉSULTAT** | |
| Diminution des charges administratives | (590) $ |
| **Augmentation du bénéfice avant impôt sur le résultat** | **590 $** |

| | 31 janvier 2010 | 29 janvier 2011 |
|---|---|---|
| **BILAN** | | |
| Augmentation du passif au titre des retraites | 5 320 $ | 4 730 $ |
| Augmentation des actifs d'impôt sur le résultat différé | 1 379 | 1 226 |
| **Diminution des résultats non distribués** | **(3 941) $** | **(3 504) $** |

**f) Date d'évaluation d'un régime à prestations définies**

Aux termes des IFRS, conformément à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, les obligations au titre des prestations définies et les actifs du régime sont évalués à la date de clôture annuelle, puis sont revus à chaque date de clôture trimestrielle. Aux termes des PCGR canadiens, la société évaluait l'obligation au titre des prestations déterminées et les actifs du régime au 31 décembre.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

| | Pour l'exercice clos le 29 janvier 2011 |
|---|---|
| **COMPTE DE RÉSULTAT** | |
| Diminution des charges administratives | (1 318) $ |
| **Augmentation du bénéfice avant impôt sur le résultat** | **1 318 $** |

| | 31 janvier 2010 | 29 janvier 2011 |
|---|---|---|
| **BILAN** | | |
| Augmentation (diminution) du passif au titre des retraites | 1 102 $ | (216) $ |
| Augmentation (diminution) des actifs d'impôt sur le résultat différé | 286 | (56) |
| **Augmentation (diminution) des résultats non distribués** | **(816) $** | **160 $** |

**g) Comptabilisation des gains actuariels (pertes actuarielles)**

Au moment de la transition aux IFRS, tel que l'autorise l'IAS 19, *Avantages du personnel*, la société a décidé de comptabiliser les gains actuariels et les pertes actuarielles au titre de son régime et du RCRCD directement dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'au bénéfice net.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

| | Pour l'exercice clos le 29 janvier 2011 |
|---|---|
| **COMPTE DE RÉSULTAT** | |
| Diminution des charges administratives | (1 049) $ |
| **Augmentation du bénéfice avant impôt sur le résultat** | **1 049 $** |

| | 29 janvier 2011 |
|---|---|
| **ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL** | |
| Diminution du résultat global, avant impôt | (1 049) $ |
| Incidence fiscale | 272 |
| **Diminution du résultat global** | **(777) $** |

**h) Instruments financiers**

Aux termes des IFRS, conformément à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, le test de dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente (titres négociables), lesquels sont évalués à la juste valeur, est effectué au moyen d'indications objectives que la juste valeur a subi des baisses « prolongées ou importantes ». Selon les PCGR canadiens, ces baisses étaient qualifiées de « durables ».

En raison du changement dans la détermination des pertes de valeur, celles-ci passant de « durables » à « importantes ou prolongées » et du test de dépréciation réalisé à la date de transition, la société a comptabilisé une perte de valeur de 7 249 $ (avant impôt) pour certains titres de capitaux propres disponibles à la vente dont la juste valeur est considérée comme présentant une baisse importante ou prolongée. Au 29 janvier 2011, la société a comptabilisé une perte de valeur supplémentaire de 78 $ (avant impôt) pour certains titres disponibles à la vente et pour l'exercice clos à cette date, un profit réalisé supplémentaire sur la sortie de certains titres disponibles à la vente a été constaté en raison de la perte de valeur inscrite à la date de transition.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

| | Pour l'exercice clos le 29 janvier 2011 |
|---|---|
| **COMPTE DE RÉSULTAT** | |
| Augmentation des charges financières | 78 $ |
| Augmentation des produits financiers | 276 |
| **Augmentation du bénéfice avant impôt sur le résultat** | **198 $** |

| | 31 janvier 2010 | 29 janvier 2011 |
|---|---|---|
| **BILAN** | | |
| Augmentation du cumul des autres éléments du résultat global | 7 249 $ | 7 051 $ |
| Diminution du cumul des autres éléments du résultat global – incidence fiscale | (940) | (915) |
| **Diminution des résultats non distribués** | **(6 309) $** | **(6 136) $** |

**i) Réévaluation des actifs et passifs d'impôt**

Aux termes des IFRS, si un actif ou passif d'impôt sur le résultat différé est réévalué après la comptabilisation initiale, l'incidence de la réévaluation est inscrite dans le résultat, sauf si elle se rapporte à un élément comptabilisé dans les capitaux propres à l'origine; dans ce cas, le changement sera également comptabilisé dans les capitaux propres. La méthode consistant à examiner la réévaluation de l'impôt en revenant jusqu'à l'élément ayant entraîné la comptabilisation initiale est généralement appelée « recherche rétrospective ». Les PCGR canadiens interdisent la recherche rétrospective sauf lorsqu'il est question de regroupements d'entreprises et de réorganisations financières.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

| | 31 janvier 2010 | 29 janvier 2011 |
|---|---|---|
| **BILAN** | | |
| Augmentation du cumul des autres éléments du résultat global | 554 $ | 554 $ |
| **Diminution des résultats non distribués** | **(554) $** | **(554) $** |

**j) Charge d'impôt sur le résultat**

Les modifications décrites précédemment ont entraîné une augmentation (diminution) de la charge d'impôt sur le résultat comme suit :

| | Note | Pour l'exercice clos le 29 janvier 2011 |
|---|---|---|
| Charges de publicité | a) | 43 $ |
| Dépréciation des immobilisations corporelles | b) | 114 |
| Composantes des immobilisations corporelles | c) | 68 |
| Programmes de fidélisation de la clientèle | d) | (316) |
| Coût des services passés dans le cadre d'un régime à prestations définies | e) | 153 |
| Date d'évaluation d'un régime à prestations définies | f) | 342 |
| Comptabilisation des gains actuariels ou des pertes actuarielles | g) | 272 |
| Instruments financiers | h) | 25 |
| **Augmentation de la charge d'impôt sur le résultat** | | **701 $** |

**k) Impôts sur le résultat différés**

Les modifications décrites précédemment ont entraîné une augmentation (diminution) des actifs d'impôt sur le résultat différé comme suit :

| | Note | 31 janvier 2010 | 29 janvier 2011 |
|---|---|---|---|
| Charges de publicité | a) | 257 $ | 214 $ |
| Dépréciation des immobilisations corporelles | b) | 986 | 872 |
| Composantes des immobilisations corporelles | c) | (403) | (471) |
| Programmes de fidélisation de la clientèle | d) | 1 947 | 2 263 |
| Coût des services passés dans le cadre d'un régime à prestations définies | e) | 1 379 | 1 226 |
| Date d'évaluation d'un régime à prestations définies | f) | 286 | (56) |
| **Augmentation des actifs d'impôt sur le résultat différé** | | **4 452 $** | **4 048 $** |

**l) Résultats non distribués**

Les changements décrits précédemment ont entraîné une augmentation (diminution) des résultats non distribués comme suit :

| | Note | 31 janvier 2010 | 29 janvier 2011 |
|---|---|---|---|
| Charges de publicité | a) | (606) $ | (553) $ |
| Dépréciation des immobilisations corporelles | b) | (2 817) | (2 491) |
| Composantes des immobilisations corporelles | c) | 1 150 | 1 344 |
| Programmes de fidélisation de la clientèle | d) | (4 884) | (5 856) |
| Coût des services passés dans le cadre d'un régime à prestations définies | e) | (3 941) | (3 504) |
| Date d'évaluation d'un régime à prestations définies | f) | (816) | 160 |
| Instruments financiers | h) | (6 309) | (6 136) |
| Réévaluation des actifs et passifs d'impôt | i) | (554) | (554) |
| **Diminution des résultats non distribués** | | **(18 777) $** | **(17 590) $** |

**m) Cumul des autres éléments du résultat global**

Les changements décrits précédemment ont entraîné une augmentation (diminution) du cumul des autres éléments du résultat global comme suit :

| | Note | 31 janvier 2010 | 29 janvier 2011 |
|---|---|---|---|
| Instruments financiers | h) | 7 249 $ | 7 051 $ |
| Instruments financiers – incidence fiscale | h) | (940) | (915) |
| Réévaluation des actifs et passifs d'impôt | i) | 554 | 554 |
| **Augmentation du cumul des autres éléments du résultat global** | | **6 863 $** | **6 690 $** |

**RECLASSEMENTS IFRS**

**Impôts sur le résultat différés**

Aux termes des IFRS, selon l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé ne peuvent être classés en tant qu'élément courant. Aux termes des PCGR canadiens, lorsque les actifs et passifs étaient présentés séparément soit en tant qu'actifs et passifs à court terme ou en tant qu'actifs et passifs à long terme, les actifs et passifs d'impôt futur étaient présentés séparément. Par conséquent, le 29 janvier 2011, la société a dû reclasser en tant qu'élément non courant le montant de 2 001 $ (2 395 $ au 31 janvier 2010) au titre des actifs d'impôt sur le résultat différé courant.

**Produits différés**

Aux termes des IFRS, la société a décidé de présenter au bilan les cartes-cadeaux non utilisées en tant que produits différés tandis que selon les PCGR canadiens, les cartes-cadeaux non utilisées étaient présentées au poste « Créditeurs et charges à payer ».

**Fournisseurs et autres créditeurs**

Aux termes des IFRS, selon l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, certains créditeurs non commerciaux ont été classés au bilan en tant que passifs non courants, plutôt que passifs courants.

**Compte de résultat**

Aux termes des IFRS, selon l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, une analyse des charges, par nature ou par fonction, doit être présentée au compte de résultat. La société a choisi de présenter l'analyse des charges par fonction. Les charges d'amortissement sont réparties selon la fonction à laquelle elles se rapportent. Par ailleurs, selon les PCGR canadiens, rien n'obligeait à ce que les charges soient classées par nature ou par fonction.

# Administrateurs et membres de la direction

## Administrateurs

**H. Jonathan Birks**
**Stephen J. Kauser**
**Max Konigsberg**
**Samuel Minzberg**
**Jeremy H. Reitman**
**Stephen F. Reitman**
**Howard Stotland**
**John J. Swidler**
**Robert S. Vineberg**

## Membres de la direction

**SOCIÉTÉ**

**Jeremy H. Reitman**
Président du conseil et chef de la direction

**Stephen F. Reitman**
Président et chef de l'exploitation

**Eric Williams, CA**
Vice-président – Finance et Chef des finances

**Henry Fiederer**
Premier Vice-président

**Diane Archibald**
Vice-présidente – Conception et développement de magasins

**Domenic Carbone**
Vice-président – Distribution et logistique

**Doug Edwards**
Vice-président – Services partagés, Marketing et ventes en ligne

**Jeffrey Kadanoff**
Vice-président – Planification et Développement Stratégique

**Claude Martineau**
Vice-président – Technologies de l'information

**Alain Murad**
Vice-président – Affaires juridiques et Secrétaire

**Isabelle Oliva**
Vice-présidente – Ressources humaines

**Diane Randolph**
Vice-présidente – Dirigeante principale de l'information

**Allen F. Rubin**
Vice-président – Exploitation

**Saul Schipper**
Vice-président – Biens immobiliers

**Richard Wait, CGA**
Vice-président – Contrôleur

**DIVISIONS**

**Nadia Cerantola**
Présidente – Reitmans

**Stephanie Bleau**
Vice-présidente – Reitmans

**Donna Flynn**
Vice-présidente – Reitmans

**Bruce MacKeracher**
Vice-président – Reitmans

**Stefanie Ravenda**
Vice-présidente – Reitmans

**Jacqueline Tardif**
Vice-présidente – Reitmans

**Kimberly Schumpert**
Présidente – Smart Set

**Cathy Cockerton**
Vice-présidente – Smart Set

**Sylvain Forest**
Vice-président – Smart Set

**Danielle Vallières**
Vice-présidente – Smart Set

**Jonathan Plens**
Président – Thyme Maternité

**Mimi Cohen**
Vice-présidente – Thyme Maternité

**Marie Frenneaux**
Vice-présidente – Thyme Maternité

**Fernanda Sousa**
Vice-présidente – Thyme Maternité

**Suzana Vovko**
Présidente – RW & CO.

**Cathryn Adeluca**
Vice-présidente – RW & CO.

**Fiona Horgan**
Vice-présidente – RW & CO.

**Walter Lamothe**
Président – Penningtons / Addition Elle

**Fredéric Boivin**
Vice-président – Penningtons

**Ginette Harnois**
Vice-présidente – Penningtons

**Jeff Ronald**
Vice-président – Penningtons

**Rhonda Sandler**
Vice-présidente – Penningtons

**Richard Dumont**
Vice-président – Addition Elle

**Roslyn Griner**
Vice-présidente – Addition Elle

**Janice Leclerc**
Vice-présidente – Addition Elle

2012

# Renseignements corporatifs

## Reitmans (Canada) Limitée


**Bureau de l'administration**
250, rue Sauvé Ouest, Montréal, Québec H3L 1Z2
Téléphone : **514-384-1140**
Télécopieur : **514-385-2669**
Courrier électronique : **info@reitmans.com**
Site Web de la société : **reitmans.ca**

**Adresse enregistrée**
3300 Highway #7 West, Suite 702, Vaughan, Ontario L4K 4M3
Téléphone : **905-761-2830**
Télécopieur : **905-761-8922**


**Agent des transferts et agent comptable des registres**
Services aux investisseurs Computershare Inc.
Montréal, Toronto, Calgary, Vancouver

**Symboles boursiers**
LA BOURSE DE TORONTO

| | |
|---|---|
| **Actions ordinaires** | **RET** |
| **Actions de catégorie A sans droit de vote** | **RET.A** |

An English version of this report may be obtained by writing to the Secretary, Reitmans (Canada) Limited, 250 Sauvé Street West, Montreal, Québec H3L 1Z2

# 2012

Reitmans
Smart Set
RW & CO.
Thyme
Penningtons
Addition Elle
Cassis

Design et production :
Communications Marilyn Gelfand inc.